



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 14 octobre à 18h00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à BARSAC sous la présidence de Monsieur Jocelyn DORÉ, Président.

Date de convocation : 08 octobre 2020

Présents: Catherine BERTIN, Daniel BOUCHET, Béatrice CARRUESCO, Didier CAZIMAJOU, Didier CHARLOT, Dominique CLAVIER, Andreea DAN DOMPIERRE, Bernard DANNEY, Jean-Marc DEPUYDT, Jocelyn DORÉ, Mylène DOREAU, Bernard DRÉAU, Laurence DUCOS, Thomas FILLIATRE, Maryse FORTINON, Bruno GARABOS, Michel GARAT, Jérôme GAUTHIER, Alain GIROIRE, Vincent JOINEAU, Pierre LAHITEAU, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, Julien LE TACON, André MASSIEU, Valérie MENERET, Jean-Bernard PAPIN, Frédéric PEDURANT, Jean-Marc PELLETANT, Denis PERNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET, Audrey RAYNAL, Denis REYNE, Mariline RIDEAU, Catherine RUDELL (suppléante), Françoise SABATIER QUEYREL, Jean-Patrick SOULÉ, Aline TEYCHENEY.

Absents: Bernard MATEILLE (*pouvoir à J-M. DEPUYDT*), Patricia PEIGNEY, Jean-Claude PEREZ (*pouvoir à D. CAZIMAJOU*).

Secrétaire de séance: Mylène DOREAU.

<u>Membres en exercice</u> : 43	<u>Votes</u> :
<u>Présents</u> :40	Exprimés :42
<u>dont suppléants</u> : 1	Abstentions : 0
<u>Absents</u> : 3	
<u>Pouvoirs</u> : 2	
	POUR :42
	CONTRE : 0

2020/147

ELECTION - Election des délégués communautaires au conseil d'administration de l'association « Route des vins en Graves et Sauternes »

Rapporteur : M. Jocelyn DORÉ, Président

Monsieur le Président rappelle que,

La Route des vins en Graves et Sauternes est une association regroupant les Appellations d'Origine des Graves et du Sauternais, les CDC Convergence Garonne, Montesquieu, du Sud-Gironde (membres fondateurs) ainsi que les organismes touristiques et les organismes professionnels viticoles (membres associés et adhérents). Son objet est la valorisation touristique de cette route par la mise en place de projets (Aire des Terres de Graves), d'actions de promotion et la coordination des adhérents.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU l'arrêté préfectoral en date du 5 décembre 2016 portant création de la Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Paillet, Rions ;
VU l'arrêté préfectoral en date du 27 décembre 2017 portant sur l'extension du périmètre de la Communauté de communes par l'adhésion des communes de Cardan et Escoussans ;
VU l'arrêté préfectoral en date du 28 décembre 2017 portant modification des statuts et du nom de la Communauté de communes ci-après renommée Convergence Garonne ;
VU la délibération n°2017-031-01 du 22 février 2017 de la Communauté de communes Convergence Garonne ;
VU les statuts de la Communauté de communes en vigueur ;
VU les statuts de l'association « Route des vins en Graves et Sauternes » en vigueur ;
VU le règlement intérieur de l'association « Route des vins en Graves et Sauternes » en vigueur ;

CONSIDERANT la Communauté de communes Convergence Garonne partenaire institutionnel fondateur de l'association « Route des vins en Graves et Sauternes » suivant l'article 6 des statuts de ladite association ;

CONSIDERANT l'article 10 des statuts de l'association « Conseil d'administration », l'association est dirigée par un conseil d'administration élu pour 3 ans, la Communauté de communes Convergence Garonne doit désigner deux délégués titulaires pour siéger au conseil d'administration ;

CONSIDERANT l'article 4 du règlement intérieur « Financement de l'association », les membres fondateurs prennent à leurs charges de manière égale le budget de fonctionnement de l'association au vu d'un budget prévisionnel présenté chaque année et voté à l'unanimité ;

CONSIDERANT les articles L.2121-21 et L.5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

3502 770 6

Envoyé en préfecture le 23/10/2020
Reçu en préfecture le 23/10/2020
Affiché le **SLO**
JD : 033-200069581-20201014-D2020_147-DE

CONSIDERANT que « si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire » ;

CONSIDERANT les candidatures manifestées pour ces sièges et conformément à la procédure de désignation des délégués au sein des différents organismes extérieurs ;

CONSIDERANT le vote à l'unanimité du Conseil communautaire de ne pas procéder à l'élection au scrutin secret conformément à l'article L.2121-21 ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

DESIGNE pour siéger au Conseil d'administration de l'association « Route des vins de Bordeaux en Graves et Sauternes » pour une durée de 3 ans :

Thomas FILLIATRE
Dominique CLAVIER

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents nécessaires à l'exercice de la présente délibération.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, JOCELYN DORÉ**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 14 octobre à 18h00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à BARSAC sous la présidence de Monsieur Jocelyn DORÉ, Président.

Date de convocation : 08 octobre 2020

Présents : Catherine BERTIN, Daniel BOUCHET, Béatrice CARRUESCO, Didier CAZIMAJOU, Didier CHARLOT, Dominique CLAVIER, Andreea DAN DOMPIERRE, Bernard DANEY, Jean-Marc DEPUYDT, Jocelyn DORÉ, Mylène DOREAU, Bernard DRÉAU, Laurence DUCOS, Thomas FILLIATRE, Maryse FORTINON, Bruno GARABOS, Michel GARAT, Jérôme GAUTHIER, Alain GIROIRE, Vincent JOINEAU, Pierre LAHITEAU, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, Julien LE TACON, André MASSIEU, Valérie MENERET, Jean-Bernard PAPIN, Frédéric PEDURANT, Jean-Marc PELLETANT, Denis PERNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET, Audrey RAYNAL, Denis REYNE, Mariline RIDEAU, Catherine RUDELL (suppléante), Françoise SABATIER QUEYREL, Jean-Patrick SOULÉ, Aline TEYCHENEY.

Absents : Bernard MATEILLE (*pouvoir à J-M. DEPUYDT*), Patricia PEIGNEY, Jean-Claude PEREZ (*pouvoir à D. CAZIMAJOU*).

Secrétaire de séance : Mylène DOREAU.

Membres en exercice :	43	Votes :	
Présents :	40	Exprimés :	42
dont suppléants :	1	Abstentions :	0
Absents :	3		
Pouvoirs :	2		
		POUR :	42
		CONTRE :	0

2020/148

ELECTION - Désignation des représentants de la CDC à la commission Plan Climat Air Energie Territorial du Syndicat Mixte Sud Gironde

Rapporteur : M. Jocelyn DORÉ, Président

Monsieur le Président rappelle que,

Le Syndicat Mixte Sud Gironde s'est vu confier par les Communautés de communes adhérentes la compétence PCAET.

Afin de participer aux travaux de la commission PCAET qui œuvre à son élaboration, il convient de désigner 3 élus par CDC (dont au moins un élu titulaire de la CDC).

CONSIDERANT les candidatures manifestées pour ces sièges ;

CONSIDERANT le vote à l'unanimité du Conseil communautaire de ne pas procéder à l'élection au scrutin secret conformément à l'article 10 de la loi n°2020-760 du 22 juin 2020 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-21 et L.5711-1 ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

DESIGNE les membres suivants pour représenter la CDC à la commission PCAET au Syndicat Mixte Sud Gironde :

François DAURAT
Audrey REYNAL
Alain QUEYRENS

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, JOCELYN DORÉ**



CONVERGENCE
GARONNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Président,

Jocelyn DORÉ



Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le **26 OCT. 2020**

ID : 033-200069581-20201014-D2020_149-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 14 octobre à 18h00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à BARSAC sous la présidence de Monsieur Jocelyn DORÉ, Président.

Date de convocation : 08 octobre 2020

Présents : Catherine BERTIN, Daniel BOUCHET, Béatrice CARRUESCO, Didier CAZIMAJOU, Didier CHARLOT, Dominique CLAVIER, Andreea DAN DOMPIERRE, Bernard DANEY, Jean-Marc DEPUYDT, Jocelyn DORÉ, Mylène DOREAU, Bernard DRÉAU, Laurence DUCOS, Thomas FILLIATRE, Maryse FORTINON, Bruno GARABOS, Michel GARAT, Jérôme GAUTHIER, Alain GIROIRE, Vincent JOINEAU, Pierre LAHITEAU, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, Julien LE TACON, André MASSIEU, Valérie MENERET, Jean-Bernard PAPIN, Frédéric PEDURANT, Jean-Marc PELLETANT, Denis PERNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET, Audrey RAYNAL, Denis REYNE, Mariline RIDEAU, Catherine RUDELL (suppléante), Françoise SABATIER QUEYREL, Jean-Patrick SOULÉ, Aline TEYCHENEY.

Absents : Bernard MATEILLE (*pouvoir à J-M. DEPUYDT*), Patricia PEIGNEY, Jean-Claude PEREZ (*pouvoir à D. CAZIMAJOU*).

Secrétaire de séance : Mylène DOREAU.

Membres en exercice :	43	Votes :	
Présents :	40	Exprimés :	42
dont suppléants :	1	Abstentions :	0
Absents :	3		
Pouvoirs :	2		
		POUR :	42
		CONTRE :	0

2020/149

ELECTION - Désignation des représentants de la CDC à la commission Urbanisme du Syndicat Mixte Sud Gironde

Rapporteur : M. Jocelyn DORÉ, Président

Monsieur le Président rappelle que,

Le Syndicat Mixte Sud Gironde a en charge l'élaboration et la mise en œuvre du SCOT Sud Gironde. A ce titre, il a à se prononcer, pour avis, sur un certain nombre de projets d'urbanisme. C'est la commission Urbanisme du Syndicat Mixte qui produit ces avis.

Chaque Communauté de commune adhérente doit désigner en son sein 2 titulaires (dont, si possible, le Vice-président à l'Urbanisme) et 2 suppléants pour participer à cette commission.

CONSIDERANT les candidatures manifestées pour ces sièges ;

CONSIDERANT le vote à l'unanimité du Conseil communautaire de ne pas procéder à l'élection au scrutin secret conformément à l'article 10 de la loi n°2020-760 du 22 juin 2020 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-21 et L.5711-1 ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

DESIGNE les membres suivants pour représenter la CDC à la commission Urbanisme du Syndicat Mixte Sud Gironde :

Titulaires	Suppléants
Alain QUEYRENS	Catherine RUDELL
Dominique CLAVIER	Jean-Marc PELLETANT

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, JOCELYN DORÉ**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 14 octobre à 18h00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à BARSAC sous la présidence de Monsieur Jocelyn DORÉ, Président.

Date de convocation: 08 octobre 2020

Présents: Catherine BERTIN, Daniel BOUCHET, Béatrice CARRUESCO, Didier CAZIMAJOU, Didier CHARLOT, Dominique CLAVIER, Andreea DAN DOMPIERRE, Bernard DANEY, Jean-Marc DEPUYDT, Jocelyn DORÉ, Mylène DOREAU, Bernard DRÉAU, Laurence DUCOS, Thomas FILLIATRE, Maryse FORTINON, Bruno GARABOS, Michel GARAT, Jérôme GAUTHIER, Alain GIROIRE, Vincent JOINEAU, Pierre LAHITEAU, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, Julien LE TACON, André MASSIEU, Valérie MENERET, Jean-Bernard PAPIN, Frédéric PEDURANT, Jean-Marc PELLETANT, Denis PERNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET, Audrey RAYNAL, Denis REYNE, Mariline RIDEAU, Catherine RUDELL (suppléante), Françoise SABATIER QUEYREL, Jean-Patrick SOULÉ, Aline TEYCHENEY.

Absents: Bernard MATEILLE (*pouvoir à J-M. DEPUYDT*), Patricia PEIGNEY, Jean-Claude PEREZ (*pouvoir à D. CAZIMAJOU*).

Secrétaire de séance: Mylène DOREAU.

<u>Membres en exercice</u> : 43	<u>Votes</u> :
<u>Présents</u> :40	Exprimés:42
<u>dont suppléants</u> : 1	Abstentions: 0
<u>Absents</u> : 3	
<u>Pouvoirs</u> : 2	
	POUR :42
	CONTRE : 0

2020/150

ADMINISTRATION GENERALE – Création de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Rapporteur: M. Jocelyn DORÉ, Président

Monsieur le Président rappelle que,

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) est créée par l'organe délibérant de l'établissement public qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers ;

Elle est composée de membres des Conseils municipaux des communes concernées ; chaque Conseil municipal dispose d'au moins un représentant ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le Code Général des Impôts et notamment l'article 1609 nonies C ;
VU les désignations des membres au sein de chaque commune ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

CREE une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées entre la Communauté de communes Convergence Garonne et ses communes membres, pour la durée du mandat, composée de 43 membres répartis de manière identique à celle de la composition du Conseil communautaire ;

DESIGNE les conseillers municipaux suivants comme membres de ladite commission :

Communes	Membres
Arbanats	Aline TEYCHENEY
Barsac	Dominique CAVAILLOLS
	Michel GARAT
Béguey	Rodolphe YUNG
Budos	Didier CHARLOT
Cadillac	Jocelyn DORÉ
	Bernard DREAU
	Corine LAULAN
Cardan	Denis REYNE
Cérons	Thierry ALLARD
	Maguy PEYRONNIN
	Jean-Patrick SOULE
Donzac	Alain QUEYRENS
Escoussans	Laurence DOS SANTOS
Gabarnac	André MASSIEU
Guillos	Mylène DOREAU
Illats	Philippe DUBOURG
	Patricia PEIGNEY
Landiras	Line BARADUC
	Jean-Marc PELLETANT
	Bruno TRENIT
Laroque	René GAVELLO

Communes	Membres
Lestiac-sur-Garonne	Daniel BOUCHET
Loupiac	Jean-José BONNERON
Monprimblanc	Hervé DAVID
Omet	Jean-François DAL'CIN
Paillet	Jérôme GAUTHIER
Podensac	Jean-Marc DEPUYDT
	Maryse FORTINON
	Grégory LEBARBIER
	Bernard MATEILLE
Portets	Didier CAZIMAJOU
	Jean-Claude PEREZ
	Thierry RENAUD
Preignac	Bernard DANNEY
	Thomas FILLIATRE
	Daniel LABADIE
Pujols-Sur-Ciron	Dominique CLAVIER
Rions	Loïc DURANTON
	Vincent JOINEAU
Sainte-Croix-du-Mont	Michel LATAPY
Saint-Michel-de-Rieufret	Jean-Bernard PAPIN
Virelade	Pascal RAPET

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, JOCELYN DORÉ**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 14 octobre à 18h00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à BARSAC sous la présidence de Monsieur Jocelyn DORÉ, Président.

Date de convocation : 08 octobre 2020

Présents : Catherine BERTIN, Daniel BOUCHET, Béatrice CARRUESCO, Didier CAZIMAJOU, Didier CHARLOT, Dominique CLAVIER, Andreea DAN DOMPIERRE, Bernard DANAY, Jean-Marc DEPUYDT, Jocelyn DORÉ, Mylène DOREAU, Bernard DRÉAU, Laurence DUCOS, Thomas FILLIATRE, Maryse FORTINON, Bruno GARABOS, Michel GARAT, Jérôme GAUTHIER, Alain GIROIRE, Vincent JOINEAU, Pierre LAHITEAU, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, Julien LE TACON, André MASSIEU, Valérie MENERET, Jean-Bernard PAPIN, Frédéric PEDURANT, Jean-Marc PELLETANT, Denis PERIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET, Audrey RAYNAL, Denis REYNE, Mariline RIDEAU, Catherine RUDELL (suppléante), Françoise SABATIER QUEYREL, Jean-Patrick SOULÉ, Aline TEYCHENEY.

Absents : Bernard MATEILLE (*pouvoir à J.-M. DEPUYDT*), Patricia PEIGNEY, Jean-Claude PEREZ (*pouvoir à D. CAZIMAJOU*).

Secrétaire de séance : Mylène DOREAU.

<u>Membres en exercice</u> : 43	<u>Votes</u> :
<u>Présents</u> :40	Exprimés :42
<u>dont suppléants</u> :1	Abstentions :0
<u>Absents</u> :3	
<u>Pouvoirs</u> :2	
	POUR :42
	CONTRE :0

2020/151

ADMINISTRATION GENERALE - Modification de l'intérêt communautaire N°2020/01

Rapporteur : M. Jocelyn DORÉ, Président

Monsieur le Président rappelle que,

Compte tenu de l'intérêt manifesté par les élus du territoire, et encore dernièrement lors de la Conférence des Maires du 30 septembre, pour s'engager dans une démarche d'OPAH, la définition de l'intérêt communautaire doit être modifiée pour intégrer cette mission.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-17 relatif aux transferts de compétences ;
VU la loi 2015-991 du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) ;
VU l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2017 prenant en compte la modification des compétences et du nom de la Communauté de communes Convergence-Garonne ;
VU la délibération 2019/205 du 27 novembre 2019 modifiant les statuts de la Communauté de communes ;
VU la délibération 2018/231 du 27 novembre 2018 relative à la modification de l'intérêt communautaire ;

CONSIDERANT la définition de l'intérêt communautaire pour la compétence optionnelle « Politique du logement et du cadre de vie » ;

CONSIDERANT que cette définition doit être modifiée pour lancer une OPAH en y ajoutant « - la conduite d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) » ;

CONSIDERANT les nouveaux intitulés de certaines compétences actés lors de la modification statutaire du 27 novembre 2019 qui imposent leur mise en cohérence dans la définition de l'intérêt communautaire ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

MODIFIE la définition de l'intérêt communautaire de la compétence « Politique du logement social et du cadre de vie » en y ajoutant :

- La conduite d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ;

MODIFIE les intitulés des compétences consécutivement à la disparition de la DGF bonifiée ;

DIT que cette modification entrera en vigueur à compter de l'accomplissement des formalités de publication ;

DIT que l'intérêt communautaire se définit désormais ainsi :

COMPETENCES OBLIGATOIRES

2° Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

Sont d'intérêt communautaire en matière de politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales les actions suivantes :

- Accompagnement des communes dans les démarches de redynamisation commerciale de centre-ville et centre-bourg ;
- La mise en œuvre, le suivi et l'animation d'opérations collectives supra-communales de modernisation et de développement du commerce local ;
- Etudes d'ensemble supra-communales portant sur les dynamiques et la situation du commerce local ;
- Construction, aménagement et gestion du Restaurant du Lac de Laromet ;
- Construction, aménagement et gestion du Café de la Liberté à Paillet.

3° Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement.

Sont d'intérêt communautaire les actions suivantes :

- Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique (Item 1) ;
- Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau (Item 2) ;
- Défense contre les inondations et contre la mer (Item 5) ;
- Protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines (Item 8) ;

COMPETENCES OPTIONNELLES

1° Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

Sont d'intérêt communautaire les actions suivantes :

- La mise en œuvre d'une politique transversale de développement durable du territoire ;
- L'entretien et gestion des espaces naturels sensibles propriété de la Communauté de communes ;
- La valorisation des espaces naturels propriété ou gérés par la Communauté de communes, dans une optique de sensibilisation et d'éducation à l'environnement ;
- La valorisation des autres espaces naturels et du patrimoine naturel du territoire, dans une optique de sensibilisation et d'éducation à l'environnement ;
- L'élaboration et mise en œuvre d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ;
- Le développement et mise en valeur des cheminements doux communautaires.

2° Politique du logement et du cadre de vie

Sont d'intérêt communautaire les actions suivantes :

- La création, l'entretien et la gestion de logements locatifs sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes ;
- Entretien et gestion de logements sociaux ou d'urgence propriété ou édifiés par la Communauté de communes.
- La conduite d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

3° En matière de politique de la ville : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville

Sont d'intérêt communautaire les actions suivantes :

- Les dispositifs locaux de prévention de la délinquance.

4° Création, aménagement et entretien de la voirie

Sont d'intérêt communautaire :

- Les voiries communales revêtues du domaine public routier hors et en agglomération formant un itinéraire linéaire structurant à l'échelle du territoire communautaire ;
- NB : Les itinéraires structurants se caractérisent par une certaine densité de trafic drainant, en dehors du réseau routier départemental ou national, l'essentiel des mouvements pendulaires et de mobilité de la population locale et des autres usagers en trafic de transit.
- Les voiries d'accès aux zones d'activités et à l'intérieur des zones d'activités.

Les listes des voiries communautaires par commune membre figurent en annexe.

Un règlement d'intervention en matière de voirie communautaire viendra préciser la mise en œuvre de cette compétence.

5° Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le
ères suivants :

ID : 033-200069581-20201014-D2020_151-DE

5-a) Equipements Sportifs d'intérêt communautaire

Sont reconnus d'intérêt communautaire les équipements sportifs répondant aux critères suivants :

- Utilisation supra-communale (au moins 3 communes) ;
- Utilisation régulière par des groupes scolaires, périscolaires ou extrascolaires ;
- Utilisation pour des manifestations ou compétitions sportives à rayonnement intercommunal voire départemental ;
- Tous équipements sportifs réalisés ou restructurés sous maîtrise d'ouvrage communautaire.

Sont d'intérêt communautaire les équipements sportifs suivants :

- La piscine de Cadillac ;
- Le gymnase de Cadillac (salle polyvalente) ;
- Le stade de foot et les vestiaires de Sainte-Croix-du-Mont ;
- L'espace d'accrobranche du Lac de Laromet ;
- Tout nouvel équipement sportif construit ou restructuré sous maîtrise d'ouvrage communautaire.

5-b) Equipements Culturels d'intérêt communautaire

Sont reconnus d'intérêt communautaire les équipements culturels répondant aux critères suivants :

- Les bibliothèques du réseau de lecture publique communautaire dont les bâtiments sont utilisés en totalité pour le service de lecture publique ;
- Les équipements culturels réalisés ou restructurés sous maîtrise d'ouvrage communautaire.

Sont d'intérêt communautaire la liste des équipements culturels suivants :

- La médiathèque de Podensac ;
- La bibliothèque de Barsac ;
- Les bibliothèques ou médiathèques futures intégrées au réseau de lecture publique de la Communauté de communes.

6° Action sociale d'intérêt communautaire

Sont d'intérêt communautaire les actions suivantes :

6-a) Petite enfance :

- Mise en œuvre de politiques contractuelles en faveur de la petite enfance (0 à 5 ans révolus) ;
- Création et gestion de RAM (Relais Assistantes Maternelles) communautaires ;
- Création et gestion de structures communautaires d'accueil permanent et occasionnel d'enfants de 0 à 5 ans révolus ;
- Soutien aux établissements d'accueil de jeunes enfants dont les actions s'inscrivent dans les politiques communautaires en faveur de la petite enfance.

6-b) Enfance - Jeunesse :

- Mise en œuvre des politiques contractuelles en faveur de l'enfance et de la jeunesse (6 à 17 ans)
- Création, aménagement et gestion d'accueils collectifs de mineurs :
 - En temps périscolaire les mercredis ;
 - En temps extrascolaire (vacances scolaires et week-end) ;
 - En temps périscolaire, à l'exclusion des accueils et des garderies périscolaires des communes se déroulant pendant la pause méridienne, avant et/ou après la journée de classe ;
- Soutien aux associations assurant un accueil collectif de mineurs organisé en cohérence avec les orientations, les politiques et les compétences communautaires ;

6-c) Séniors :

- Actions visant à favoriser le maintien à domicile dont le service de portage de repas (selon application du règlement intérieur) ;
- Organisation d'actions et de manifestations en direction des seniors visant à lutter contre l'isolement et la dépendance ;
- Adhésion au CLIC et orientation des publics concernés.

6-d) Accompagnement des publics fragilisés :

- Actions favorisant l'accessibilité aux droits et aux démarches administratives ;
- Coordination, promotion et soutien aux actions et initiatives destinées à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des publics les plus fragilisés ;
- Adhésion à la Mission Locale pour l'accompagnement des 16-25 ans.

6-e) Animation locale de développement social :

- Mise en place d'actions d'accompagnement à la parentalité ;
- Accompagnement et promotion de l'initiative sociale et solidaire ;
- Jardins communautaires de Lestiac-sur-Garonne ;
- Soutien aux associations dont les actions s'inscrivent dans les politiques sociales d'intérêt communautaire.

6-f) Actions de prévention et de promotion de la santé :

- Adhésion au Contrat Local de Santé et participation au Conseil Local de Santé Mentale ;
- Favoriser l'émergence d'un projet alimentaire du territoire (PAT) ;
- Coordination d'actions partenariales visant au maintien, à l'amélioration de l'offre de soin et la prévention de la santé sur le territoire ;
- Organisation et animations de formations en matière de prévention, santé et sécurité, en complément des actions communales.

6-g) Elaboration et mise en œuvre d'un projet social de territoire et des actions qui en découlent.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, JOCELYN DORÉ**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 14 octobre à 18h00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à BARSAC sous la présidence de Monsieur Jocelyn DORÉ, Président.

Date de convocation : 08 octobre 2020

Présents : Catherine BERTIN, Daniel BOUCHET, Béatrice CARRUESCO, Didier CAZIMAJOU, Didier CHARLOT, Dominique CLAVIER, Andreea DAN DOMPIERRE, Bernard DANAY, Jean-Marc DEPUYDT, Jocelyn DORÉ, Mylène DOREAU, Bernard DRÉAU, Laurence DUCOS, Thomas FILLIATRE, Maryse FORTINON, Bruno GARABOS, Michel GARAT, Jérôme GAUTHIER, Alain GIROIRE, Vincent JOINEAU, Pierre LAHITEAU, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, Julien LE TACON, André MASSIEU, Valérie MENERET, Jean-Bernard PAPIN, Frédéric PEDURANT, Jean-Marc PELLETANT, Denis PERNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET, Audrey RAYNAL, Denis REYNE, Mariline RIDEAU, Catherine RUDELL (suppléante), Françoise SABATIER QUEYREL, Jean-Patrick SOULÉ, Aline TEYCHENEY.

Absents : Bernard MATEILLE (*pouvoir à J-M. DEPUYDT*), Patricia PEIGNEY, Jean-Claude PEREZ (*pouvoir à D. CAZIMAJOU*).

Secrétaire de séance : Mylène DOREAU.

Membres en exercice :	43	Votes :	
<i>Présents</i> :	40	Exprimés :	42
<i>dont suppléants</i> :	1	Abstentions :	0
Absents :	3		
Pouvoirs :	2		
		POUR :	42
		CONTRE :	0

2020/152

URBANISME - Approbation du lancement d'un diagnostic et d'une étude pré-opérationnelle dans le cadre de l'OPAH à l'échelle de l'EPCI

Rapporteur : M. Alain QUEYRENS, Vice-président en charge de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

Monsieur le Rapporteur précise que,

Le territoire de la CDC Convergence Garonne souhaite renforcer sa politique de revitalisation des territoires. A ce titre, il recherche donc des dispositifs efficaces localement. L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est un outil qui permet de mettre en place un plan d'action.

L'OPAH est une opération encadrée par une convention de 5 années qui se justifie à l'échelle de l'EPCI. Elle s'inscrit dans une dynamique de projet et nécessite, en amont :

- une phase de diagnostic qui recense les dysfonctionnements du quartier ou des immeubles du périmètre choisi : problèmes urbains, fonciers, sociaux, état du bâti, conditions de vie des habitants...
- une étude préalable qui préconise les solutions à apporter aux dysfonctionnements soulevés lors du diagnostic et qui définit les objectifs qualitatifs et quantitatifs à mettre en œuvre dans l'opération programmée.

Une fois ces études réalisées et validées par l'ANAH, l'OPAH est mise en place.

Cette mise en place s'accompagne de la mise à disposition de moyens humains afin de mettre en œuvre un suivi de la démarche et de s'accorder sur des modalités d'animation. En effet, l'OPAH ne peut donner de résultats concluants sans une animation active auprès de la population visée.

Cette animation repose sur un dispositif incitatif pour l'amélioration du parc de logements privés :

- Dispositif qui propose une ingénierie et des aides financières aux propriétaires privés, occupants ou bailleurs qui réalisent des travaux dans les immeubles d'habitation et les logements.
- Dispositif d'incitation centré sur l'amélioration de la performance énergétique du bâti, la lutte contre l'habitat indigne, la redynamisation de centres urbains ou de bourgs ruraux dévitalisés, l'adaptation de logements pour les personnes âgées ou handicapées.

Il existe plusieurs programmes qui correspondent à des situations / besoins différents :

- 1 OPAH classique de revalorisation (par exemple de revalorisation énergétique)
- 3 OPAH spécialisées :
 - OPAH renouvellement urbain (interventions foncières ou immobilières, problématiques sociales et d'urbanisme),
 - OPAH revitalisation rurale (en parallèle plan de développement local),
 - OPAH de copropriétés fragiles (nécessitant l'appui de la puissance publique pour la réalisation des travaux indispensables à la conservation des bâtiments dégradés).

Plusieurs financeurs viennent accompagner cette opération : l'ANAH, l'Etat, le Département opérationnelle, les aides peuvent atteindre 80 %. Le coût de l'animation est également subventionnable à 80 %.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment ses articles L.303-1, L.321-1 et suivants du CCH, L.312-2-1 et R.321-1 et suivants du CCH ;

VU la délibération du 14 octobre 2020 portant modification de l'intérêt communautaire de la Communauté de communes Convergence Garonne ;

VU le règlement général de l'ANAH ;

CONSIDERANT le souhait de plusieurs communes de mettre en place une opération de type OPAH sur leur territoire ;

CONSIDERANT la présentation de cette opération faite devant la CIM du 30 septembre 2020 ;

CONSIDERANT l'enveloppe de 75 000 € TTC prévue au budget 2020 pour réaliser le diagnostic et l'étude pré-opérationnelle ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Vice-président,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

APPROUVE le lancement du diagnostic et de l'étude pré-opérationnelle sur le territoire de la CDC ;

AUTORISE Monsieur le Président, où son représentant dûment habilité, à engager et signer toutes les démarches administratives et financières correspondantes ;

DIT que la dépense correspondante sera imputée à l'opération 102 (OPAH) du budget général section investissement.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, JOCELYN DORÉ**



CONVERGENCE
GARONNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Président,

Jocelyn DORÉ



Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le **26 OCT. 2020**

ID : 033-200069581-20201014-D2020_153-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 14 octobre à 18h00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à BARSAC sous la présidence de Monsieur Jocelyn DORÉ, Président.

Date de convocation : 08 octobre 2020

Présents : Catherine BERTIN, Daniel BOUCHET, Béatrice CARRUESCO, Didier CAZIMAJOU, Didier CHARLOT, Dominique CLAVIER, Andreea DAN DOMPIERRE, Bernard DANNEY, Jean-Marc DEPUYDT, Jocelyn DORÉ, Mylène DOREAU, Bernard DRÉAU, Laurence DUCOS, Thomas FILLIATRE, Maryse FORTINON, Bruno GARABOS, Michel GARAT, Jérôme GAUTHIER, Alain GIROIRE, Vincent JOINEAU, Pierre LAHITEAU, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, Julien LE TACON, André MASSIEU, Valérie MENERET, Jean-Bernard PAPIN, Frédéric PEDURANT, Jean-Marc PELLETANT, Denis PERNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET, Audrey RAYNAL, Denis REYNE, Mariline RIDEAU, Catherine RUDELL (suppléante), Françoise SABATIER QUEYREL, Jean-Patrick SOULÉ, Aline TEYCHENEY.

Absents : Bernard MATEILLE (*pouvoir à J-M. DEPUYDT*), Patricia PEIGNEY, Jean-Claude PEREZ (*pouvoir à D. CAZIMAJOU*).

Secrétaire de séance : Mylène DOREAU.

<u>Membres en exercice</u> : 43	<u>Votes</u> :
<u>Présents</u> :40	Exprimés :42
<u>dont suppléants</u> : 1	Abstentions : 0
<u>Absents</u> : 3	
<u>Pouvoirs</u> : 2	
	POUR :42
	CONTRE : 0

2020/153

FINANCES – Constitution de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

Rapporteur M. Jocelyn DORÉ, Président

Monsieur le Président indique qu'à l'issue des élections communautaires, un nouvel organe délibérant vient de prendre ses fonctions au sein de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI).

Conformément au 1 de l'article 1650 A du Code Général des Impôts (CGI), une Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) doit être instituée dans chaque EPCI soumis de plein droit ou sur option au régime fiscal prévu à l'article 1609 nonies C du CGI. Cette commission est composée :

- du président de l'EPCI ou de son adjoint délégué, président de la commission ;
- de 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat de l'organe délibérant.

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : depuis la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, elle participe à la détermination de nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation). À toutes fins utiles, je vous invite à consulter le site internet www.collectivites-locales.gouv.fr qui présente dans l'espace dédié l'ensemble des informations relatives à cette commission.

La désignation des commissaires est effectuée par le Directeur Régional/Départemental des Finances Publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de l'EPCI suivant le renouvellement général des conseils municipaux. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double soit 40 noms (20 titulaires / 20 suppléants) et proposée sur délibération de l'organe délibérant.

Après consultation des communes membres, afin qu'elles effectuent des propositions, une liste de membres potentiels sera dressée par le Conseil communautaire. Cette liste sera notifiée à la Direction Départementale ou Régionale des Finances Publiques, par l'intermédiaire des services préfectoraux.

VU le Code Général des Impôts et notamment l'article 1650 A ;
VU les articles 346 et 346 A de l'annexe III du Code Général des Impôts ;
VU les délibérations des communes membres ;

L'article 1650 A du Code Général des Impôts dispose que la CIID est composée de 11 membres permanents : le Président (ou Vice-président délégué) et 10 commissaires titulaires (+ 10 suppléants).

Ils sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur la base d'une liste de 40 noms (20 titulaires / 20 suppléants) dressée par la CDC sur proposition des communes membres.

Ayant entendu les explications de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

APPROUVE la liste suivante des membres proposés pour la Commission Intercommunale des Impôts Directs :

TITULAIRES		SUPPLEANTS	
Communes	Membres	Communes	Membres
Arbanats	Aline TEYCHENEY	Barsac	Michel GARAT
Barsac	Dominique CAVAILLOLS	Béguey	Catherine RUDELLE
Budos	Didier CHARLOT	Cadillac	Bernard DRÉAU
Cadillac	Corinne LAULAN	Cardan	Madeleine TERRADAS
Cardan	Denis REYNE	Cérons	Jean-Patrick SOULÉ
Cérons	Thierry ALLARD	Escoussans	Emilie LAFORGUE
Escoussans	Jérôme TAINGUY	Gabarnac	André MASSIEU
Guillos	Mylène DOREAU	Guillos	Florence ERCEAU
Illats	Frédéric PEDURAND	Landiras	Alain GIROIRE
Landiras	Jean-Marc PELLETANT	Laroque	René GAVELLO
Laroque	Sylvie PORTA	Lestiac/Garonne	Maria Anita MILLET
Lestiac/Garonne	Roger CARTEAU	Monprimblanc	Laurence DUCOS
Paillet	Dominique PREVOT	Omet	Pierre LAHITEAU
Podensac	Jean-Luc DEGUDE	Podensac	Denis PERNIN
Portets	Didier CAZIMAJOU	Portets	Jean-Claude PEREZ
Preignac	Bernard DANAY	Preignac	Françoise SABATIER QUEYREL
Pujols/Ciron	Dominique CLAVIER	Pujols-sur-Ciron	Jean THUAULT
Rions	Vincent JOINEAU	Rions	Guyène BARBARREAU
Saint-Michel-de-Rieufret	Jean-Bernard PAPIN	Saint-Michel-de-Rieufret	Isabelle COURBIN
Virelade	Gérald DANGUY DES DESERTS	Virelade	Pascal RAPET

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
 -informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
 LE PRESIDENT, JOCELYN DORÉ**

Le Président,

Jocelyn DORE



CDC CONVERGENCE GARONNE - CDC CONVERGENCE GARONNE

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le **29 OCT. 2020**

ID : 033-200069581-20201014-D2020_154-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - CDC CONVERGENCE GARONNE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20006958100011

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES CADILLAC

M. 14

Décision modificative 1 (3)

Voté par nature

BUDGET : CDC CONVERGENCE GARONNE (4)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	80
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	85
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	105
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	136
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	141
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	142
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	143
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	144
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	145
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	147
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	148
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	149
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	151
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	152
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	153
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	154
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	155
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	156
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	161
--	-----

Envoyé en préfecture le 23/10/2020
Reçu en préfecture le 23/10/2020
Affiché le 
ID : 033-200069581-20201014-D2020_154-DE

D2 - Arrêté et signatures

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Envoyé en préfecture le 23/10/2020
 Reçu en préfecture le 23/10/2020
 Affiché le 
 ID : 033-210069581-20201014-D2020_154-DE

Code INSEE	CDC CONVERGENCE GARONNE CDC CONVERGENCE GARONNE
-------------------	--

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).
 (2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.
 Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.
 (3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

Affiché le

ID : 033-200069581-20201014-D-2020_154-DE

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	0,00	0,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		0,00	0,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		0,00	0,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		0,00	0,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	2 243 197,30	0,00	18 330,00	0,00	2 243 197,30
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 652 061,95	0,00	0,00	0,00	5 652 061,95
014	Atténuations de produits	2 461 715,44	0,00	0,00	0,00	2 461 715,44
65	Autres charges de gestion courante	1 738 089,25	0,00	2 800,00	0,00	1 738 089,25
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		12 095 063,94	0,00	21 130,00	0,00	12 095 063,94
66	Charges financières	153 710,51	0,00	0,00	0,00	153 710,51
67	Charges exceptionnelles	1 237 546,82	0,00	-180 215,54	0,00	1 237 546,82
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	26 435,35		0,00	0,00	26 435,35
022	Dépenses imprévues	918 814,37		0,00	0,00	918 814,37
Total des dépenses réelles de fonctionnement		14 431 570,99	0,00	-159 085,54	0,00	14 431 570,99
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		174 423,54	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	665 492,51		0,00	0,00	665 492,51
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		665 492,51		174 423,54	0,00	665 492,51
TOTAL		15 097 063,50	0,00	15 338,00	0,00	15 097 063,50

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 097 063,50
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	30 200,00	0,00	0,00	0,00	30 200,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 449 953,02	0,00	0,00	0,00	1 449 953,02
73	Impôts et taxes	8 125 940,95	0,00	15 338,00	0,00	8 125 940,95
74	Dotations et participations	3 066 676,07	0,00	0,00	0,00	3 066 676,07
75	Autres produits de gestion courante	20 564,50	0,00	0,00	0,00	20 564,50
Total des recettes de gestion courante		12 693 334,54	0,00	15 338,00	0,00	12 693 334,54
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 340,00	0,00	0,00	0,00	1 340,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		12 694 674,54	0,00	15 338,00	0,00	12 694 674,54
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	101 742,29		0,00	0,00	101 742,29
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		101 742,29		0,00	0,00	101 742,29
TOTAL		12 796 416,83	0,00	15 338,00	0,00	12 796 416,83

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 300 646,67
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 097 063,50
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	563 750,22
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

Envoyé en préfecture le 23/10/2020
Reçu en préfecture le 23/10/2020
Affiché le 
ID : 033-200069581-20201014-D2020_154-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 379 219,98	0,00	257 200,00	0,00	2 379 219,98
	Total des dépenses d'équipement	2 379 219,98	0,00	257 200,00	0,00	2 379 219,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	487 305,91	0,00	0,00	0,00	487 305,91
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	82 776,46		-82 776,46	0,00	82 776,46
	Total des dépenses financières	570 082,37	0,00	-82 776,46	0,00	570 082,37
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 949 302,35	0,00	174 423,54	0,00	2 949 302,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	101 742,29		0,00	0,00	101 742,29
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	101 742,29		0,00	0,00	101 742,29
	TOTAL	3 051 044,64	0,00	174 423,54	0,00	3 051 044,64

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 051 044,64

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	637 781,00	0,00	0,00	0,00	637 781,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	637 781,00	0,00	0,00	0,00	637 781,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	209 558,61	0,00	0,00	0,00	209 558,61
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	209 558,61	0,00	0,00	0,00	209 558,61
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	847 339,61	0,00	0,00	0,00	847 339,61
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		174 423,54	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	665 492,51		0,00	0,00	665 492,51

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Affiché le	VOTE (3)
					ID : 033-200069581-20201014-D2020_154-DE	
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		665 492,51		174 423,54		0,00
TOTAL		1 512 832,12	0,00	174 423,54		0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 538 212,52
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 051 044,64
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	563 750,22
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
---	--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			0,00
--	--	--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			0,00
--	--	--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068			0,00
-----------------------------------	--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			0,00
---	--	--	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 243 197,30	18 330,00	0,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	334 436,42	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	20 170,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	75 160,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	20 600,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	11 030,00	0,00	0,00
60622	Carburants	26 890,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	32 665,49	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	4 655,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	25 104,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	28 044,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	38 451,43	500,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	3 500,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	8 800,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	26 161,46	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	53 360,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	35 307,85	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	200 150,27	17 830,00	0,00
6122	Crédit-bail mobilier	11 500,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	24 240,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	44 787,75	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	16 835,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	21 667,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	131 500,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	107 450,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	31 800,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 700,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	87 097,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	24 868,84	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	15 590,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	16 936,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	39 200,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	183 798,09	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 100,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	28 950,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 752,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	9 630,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 450,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	64 300,00	0,00	0,00
6238	Divers	13 080,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	820,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	83 778,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	24 352,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	60,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	17 265,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	80 248,60	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	201,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 655,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	51 663,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	5 290,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	57 087,10	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	3 800,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	29 361,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	9 780,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	525,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	246,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	45 348,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 652 061,95	0,00	0,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	111 300,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	41 300,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	17 292,71	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	69 130,54	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 058 579,52	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	54 089,78	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	301 643,98	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	1 387 484,03	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	18 832,66	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	756 862,95	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	708 384,41	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Affiché le (3)	SLO (4)
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	56 182,39	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	14 913,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 000,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	900,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	35 557,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	11 108,98	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	5 500,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	2 461 715,44	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	2 173 165,44	0,00	0,00
739221	FNGIR	288 550,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 738 089,25	2 800,00	0,00
6531	Indemnités	126 999,04	0,00	0,00
6532	Frais de mission	5 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	5 704,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	28 867,50	0,00	0,00
6535	Formation	12 538,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	52 600,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	600,00	0,00	0,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	1 546,55	0,00	0,00
65548	Autres contributions	153 045,57	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	14,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	19 700,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	6 900,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	46 619,98	2 800,00	0,00
65737	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00	0,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	6 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	1 270 474,61	0,00	0,00
65888	Autres	1 480,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		12 095 063,94	21 130,00	0,00
= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)				
66	Charges financières (b)	153 710,51	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	166 626,50	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-12 915,99	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 237 546,82	-180 215,54	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	11 577,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 223 944,68	-180 215,54	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 840,14	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	185,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	26 435,35	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	26 435,35	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	918 814,37	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		14 431 570,99	-159 085,54	0,00
= a + b + c + d + e				
023	Virement à la section d'investissement	0,00	174 423,54	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	665 492,51	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	665 492,51	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		665 492,51	174 423,54	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		665 492,51	174 423,54	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		15 097 063,50	15 338,00	0,00
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	106 070,70
Montant des ICNE de l'exercice N-1	118 986,69
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-12 915,99

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	30 200,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 200,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 449 953,02	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	20 301,80	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	1 030,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	325 960,06	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	308 940,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	9 600,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	354 382,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	27 700,00	0,00	0,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	10 000,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	388 599,16	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	3 440,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	8 125 940,95	15 338,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 289 077,00	0,00	0,00
73112	Cotisation sur la VAE	948 805,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	195 683,00	0,00	0,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	84 289,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	2 216 537,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	25 585,24	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	363 280,00	15 338,00	0,00
7336	Droits de place	0,00	0,00	0,00
7362	Taxes de séjour	2 684,71	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 066 676,07	0,00	0,00
74124	Dotations d'intercommunalité	757 205,00	0,00	0,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	543 353,00	0,00	0,00
744	FCTVA	22 793,43	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	30 026,25	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	4 500,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	98 190,34	0,00	0,00
74741	Participat° Communes du GFP	2 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	433 208,64	0,00	0,00
748311	Compens. pertes bases imposition CET	34,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	0,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	77 870,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	1 062,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	209 539,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	886 894,41	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	20 564,50	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	20 564,50	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		12 693 334,54	15 338,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 340,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	340,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		12 694 674,54	15 338,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	101 742,29	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	101 742,29	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		101 742,29	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 796 416,83	15 338,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10) 0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10) 0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
100	Opération d'équipement n° 100 (5)	0,00	0,00	0,00
102	Opération d'équipement n° 102 (5)	75 000,00	0,00	0,00
103	Opération d'équipement n° 103 (5)	100 000,00	0,00	0,00
104	Opération d'équipement n° 104 (5)	0,00	50 000,00	0,00
212	Opération d'équipement n° 212 (5)	42 692,00	0,00	0,00
216	Opération d'équipement n° 216 (5)	0,00	0,00	0,00
218	Opération d'équipement n° 218 (5)	90 655,00	20 000,00	0,00
219	Opération d'équipement n° 219 (5)	244 170,00	0,00	0,00
220	Opération d'équipement n° 220 (5)	150 000,00	0,00	0,00
24	Opération d'équipement n° 24 (5)	34 104,00	0,00	0,00
27	Opération d'équipement n° 27 (5)	32 280,00	1 400,00	0,00
29	Opération d'équipement n° 29 (5)	3 000,00	0,00	0,00
30	Opération d'équipement n° 30 (5)	0,00	0,00	0,00
37	Opération d'équipement n° 37 (5)	5 360,00	0,00	0,00
39	Opération d'équipement n° 39 (5)	3 117,00	0,00	0,00
41	Opération d'équipement n° 41 (5)	6 800,00	1 300,00	0,00
50	Opération d'équipement n° 50 (5)	10 162,00	0,00	0,00
51	Opération d'équipement n° 51 (5)	15 162,00	13 000,00	0,00
52	Opération d'équipement n° 52 (5)	519,00	0,00	0,00
53	Opération d'équipement n° 53 (5)	0,00	0,00	0,00
54	Opération d'équipement n° 54 (5)	5 352,00	0,00	0,00
56	Opération d'équipement n° 56 (5)	2 791,00	0,00	0,00
58	Opération d'équipement n° 58 (5)	61 420,00	0,00	0,00
59	Opération d'équipement n° 59 (5)	18 720,00	0,00	0,00
61	Opération d'équipement n° 61 (5)	0,00	1 000,00	0,00
63	Opération d'équipement n° 63 (5)	7 341,00	0,00	0,00
64	Opération d'équipement n° 64 (5)	216 000,00	167 500,00	0,00
65	Opération d'équipement n° 65 (5)	13 844,95	0,00	0,00
66	Opération d'équipement n° 66 (5)	151 800,00	0,00	0,00
67	Opération d'équipement n° 67 (5)	40 954,00	0,00	0,00
69	Opération d'équipement n° 69 (5)	25 076,00	0,00	0,00
70	Opération d'équipement n° 70 (5)	3 216,39	0,00	0,00
72	Opération d'équipement n° 72 (5)	41 167,00	0,00	0,00
73	Opération d'équipement n° 73 (5)	72 435,00	0,00	0,00
75	Opération d'équipement n° 75 (5)	12 526,00	0,00	0,00
76	Opération d'équipement n° 76 (5)	23 880,00	0,00	0,00
80	Opération d'équipement n° 80 (5)	0,00	0,00	0,00
81	Opération d'équipement n° 81 (5)	22 913,00	0,00	0,00
82	Opération d'équipement n° 82 (5)	0,00	0,00	0,00
83	Opération d'équipement n° 83 (5)	34 200,00	0,00	0,00
85	Opération d'équipement n° 85 (5)	0,00	0,00	0,00
86	Opération d'équipement n° 86 (5)	11 484,00	0,00	0,00
87	Opération d'équipement n° 87 (5)	54 540,00	0,00	0,00
88	Opération d'équipement n° 88 (5)	2 413,00	3 000,00	0,00
89	Opération d'équipement n° 89 (5)	0,00	0,00	0,00
90	Opération d'équipement n° 90 (5)	0,00	0,00	0,00
91	Opération d'équipement n° 91 (5)	52 800,00	0,00	0,00
92	Opération d'équipement n° 92 (5)	21 000,00	0,00	0,00
94	Opération d'équipement n° 94 (5)	18 794,00	0,00	0,00
95	Opération d'équipement n° 95 (5)	102 831,64	0,00	0,00
96	Opération d'équipement n° 96 (5)	543 200,00	0,00	0,00
97	Opération d'équipement n° 97 (5)	5 500,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 379 219,98	257 200,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	487 305,91	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	487 305,91	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Affiché le
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	82 776,46	-82 776,46	0,00
Total des dépenses financières		570 082,37	-82 776,46	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 949 302,35	174 423,54	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	101 742,29	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	101 742,29	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	37 193,42	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	7 225,73	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	26 603,89	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	29 319,25	0,00	0,00
13931	Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.	1 400,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		101 742,29	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 051 044,64	174 423,54	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	637 781,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	317 367,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	59 808,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	202 997,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	57 609,00	0,00	0,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	637 781,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	209 558,61	0,00	0,00
10222	FCTVA	209 558,61	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	209 558,61	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	847 339,61	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	174 423,54	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	665 492,51	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	11 122,84	0,00	0,00
28031	Frais d'études	10,00	0,00	0,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	4 217,75	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	13 272,40	0,00	0,00
28041413	Subv.Cne GFP : Projet infrastructure	37 629,89	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	839,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	22 720,83	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	494,55	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	24 652,95	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	179 552,56	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	7 928,40	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	25 427,17	0,00	0,00
28138	Autres constructions	9 989,55	0,00	0,00
28141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	33 364,11	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	5 440,70	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	2 402,18	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	1 838,15	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	3 154,09	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	486,00	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	30 359,67	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	854,32	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	36 925,22	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	3 134,72	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	10 324,10	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	49 863,67	0,00	0,00
28184	Mobilier	38 013,94	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	111 473,75	0,00	0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	665 492,51	174 423,54	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	665 492,51	174 423,54	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Affiché le positions nouvelles (3)	510
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 512 832,12	174 423,54	0,00
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 100 (1)
LIBELLE : SUBV EQUIPEMENT AUX COMMUNES DU GFP**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041413	Subv.Cne GFP : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102 (1)

LIBELLE : OPAH

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 103 (1)
LIBELLE : BATIMENTS ADMINISTRATIFS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 104 (1)
LIBELLE : PRESBYTERE STE CROIX DU MONT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	50 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 212 (1)
LIBELLE : PROG. VOIRIE 2012****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

Affiché le

SLO
III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

ID : 033-200069581-20201014-D20201014-DE

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 216 (1)
LIBELLE : PROG. VOIRIE 2016

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 217 (1)
LIBELLE : PROG. VOIRIE 2017****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 218 (1) LIBELLE : PROG. VOIRIE 2018

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		292 025,23	a 0,00	20 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041413	Subv.Cne GFP : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	292 025,23	0,00	20 000,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	292 025,23	0,00	20 000,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 219 (1)
LIBELLE : PROG. VOIRIE 2019****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 320,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	4 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 220 (1)
LIBELLE : PROG VOIRIE 2020

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24 (1)
LIBELLE : ACHAT MAT INFORMATIQUE ET MOBILIER****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		47 828,36	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	47 828,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	47 828,36	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

Affiché le

S.E.S.

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

ID : 033-200069581-20201014-D2020034-DE

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 27 (1)

LIBELLE : MA ILLATS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		9 374,40	a 0,00	1 400,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 374,40	0,00	1 400,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 374,40	0,00	1 400,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 29 (1)
LIBELLE : SITE INTERNET CDC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		20 280,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	20 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	20 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 30 (1) LIBELLE : AIRES ACCUEIL GENS DU VOYAGE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 37 (1)
LIBELLE : MA PORTETS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		10 371,60	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 371,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	4 574,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 797,20	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 39 (1) LIBELLE : AQUISITION MATS SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 406,42	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 406,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 406,42	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

Affiché le

SLO
iii

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

TID : 033-200069581-20201014-D2020304-DE

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 41 (1)
LIBELLE : MA PREIGNAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 370,00	a 0,00	1 300,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 370,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 370,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 50 (1)
LIBELLE : ACHAT MATERIELS ET EQUIPEMENTS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		57 777,55	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	57 777,55	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	6 323,92	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	51 453,63	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 51 (1) LIBELLE : MEDIATHEQUE - SIEGE CDC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 584,76	a 0,00	13 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 584,76	0,00	13 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	3 696,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	1 888,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 52 (1) LIBELLE : ANNEXE SIEGE CDC GARE PODENSAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 489,01	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 489,01	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	5 489,01	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 53 (1)
LIBELLE : ANNEXE SIEGE CDC ROUTE DE BRANNE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 54 (1)
LIBELLE : RESEAU LECTURE PUBLIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 377,42	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 377,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	6 377,42	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 56 (1)
LIBELLE : ANNEXE SIEGE TRESORERIE PODENSAC**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		19 992,39	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	19 992,39	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	19 992,39	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 58 (1)
LIBELLE : MA de CERONS**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		23 772,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	23 772,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	22 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	972,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 59 (1) LIBELLE : REHAB BIBLIOTHEQUES RLP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 61 (1)
LIBELLE : MATERIELS SERVICE TECHNIQUE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	1 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 63 (1)
LIBELLE : MA DE CADILLAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		11 902,70	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 902,70	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	10 180,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 721,86	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 64 (1) LIBELLE : ACQUISITION FONCIERE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	167 500,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	167 500,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	167 500,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 65 (1) LIBELLE : DOCS URBANISME CMNES DU GFP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		103 203,09	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	103 203,09	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	103 203,09	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 66 (1) LIBELLE : ELABORATION DU PLUI

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		121 875,14	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	121 875,14	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	121 875,14	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) · Excédent de financement si positif · Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 67 (1) LIBELLE : COUVERTURE NUMERIQUE TERRITOIRE CDC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		40 954,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	40 954,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	40 954,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 68 (1)
LIBELLE : OFFICE DE TOURISME DE CADILLAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

Affiché le

SLO
III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

ID : 033-200069581-20201014-D2020034-DE

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 69 (1)
LIBELLE : IMMEUBLE RUE DE L OEUILLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 70 (1) LIBELLE : ORTERRA

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 72 (1)
LIBELLE : LAC DE LAROMET**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		72 514,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	55 439,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	55 439,64	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	17 074,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	15 216,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 857,96	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 73 (1) LIBELLE : ILE DE RAYMOND

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		13 113,65	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	13 113,65	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	13 113,65	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 75 (1) LIBELLE : GYMNASSE SALLE POLYVALENTE CADILLAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 76 (1) LIBELLE : PISCINE DE CADILLAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		16 800,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	16 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	16 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 78 (1)
LIBELLE : VESTIAIRES STADE FOOT STE CROIX DU MONT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 80 (1)
LIBELLE : ACCUEIL DE LOISIRS DE CADILLAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 81 (1)
LIBELLE : PARC INFORMATIQUE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		295 053,57	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	34 154,46	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	34 154,46	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	260 899,11	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	256 670,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 228,89	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 82 (1) LIBELLE : PARC VEHICULES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 83 (1)
LIBELLE : ENTREES DE BOURG

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 000,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041413	Subv.Cne GFP : Projet Infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 84 (1) LIBELLE : PONTON DE CADILLAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 85 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT URBAIN**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 86 (1) LIBELLE : PROGRAMMATION BATIMENTS ADMINISTRATIFS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		34 572,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	34 572,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	34 572,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 87 (1)
LIBELLE : TOURISME**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 88 (1) LIBELLE : PREVENTION

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 550,34	a 0,00	3 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 550,34	0,00	3 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	3 550,34	0,00	3 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 89 (1)
LIBELLE : POLE SOCIAL CADILLAC**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90 (1) LIBELLE : POLE SOCIAL PAILLET

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 91 (1) LIBELLE : RESTAURANT LAROMET

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 92 (1)
LIBELLE : LAC AUX BRANCHES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 94 (1)
LIBELLE : SOUTIEN ECONOMIQUES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		22 736,42	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	22 736,42	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	1 678,95	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	21 057,47	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 95 (1) LIBELLE : IMMEUBLE VILLA ROSA

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		173 210,87	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	173 210,87	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	173 210,87	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 96 (1)
LIBELLE : TERRAIN FAMILIAL LOCATIF**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		21 009,60	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	21 009,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	21 009,60	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 97 (1)
LIBELLE : VIDEO PROTECTION

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^e publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	570 082	568 235	5 500	0	38 860	39 523	647 202	113 201	25 076	865 073	76 550	2 949 302
- Equipements municipaux (2)		568 235	0	0	38 860	39 523	647 202	113 201	25 076	794 119	57 756	2 283 972
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	5 500	0	0	0	0	0	0	70 954	18 794	95 248
- Opérations financières	570 082											570 082
Dépenses d'ordre	101 742											101 742
Total dépenses de l'exercice	671 825	568 235	5 500	0	38 860	39 523	647 202	113 201	25 076	865 073	76 550	3 051 045
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	671 825	568 235	5 500	0	38 860	39 523	647 202	113 201	25 076	865 073	76 550	3 051 045
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	875 051	10 500	0	0	0	0	255 368	4 125	17 585	315 855	34 348	1 512 832
RAR N-1 et reports	1 538 213	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 538 213
Total cumulé recettes d'investissement	2 413 264	10 500	0	0	0	0	255 368	4 125	17 585	315 855	34 348	3 051 045

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	5 515 513	1 565 915	46 949	210 243	801 386	2 148 081	985 528	1 794 407	6 350	1 337 286	685 406	15 097 064
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	5 515 513	1 565 915	46 949	210 243	801 386	2 148 081	985 528	1 794 407	6 350	1 337 286	685 406	15 097 064
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	9 836 855	78 321	1 000	340 081	78 242	767 242	250 894	978 411	0	424 795	40 576	12 796 417
RAR N-1 et reports	2 300 647	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 300 647
Total cumulé recettes de fonctionnement	12 137 502	78 321	1 000	340 081	78 242	767 242	250 894	978 411	0	424 795	40 576	15 097 064

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement		671 825	568 235	5 500	0	38 860	39 523	647 202	113 201	25 076	865 073	76 550	3 051 045
Dépenses réelles		570 082	568 235	5 500	0	38 860	39 523	647 202	113 201	25 076	865 073	76 550	2 949 302
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	82 776	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	82 776
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	487 306	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	487 306
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	568 235	5 500	0	38 860	39 523	647 202	113 201	25 076	865 073	76 550	2 379 220
102	OPAH	0	0	0	0	0	0	0	0	0	75 000	0	75 000
103	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	0	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
212	PROG. VOIRIE 2012	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42 692	0	42 692
218	PROG. VOIRIE 2018	0	0	0	0	0	0	0	0	0	90 655	0	90 655
219	PROG. VOIRIE 2019	0	0	0	0	0	0	0	0	0	244 170	0	244 170
220	PROG VOIRIE 2020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 000	0	150 000
24	ACHAT MAT INFORMATIQUE ET MOBILIER	0	34 104	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 104
27	MA ILLATS	0	0	0	0	0	0	0	32 280	0	0	0	32 280
29	SITE INTERNET CDC	0	3 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000
37	MA PORTETS	0	0	0	0	0	0	0	5 360	0	0	0	5 360
39	AQUISITION MATS SERVICE ENFANCE JEUNESSE	0	0	0	0	0	3 117	0	0	0	0	0	3 117
41	MA PREIGNAC	0	0	0	0	0	0	0	6 800	0	0	0	6 800

CDC CONVERGENCE GARONNE - CDC CONVERGENCE GARONNE - DM - 2020

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le 23/10/2020
 ID: 033-200069581-20201014-D2020_954-DE

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Affiché le ID: 033-200069581-20201014-D2020_954-DE	9 SLO services urbains, environnement	10 TQAI économique	11 12
50	ACHAT MATERIELS ET EQUIPEMENTS	0	8 136	0	0	2 026	0	0	0	0	0	0	0	10 162
51	MEDIATHEQUE - SIEGE CDC	0	2 400	0	0	12 762	0	0	0	0	0	0	0	15 162
52	ANNEXE SIEGE CDC GARE PODENSAC	0	519	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	519
54	RESEAU LECTURE PUBLIQUE	0	0	0	0	5 352	0	0	0	0	0	0	0	5 352
56	ANNEXE SIEGE TRESORERIE PODENSAC	0	2 791	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 791
58	MA de CERONS	0	0	0	0	0	0	0	61 420	0	0	0	0	61 420
59	REHAB BIBLIOTHEQUES RLP	0	0	0	0	18 720	0	0	0	0	0	0	0	18 720
63	MA DE CADILLAC	0	0	0	0	0	0	0	7 341	0	0	0	0	7 341
64	ACQUISITION FONCIERE	0	216 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	216 000
65	DOCS URBANISME CMNES DU GFP	0	13 845	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 845
66	ELABORATION DU PLUI	0	151 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	151 800
67	COUVERTURE NUMERIQUE TERRITOIRE CDC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 954	0	0	40 954
69	IMMEUBLE RUE DE L OEUILLE	0	0	0	0	0	0	0	0	25 076	0	0	0	25 076
70	ORTERRA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 216	0	3 216
72	LAC DE LAROMET	0	0	0	0	0	0	0	0	0	41 167	0	0	41 167
73	ILE DE RAYMOND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	72 435	0	0	72 435
75	GYMNASE SALLE POLYVALENTE CADILLAC	0	0	0	0	0	12 526	0	0	0	0	0	0	12 526
76	PISCINE DE CADILLAC	0	0	0	0	0	23 880	0	0	0	0	0	0	23 880
81	PARC INFORMATIQUE	0	21 743	0	0	0	0	1 170	0	0	0	0	0	22 913
83	ENTREES DE BOURG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 200	0	0	34 200
86	PROGRAMMATION BATIMENTS ADMINISTRATIFS	0	11 484	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 484
87	TOURISME	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54 540	0	54 540
88	PREVENTION	0	2 413	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 413
91	RESTAURANT LAROMET	0	0	0	0	0	0	0	0	0	52 800	0	0	52 800
92	LAC AUX BRANCHES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 000	0	0	21 000
94	SOUTIEN ECONOMIQUES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 794	0	18 794
95	IMMEUBLE VILLA ROSA	0	0	0	0	0	0	102 832	0	0	0	0	0	102 832
96	TERRAIN FAMILIAL LOCATIF	0	0	0	0	0	0	543 200	0	0	0	0	0	543 200
97	VIDEO PROTECTION	0	0	5 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 500
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		101 742	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	101 742
040	Opérat* ordre transfert entre sections	101 742	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	101 742
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

CDC CONVERGENCE GARONNE - CDC CONVERGENCE GARONNE - DM - 2020

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Affiché le	9	10
											033-200069581-20201014-D2020_154-DE	services urbains, environnement	économique

RECETTES

Total recettes investissement		875 051	10 500	0	0	0	0	255 368	4 125	17 585	315 855	34 348	1 512 832
Recettes réelles		209 559	10 500	0	0	0	0	255 368	4 125	17 585	315 855	34 348	847 340
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	209 559	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	209 559
13	Subventions d'investissement	0	10 500	0	0	0	0	255 368	4 125	17 585	315 855	34 348	637 781
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		665 493	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	665 493
021	Virement de la sect* de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérat* ordre transfert entre sections	665 493	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	665 493
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement		5 515 513	1 565 915	46 949	210 243	801 386	2 148 081	985 528	1 794 407	6 350	1 337 286	685 406	15 097 064
Dépenses réelles		4 850 020	1 565 915	46 949	210 243	801 386	2 148 081	985 528	1 794 407	6 350	1 337 286	685 406	14 431 571
011	Charges à caractère général	0	371 502	9 530	18 844	272 037	447 818	148 165	445 382	6 350	425 841	97 728	2 243 197
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 500	950 450	36 419	191 398	496 649	1 623 665	745 068	578 174	0	878 947	138 791	5 652 062
014	Atténuations de produits	2 461 715	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 461 715
022	Dépenses imprévues	918 814	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	918 814
65	Autres charges de gestion courante	52 900	240 163	1 000	0	32 400	75 857	91 495	770 716	0	32 448	441 110	1 738 089

CDC CONVERGENCE GARONNE - CDC CONVERGENCE GARONNE - DM - 2020

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Affiché(e)			
											9 services urbains, environnement	9 services économique	TOTAL	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	153 711	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	153 711
67	Charges exceptionnelles	1 223 945	3 800	0	0	300	740	800	135	0	50	7 777	1 237 547	
68	Dot. aux amortissements et provisions	26 435	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 435	
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>665 493</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>665 493</i>	
023	Virement à la section d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
042	Opérat ^o ordre transfert entre sections	665 493	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	665 493	
043	Opérat ^o ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		9 836 855	78 321	1 000	340 081	78 242	767 242	250 894	978 411	0	424 795	40 576	12 796 417
Recettes réelles		9 735 113	78 321	1 000	340 081	78 242	767 242	250 894	978 411	0	424 795	40 576	12 694 675
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	21 550	3 500	0	0	5 150	0	30 200
70	Produits des services, du domaine, vente	0	68 294	0	329 905	1 030	314 505	12 395	335 700	0	388 124	0	1 449 953
73	Impôts et taxes	8 123 256	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 685	8 125 941
74	Dotations et participations	1 611 856	10 026	1 000	10 176	75 872	431 187	223 929	642 711	0	28 621	31 298	3 066 676
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	11 070	0	0	2 900	6 594	20 565
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	1 340	0	0	0	0	0	0	1 340
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>101 742</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>101 742</i>
042	Opérat ^o ordre transfert entre sections	101 742	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	101 742
043	Opérat ^o ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat* décentralisée, act* européen.	Total
DEPENSES (2)		5 515 512,86	1 565 914,76	0,00	0,00	7 081 427,62
Dépenses de l'exercice		5 515 512,86	1 565 914,76	0,00	0,00	7 081 427,62
011	Charges à caractère général	0,00	371 502,12	0,00	0,00	371 502,12
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 500,00	950 450,12	0,00	0,00	962 950,12
014	Atténuations de produits	2 461 715,44	0,00	0,00	0,00	2 461 715,44
022	Dépenses imprévues	918 814,37	0,00	0,00	0,00	918 814,37
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	665 492,51	0,00	0,00	0,00	665 492,51
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	52 900,00	240 162,52	0,00	0,00	293 062,52
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	153 710,51	0,00	0,00	0,00	153 710,51
67	Charges exceptionnelles	1 223 944,68	3 800,00	0,00	0,00	1 227 744,68
68	Dot. aux amortissements et provisions	26 435,35	0,00	0,00	0,00	26 435,35
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		12 137 501,63	78 320,50	0,00	0,00	12 215 822,13
Recettes de l'exercice		9 836 854,96	78 320,50	0,00	0,00	9 915 175,46
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	101 742,29	0,00	0,00	0,00	101 742,29
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	68 294,25	0,00	0,00	68 294,25
73	Impôts et taxes	8 123 256,24	0,00	0,00	0,00	8 123 256,24
74	Dotations et participations	1 611 856,43	10 026,25	0,00	0,00	1 621 882,68
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		2 300 646,67	0,00	0,00	0,00	2 300 646,67
SOLDE (2)		6 621 988,77	-1 487 594,26	0,00	0,00	5 134 394,51

Envoyé en préfecture le 23/10/2020
 Reçu en préfecture le 23/10/2020
 Affiché le 
 ID : 033-200069581-20201014-D2020-154-DE

(1)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		1 258 435,63	184 108,54	0,00	120 470,59	0,00	2 900,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		1 258 435,63	184 108,54	0,00	120 470,59	0,00	2 900,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	310 602,12	5 000,00	0,00	55 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	885 879,53	0,00	0,00	64 570,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	58 153,98	179 108,54	0,00	0,00	0,00	2 900,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	3 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		78 320,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		78 320,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	68 294,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	10 026,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-1 180 115,13	-184 108,54	0,00	-120 470,59	0,00	-2 900,00	0,00	0,00	0,00

CDC CONVERGENCE GARONNE - CDC CONVERGENCE GARONNE - DM - 2020

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le



ID : 033-200069581-20201014-D2020_154-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		46 949,25	0,00	46 949,25
Dépenses de l'exercice		46 949,25	0,00	46 949,25
011	Charges à caractère général	9 530,00	0,00	9 530,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	36 419,25	0,00	36 419,25
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,00	1 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		1 000,00	0,00	1 000,00
Recettes de l'exercice		1 000,00	0,00	1 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 000,00	0,00	1 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-45 949,25	0,00	-45 949,25

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 242,79	210 242,79
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 242,79	210 242,79
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 844,48	18 844,48
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	191 398,31	191 398,31
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	340 081,39	340 081,39
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	340 081,39	340 081,39
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	329 904,91	329 904,91
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 176,48	10 176,48
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	Affiché le Services annexes de l'enseignement N° : 033-200069581-20201014-D2020_154-DE	SLO
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 838,60	129 838,60

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	210 242,79	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	210 242,79	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	18 844,48	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	191 398,31	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	340 081,39	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	340 081,39	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	329 904,91	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	10 176,48	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	129 838,60	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT**

A1.1

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		128 471,01	0,00	547 998,67	124 916,59	801 386,27
Dépenses de l'exercice		128 471,01	0,00	547 998,67	124 916,59	801 386,27
011	Charges à caractère général	7 665,00	0,00	174 326,42	90 045,59	272 037,01
012	Charges de personnel, frais assimilés	120 806,01	0,00	373 372,25	2 471,00	496 649,26
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	32 400,00	32 400,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	300,00	0,00	300,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	5 342,00	72 900,00	78 242,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	5 342,00	72 900,00	78 242,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	130,00	900,00	1 030,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	3 872,00	72 000,00	75 872,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	1 340,00	0,00	1 340,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-128 471,01	0,00	-542 656,67	-52 016,59	-723 144,27

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				321 Bibliothèques et médiathèques	Musées	Archives	Entretien du patrimoine culturel
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles				
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	547 998,67	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	547 998,67	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	174 326,42	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	373 372,25	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	5 342,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	5 342,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	130,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	3 872,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	1 340,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	-542 656,67	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		56 497,63	61 367,72	2 030 215,33	2 148 080,68
Dépenses de l'exercice		56 497,63	61 367,72	2 030 215,33	2 148 080,68
011	Charges à caractère général	525,00	42 975,00	404 318,28	447 818,28
012	Charges de personnel, frais assimilés	51 609,63	18 392,72	1 553 662,91	1 623 665,26
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 363,00	0,00	71 494,00	75 857,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	740,14	740,14
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	8 013,00	759 228,66	767 241,66
Recettes de l'exercice		0,00	8 013,00	759 228,66	767 241,66
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	21 550,00	21 550,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	314 504,89	314 504,89
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	8 013,00	423 173,77	431 186,77
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-56 497,63	-53 354,72	-1 270 986,67	-1 380 839,02

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
	DEPENSES (2)	18 250,00	19 170,00	1 430,00	1 475,00	0,00	1 977 658,81	52 556,52	0,00
	Dépenses de l'exercice	18 250,00	19 170,00	1 430,00	1 475,00	0,00	1 977 658,81	52 556,52	0,00
011	Charges à caractère général	18 250,00	19 170,00	1 430,00	1 475,00	0,00	401 468,28	2 850,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 503 956,39	49 706,52	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 494,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	740,14	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	738 228,66	21 000,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	738 228,66	21 000,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	550,00	21 000,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	314 504,89	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	423 173,77	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-18 250,00	-19 170,00	-1 430,00	-1 475,00	0,00	-1 239 430,15	-31 556,52	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		0,00	985 528,49	985 528,49
Dépenses de l'exercice		0,00	985 528,49	985 528,49
011	Charges à caractère général	0,00	148 165,31	148 165,31
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	745 067,78	745 067,78
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	91 495,40	91 495,40
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	800,00	800,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	250 894,21	250 894,21
Recettes de l'exercice		0,00	250 894,21	250 894,21
013	Atténuations de charges	0,00	3 500,00	3 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	12 395,17	12 395,17
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	223 928,66	223 928,66
75	Autres produits de gestion courante	0,00	11 070,38	11 070,38
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-734 634,28	-734 634,28

CDC CONVERGENCE GARONNE - CDC CONVERGENCE GARONNE - DM - 2020

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act* pour l'enfance et l'adolescence	523 Act* pour personnes en difficulté	524 Autres services
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	157 946,15	0,00	671 852,72	15 752,34	139 977,28
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	157 946,15	0,00	671 852,72	15 752,34	139 977,28
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	25 835,00	0,00	76 950,97	15 752,34	29 627,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	124 811,15	0,00	509 906,35	0,00	110 350,28
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	7 300,00	0,00	84 195,40	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	900,00	0,00	153 512,88	12 010,38	84 470,95
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	900,00	0,00	153 512,88	12 010,38	84 470,95
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 455,17	940,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	900,00	0,00	138 557,71	0,00	84 470,95
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 070,38	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	-157 046,15	0,00	-518 339,84	-3 741,96	-55 506,33

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	463 376,99	0,00	0,00	1 331 029,82	1 794 406,81
Dépenses de l'exercice		0,00	463 376,99	0,00	0,00	1 331 029,82	1 794 406,81
011	Charges à caractère général	0,00	286 685,00	0,00	0,00	158 696,70	445 381,70
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	148 891,99	0,00	0,00	429 281,91	578 173,90
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	27 800,00	0,00	0,00	742 916,21	770 716,21
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	135,00	135,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	250 000,00	0,00	0,00	728 410,89	978 410,89
Recettes de l'exercice		0,00	250 000,00	0,00	0,00	728 410,89	978 410,89
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	250 000,00	0,00	0,00	85 700,00	335 700,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	642 710,89	642 710,89
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-213 376,99	0,00	0,00	-602 618,93	-815 995,92

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		2 402,00	3 947,60	0,00	0,00	6 349,60
Dépenses de l'exercice		2 402,00	3 947,60	0,00	0,00	6 349,60
011	Charges à caractère général	2 402,00	3 947,60	0,00	0,00	6 349,60
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-2 402,00	-3 947,60	0,00	0,00	-6 349,60

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 23/10/2020
 Reçu en préfecture le 23/10/2020
 Affiché le 
 ID : 033-200069581-20201014-D2020-164-DE

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		373 861,87	573 047,24	390 377,31	1 337 286,42
Dépenses de l'exercice		373 861,87	573 047,24	390 377,31	1 337 286,42
011	Charges à caractère général	108 751,00	243 069,72	74 020,00	425 840,72
012	Charges de personnel, frais assimilés	285 110,87	329 927,52	283 908,98	878 947,37
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	32 448,33	32 448,33
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	50,00	0,00	50,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		318 912,00	0,00	105 882,80	424 794,80
Recettes de l'exercice		318 912,00	0,00	105 882,80	424 794,80
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	5 150,00	5 150,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	318 912,00	0,00	69 211,80	388 123,80
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	28 621,00	28 621,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	2 900,00	2 900,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-54 949,87	-573 047,24	-284 494,51	-912 491,62

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	16 092,48	255 769,39	0,00	102 000,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 23/10/2020
 Reçu en préfecture le 23/10/2020
 Affiché le 
 ID : 033-200069581-20201014-D2020_154-DE

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	Dépenses de l'exercice	0,00	16 092,48	255 769,39	0,00	102 000,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	2 650,00	4 101,00	0,00	102 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	13 442,48	251 668,39	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	28 212,00	290 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	28 212,00	290 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	28 212,00	290 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	12 119,52	34 930,61	0,00	-102 000,00	0,00	0,00

CDC CONVERGENCE GARONNE - CDC CONVERGENCE GARONNE - DM - 2020

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act ⁿ spécif. lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel
	DEPENSES (2)	433 547,24	1 500,00	138 000,00	0,00	0,00	346 219,83	44 157,48	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	433 547,24	1 500,00	138 000,00	0,00	0,00	346 219,83	44 157,48	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	103 569,72	1 500,00	138 000,00	0,00	0,00	73 370,00	650,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	329 927,52	0,00	0,00	0,00	0,00	240 401,50	43 507,48	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 448,33	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 412,80	45 470,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 412,80	45 470,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 150,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 741,80	45 470,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 621,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 900,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-433 547,24	-1 500,00	-138 000,00	0,00	0,00	-285 807,03	1 312,52	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
	DEPENSES (2)	258 118,44	0,00	0,00	0,00	0,00	342 500,02	84 787,11	685 405,57
	Dépenses de l'exercice	258 118,44	0,00	0,00	0,00	0,00	342 500,02	84 787,11	685 405,57
011	Charges à caractère général	4 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 738,08	8 590,00	97 728,08
012	Charges de personnel, frais assimilés	35 608,65	0,00	0,00	0,00	0,00	41 984,94	61 197,11	138 790,70
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	218 109,79	0,00	0,00	0,00	0,00	208 000,00	15 000,00	441 109,79
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 777,00	0,00	7 777,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	6 594,12	3 266,05	30 716,25	40 576,42
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	6 594,12	3 266,05	30 716,25	40 576,42
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 684,71	0,00	2 684,71
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	581,34	30 716,25	31 297,59
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	6 594,12	0,00	0,00	6 594,12

CDC CONVERGENCE GARONNE - CDC CONVERGENCE GARONNE - DM - 2020

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	Affiché le 96 Aides aux services publics ID : 033-200069581-20201014-D2020_154-DE	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-258 118,44	0,00	0,00	0,00	6 594,12	-339 233,97	-54 070,86	-644 829,15

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Si s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspondra la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		671 824,66	566 998,95	0,00	0,00	1 240 059,61
Dépenses de l'exercice		671 824,66	566 998,95	0,00	0,00	1 240 059,61
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	82 776,46	0,00	0,00	0,00	82 776,46
040	Opérat° ordre transfert entre sections	101 742,29	0,00	0,00	0,00	101 742,29
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	487 305,91	0,00	0,00	0,00	487 305,91
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	566 998,95	0,00	0,00	568 234,95
103	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
24	ACHAT MAT INFORMATIQUE ET MOBILIER	0,00	34 104,00	0,00	0,00	34 104,00
29	SITE INTERNET CDC	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
50	ACHAT MATERIELS ET EQUIPEMENTS	0,00	6 900,00	0,00	0,00	8 136,00
51	MEDIATHEQUE - SIEGE CDC	0,00	2 400,00	0,00	0,00	2 400,00
52	ANNEXE SIEGE CDC GARE PODENSAC	0,00	519,00	0,00	0,00	519,00
56	ANNEXE SIEGE TRESORERIE PODENSAC	0,00	2 791,00	0,00	0,00	2 791,00
64	ACQUISITION FONCIERE	0,00	216 000,00	0,00	0,00	216 000,00
65	DOCS URBANISME CMNES DU GFP	0,00	13 844,95	0,00	0,00	13 844,95
66	ELABORATION DU PLUI	0,00	151 800,00	0,00	0,00	151 800,00
81	PARC INFORMATIQUE	0,00	21 743,00	0,00	0,00	21 743,00
86	PROGRAMMATION BATIMENTS ADMINISTRATIFS	0,00	11 484,00	0,00	0,00	11 484,00
88	PREVENTION	0,00	2 413,00	0,00	0,00	2 413,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CDC CONVERGENCE GARONNE - CDC CONVERGENCE GARONNE - DM - 2020

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables					02 Administration générale		03 Justice		Coopérat° décentralisée act° européen	Affiché le ID : 033-200069581-20201014-D2020_154-DE
Restes à réaliser – reports		0,00					0,00		0,00		0,00	0,00
RECETTES (2)		2 413 263,64					10 500,00		0,00		0,00	2 423 763,64
Recettes de l'exercice		875 051,12					10 500,00		0,00		0,00	885 551,12
010	Stocks	0,00					0,00		0,00		0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00					0,00		0,00		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00					0,00		0,00		0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	665 492,51					0,00		0,00		0,00	665 492,51
041	Opérations patrimoniales	0,00					0,00		0,00		0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	209 558,61					0,00		0,00		0,00	209 558,61
13	Subventions d'investissement	0,00					10 500,00		0,00		0,00	10 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00					0,00		0,00		0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00					0,00		0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00					0,00		0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00					0,00		0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00					0,00		0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00					0,00		0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00					0,00		0,00		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00					0,00		0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00					0,00		0,00		0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00					0,00		0,00		0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		1 538 212,52					0,00		0,00		0,00	1 538 212,52
SOLDE (2)		1 741 438,98					-556 498,95		0,00		0,00	1 183 704,03

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		561 098,95	0,00	0,00	5 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		561 098,95	0,00	0,00	5 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CDC CONVERGENCE GARONNE - CDC CONVERGENCE GARONNE - DM - 2020

Envoyé en préfecture le 23/10/2020
 Reçu en préfecture le 23/10/2020
 Affiché le 
 ID : 033-200069581-20201014-D2020-154-DE

(1)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat ^o générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	027 Subvention globale	028 Autres act ^o de coopérat ^o décentralisée
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		561 098,95	0,00	0,00	5 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
103	BATIMENTS	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24	ADMINISTRATIFS ACHAT MAT INFORMATIQUE ET MOBILIER	34 104,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
29	SITE INTERNET CDC	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
50	ACHAT MATERIELS ET EQUIPEMENTS	5 000,00	0,00	0,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51	MEDIATHEQUE - SIEGE CDC	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
52	ANNEXE SIEGE CDC GARE PODENSAC	519,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
56	ANNEXE SIEGE TRESORERIE PODENSAC	2 791,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64	ACQUISITION FONCIERE	216 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	DOCS URBANISME CMNES DU GFP	13 844,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	ELABORATION DU PLUI	151 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
81	PARC INFORMATIQUE	20 743,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
86	PROGRAMMATION	11 484,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
88	BATIMENTS ADMINISTRATIFS PREVENTION	2 413,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CDC CONVERGENCE GARONNE - CDC CONVERGENCE GARONNE - DM - 2020

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le  Sous-fonctio...

ID : 033-200069581-20201014-D2020_154-DE

(1)	Libellé	Sous-fonction 02								Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres			
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-550 598,95	0,00	0,00	-5 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		5 500,00	0,00	5 500,00
Dépenses de l'exercice		5 500,00	0,00	5 500,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		5 500,00	0,00	5 500,00
97	VIDEO PROTECTION	5 500,00	0,00	5 500,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00

CDC CONVERGENCE GARONNE - CDC CONVERGENCE GARONNE - DM - 2020

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le

Total

SLO

ID : 033-200069581-20201014-D2020_154-DE

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-5 500,00	0,00	-5 500,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
97	VIDEO PROTECTION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CDC CONVERGENCE GARONNE - CDC CONVERGENCE GARONNE - DM - 2020

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect ^e de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat ^o ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CDC CONVERGENCE GARONNE - CDC CONVERGENCE GARONNE - DM - 2020

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	Affiché le Services annexes de l'enseignement ID : 033-200069581	20201014-D2020_154-DE
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25			Sous-fonction 255	
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	36 834,00	2 026,00	38 860,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	36 834,00	2 026,00	38 860,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	36 834,00	2 026,00	38 860,00
50	ACHAT MATERIELS ET EQUIPEMENTS	0,00	0,00	0,00	2 026,00	2 026,00
51	MEDIATHEQUE - SIEGE CDC	0,00	0,00	12 762,00	0,00	12 762,00
54	RESEAU LECTURE PUBLIQUE	0,00	0,00	5 352,00	0,00	5 352,00
59	REHAB BIBLIOTHEQUES RLP	0,00	0,00	18 720,00	0,00	18 720,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser -- reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	Action culturelle	Affiché le	ID : 033-200069581-20201014-D2020_154-DE
						23/10/2020	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	-36 834,00	-2 026,00	-38 860,00	

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	36 834,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	36 834,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	36 834,00	0,00	0,00	0,00

CDC CONVERGENCE GARONNE - CDC CONVERGENCE GARONNE - DM - 2020

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Affiche-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien ou patrimoine culturel
50	ACHAT MATERIELS ET EQUIPEMENTS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
51	MEDIATHEQUE - SIEGE CDC	0,00	0,00	0,00	0,00	12 762,00	0,00	0,00	
54	RESEAU LECTURE PUBLIQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	5 352,00	0,00	0,00	
59	REHAB BIBLIOTHEQUES RLP	0,00	0,00	0,00	0,00	18 720,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
021	Virement de la sect* de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	-36 834,00	0,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	36 406,00	3 117,00	39 523,00
Dépenses de l'exercice		0,00	36 406,00	3 117,00	39 523,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	36 406,00	3 117,00	39 523,00
39	AQUISITION MATS SERVICE ENFANCE JEUNESSE	0,00	0,00	3 117,00	3 117,00
75	GYMNASSE SALLE POLYVALENTE CADILLAC	0,00	12 526,00	0,00	12 526,00
76	PISCINE DE CADILLAC	0,00	23 880,00	0,00	23 880,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 23/10/2020
 Reçu en préfecture le 23/10/2020
 Affiché le 
 ID : 033-200069581-20201014-D2020_154-DE

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Tota
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-36 406,00	-3 117,00	-39 523,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		12 526,00	0,00	23 880,00	0,00	0,00	3 117,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		12 526,00	0,00	23 880,00	0,00	0,00	3 117,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		12 526,00	0,00	23 880,00	0,00	0,00	3 117,00	0,00	0,00
39	AQUISITION MATS SERVICE ENFANCE JEUNESSE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 117,00	0,00	0,00
75	GYMNASE SALLE POLYVALENTE CADILLAC	12 526,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	PISCINE DE CADILLAC	0,00	0,00	23 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CDC CONVERGENCE GARONNE - CDC CONVERGENCE GARONNE - DM - 2020

Envoyé en préfecture le 23/10/2020
 Reçu en préfecture le 23/10/2020
 Affiché le 
 ID : 033-200069581-20201014-D2020-154-DE

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect ^o de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat ^o ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-12 526,00	0,00	-23 880,00	0,00	0,00	-3 117,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 23/10/2020
 Reçu en préfecture le 23/10/2020
 Affiché le 
 ID: 033-200069581-20201014-D2020-154-DE

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		0,00	647 201,64	647 201,64
Dépenses de l'exercice		0,00	647 201,64	647 201,64
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	647 201,64	647 201,64
81	PARC INFORMATIQUE	0,00	1 170,00	1 170,00
95	IMMEUBLE VILLA ROSA	0,00	102 831,64	102 831,64
96	TERRAIN FAMILIAL LOCATIF	0,00	543 200,00	543 200,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	255 368,00	255 368,00
Recettes de l'exercice		0,00	255 368,00	255 368,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 23/10/2020
 Reçu en préfecture le 23/10/2020
 Affiché le Total **SLO**
 ID : 033-200069581-20201014-D2020_154-DE

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
13	Subventions d'investissement	0,00	255 368,00	255 368,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-391 833,64	-391 833,64

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établiss sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	29 500,00	0,00	102 831,64	513 700,00	1 170,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	29 500,00	0,00	102 831,64	513 700,00	1 170,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	29 500,00	0,00	102 831,64	513 700,00	1 170,00
81	PARC INFORMATIQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 170,00
95	IMMEUBLE VILLA ROSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 831,64	0,00	0,00
96	TERRAIN FAMILIAL LOCATIF	0,00	0,00	0,00	29 500,00	0,00	0,00	513 700,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52			Sous-fonction 53		
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établiss sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services	
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 368,00	168 000,00	1 000,00	
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 368,00	168 000,00	1 000,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 368,00	168 000,00	1 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	-29 500,00	0,00	-16 463,64	-345 700,00	-170,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	113 201,00	113 201,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	113 201,00	113 201,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	113 201,00	113 201,00
27	MA ILLATS	0,00	0,00	0,00	0,00	32 280,00	32 280,00
37	MA PORTETS	0,00	0,00	0,00	0,00	5 360,00	5 360,00
41	MA PREIGNAC	0,00	0,00	0,00	0,00	6 800,00	6 800,00
58	MA de CERONS	0,00	0,00	0,00	0,00	61 420,00	61 420,00
63	MA DE CADILLAC	0,00	0,00	0,00	0,00	7 341,00	7 341,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	4 125,00	4 125,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	4 125,00	4 125,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CDC CONVERGENCE GARONNE - CDC CONVERGENCE GARONNE - DM - 2020

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	Crèches et garderies	Affiché le ID : 033-200069581-20201014-D2020_154-DE
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	4 125,00	4 125,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	-109 076,00	-109 076,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	25 076,00	0,00	25 076,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	25 076,00	0,00	25 076,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	25 076,00	0,00	25 076,00
69	IMMEUBLE RUE DE L OEUILLE	0,00	0,00	25 076,00	0,00	25 076,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	17 585,00	0,00	17 585,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	17 585,00	0,00	17 585,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	17 585,00	0,00	17 585,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CDC CONVERGENCE GARONNE - CDC CONVERGENCE GARONNE - DM - 2020

Envoyé en préfecture le 23/10/2020
 Reçu en préfecture le 23/10/2020
 Affiché le To: 
 ID : 033-200069581-20201014-D2020_154-DE

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accèsion à la propriété		
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	-7 491,00	0,00	0,00	-7 491,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		40 954,00	561 717,00	262 402,00	865 073,00
Dépenses de l'exercice		40 954,00	561 717,00	262 402,00	865 073,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		40 954,00	561 717,00	262 402,00	865 073,00
102	OPAH	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00
212	PROG. VOIRIE 2012	0,00	42 692,00	0,00	42 692,00
218	PROG. VOIRIE 2018	0,00	90 655,00	0,00	90 655,00
219	PROG. VOIRIE 2019	0,00	244 170,00	0,00	244 170,00
220	PROG VOIRIE 2020	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
67	COUVERTURE NUMERIQUE TERRITOIRE CDC	40 954,00	0,00	0,00	40 954,00
72	LAC DE LAROMET	0,00	0,00	41 167,00	41 167,00
73	ILE DE RAYMOND	0,00	0,00	72 435,00	72 435,00
83	ENTREES DE BOURG	0,00	34 200,00	0,00	34 200,00
91	RESTAURANT LAROMET	0,00	0,00	52 800,00	52 800,00
92	LAC AUX BRANCHES	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	75 000,00	240 855,00	315 855,00

CDC CONVERGENCE GARONNE - CDC CONVERGENCE GARONNE - DM - 2020

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Tota
	Recettes de l'exercice	0,00	75 000,00	240 855,00	315 855,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	75 000,00	240 855,00	315 855,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-40 954,00	-486 717,00	-21 547,00	-549 218,00

Affiché le  Total
ID : 033-200069581-20201014-D2020_154-DE

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 954,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 954,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CDC CONVERGENCE GARONNE - CDC CONVERGENCE GARONNE - DM - 2020

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le



ID : 033-200069581-20201014-D2020_154-DE

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						Transports urbains	Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public			
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 954,00	
102	OPAH	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
212	PROG. VOIRIE 2012	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
218	PROG. VOIRIE 2018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
219	PROG. VOIRIE 2019	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
220	PROG VOIRIE 2020	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	COUVERTURE NUMERIQUE TERRITOIRE CDC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 954,00	
72	LAC DE LAROMET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	ILE DE RAYMOND	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
83	ENTREES DE BOURG	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
91	RESTAURANT LAROMET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
92	LAC AUX BRANCHES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						Transports urbains	Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public			
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-40 954,00	

(1)	Libellé	Sous-fonction 82				Sous fonction 83				
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act* spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	527 517,00	34 200,00	0,00	189 967,00	0,00	0,00	72 435,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	527 517,00	34 200,00	0,00	189 967,00	0,00	0,00	72 435,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act. spéc. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	527 517,00	34 200,00	0,00	189 967,00	0,00	72 435,00	
102	OPAH	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00	
212	PROG. VOIRIE 2012	0,00	0,00	42 602,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
218	PROG. VOIRIE 2018	0,00	0,00	90 655,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
219	PROG. VOIRIE 2019	0,00	0,00	244 170,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
220	PROG VOIRIE 2020	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	COUVERTURE NUMERIQUE TERRITOIRE CDC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
72	LAC DE LAROMET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 167,00	0,00	0,00	
73	ILE DE RAYMOND	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 435,00	
83	ENTREES DE BOURG	0,00	0,00	0,00	34 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
91	RESTAURANT LAROMET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 800,00	0,00	0,00	
92	LAC AUX BRANCHES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00	0,00	0,00	
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES (2)	0,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00	28 867,00	188 063,00	23 925,00	
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00	28 867,00	188 063,00	23 925,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00	28 867,00	188 063,00	23 925,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Affiché le 23/10/2020



ID : 033-200069581-20201014-D202033154-DE

CDC CONVERGENCE GARONNE - CDC CONVERGENCE GARONNE - DM - 2020

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous-fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act. spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	SOLDE (2)	0,00	0,00	-452 517,00	-34 200,00	0,00	-161 100,00	188 063,00	0,00	-48 510,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 9 – Action économique

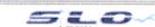
(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, Indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		18 794,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 756,39	0,00	76 550,39
Dépenses de l'exercice		18 794,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 756,39	0,00	76 550,39
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		18 794,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 756,39	0,00	76 550,39
70	ORTERRA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 216,39	0,00	3 216,39
87	TOURISME	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 540,00	0,00	54 540,00
94	SOUTIEN ECONOMIQUES	18 794,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 794,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 348,00	0,00	34 348,00

CDC CONVERGENCE GARONNE - CDC CONVERGENCE GARONNE - DM - 2020

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le 96
Aides aux services publics
ID : 033-200069581-20201014-D2020_154-DE



(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme		
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 348,00	0,00	34 348,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 348,00	0,00	34 348,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-18 794,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-23 408,39	0,00	-42 202,39

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					9 264 338,20									
1641 Emprunts en euros (total)					9 264 338,20									
00046399600	CRCAM D AQUITAINE	27/11/2007	2007-12-14	15/01/2008	80 000,00	F		4,390	4,390	EURO	A	C	N	A-1
00076438924	CRCAM D AQUITAINE	23/04/2008	2011-03-01	01/04/2011	437 350,00	F		3,580	3,580	EURO	A	C	N	A-1
00093042769	CRCAM D AQUITAINE	11/12/2012	2013-01-15	01/03/2014	1 500 000,00	F		3,920	3,920	EURO	A	C	N	A-1
10000018695	CRCAM D AQUITAINE	14/12/2017	2017-08-16	05/07/2018	22 286,65	F		3,150	3,150	EURO	A	C	N	A-1
10000934211	CRCAM D AQUITAINE	13/12/2017	2018-01-11	15/04/2018	1 625 492,00	F		2,390	2,390	EURO	A	C	O	A-1
1128769	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	14/12/2017	2017-08-16	01/01/2018	118 514,11	V		1,350	1,350	EURO	A	C	N	A-1
1630727	CAISSE EPARG AQUITAINE POITOU CHARENTES	14/12/2017	2017-08-16	15/01/2018	22 070,33	F		3,220	3,220	EURO	A	C	N	A-1
36424065101	CRCAM D AQUITAINE	20/12/2004	2004-12-20	05/09/2005	160 000,00	F		4,400	4,400	EURO	S	X Autres	N	A-1
36424065401	CRCAM D AQUITAINE	20/12/2004	2004-12-20	05/09/2005	31 000,00	F		4,110	4,110	EURO	S	X Autres	N	A-1
5595	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	08/01/2014	2014-02-08	01/02/2015	695 000,00	V		2,250	2,250	EURO	A	C	N	A-1
5596	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	08/01/2014	2014-02-06	01/02/2015	410 800,00	V		2,250	2,250	EURO	A	C	N	A-1
8522714	CAISSE EPARG AQUITAINE POITOU CHARENTES	23/04/2008	2009-06-04	01/07/2009	1 075 000,00	F		4,460	4,460	EURO	A	C	N	A-1
8635698	CAISSE EPARG AQUITAINE POITOU CHARENTES	14/12/2017	2017-08-16	01/04/2018	50 232,85	F		3,700	3,700	EURO	A	C	N	A-1
9429082	CAISSE EPARG AQUITAINE POITOU CHARENTES	14/12/2017	2017-08-16	01/02/2018	147 942,94	F		3,230	3,230	EURO	A	C	N	A-1
9848808	CAISSE EPARG AQUITAINE POITOU CHARENTES	23/12/2016	2016-12-12	05/02/2017	1 200 000,00	F		1,140	1,140	EURO	A	C	N	A-1
A3307332	CAISSE EPARG AQUITAINE POITOU CHARENTES	27/11/2007	2008-03-15	01/04/2008	400 000,00	F		4,510	4,510	EURO	A	C	N	A-1
IMMEUBLE RUE DE L OEUILLE	CRCAM D AQUITAINE	28/12/2015	2015-12-28	30/01/2016	165 000,00	F		2,170	2,170	EURO	A	C	N	A-1
MON506274EUR	SFIL	26/09/2018	2017-08-01	01/11/2017	73 649,32	F		1,720	1,720	EURO	T	X Autres	N	A-1
MON527845EUR	LA BANQUE POSTALE	10/07/2019	2019-08-20	01/12/2019	1 050 000,00	F		1,010	1,010	EURO	T	X Autres	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

CDC CONVERGENCE GARONNE - CDC CONVERGENCE GARONNE - DM - 2020

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20201014-D2020_154-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00											
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00											
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00											
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00											
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00											
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00											
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00											
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00											
1681 Autres emprunts (total)					0,00											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
Total général					9 264 338,20											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

CDC CONVERGENCE GARONNE - CDC CONVERGENCE GARONNE - DM - 2020

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 23/10/2020
Reçu en préfecture le 23/10/2020
Affiché le 
ID : 033-200069581-20201014-D2020_154-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 899 956,50				487 305,91	166 626,50	0,00	105 519,27	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 899 956,50				487 305,91	166 626,50	0,00	105 519,27	
00046399600	N	0,00	A-1	19 582,37	3,00	F	4,390	6 249,08	859,67	0,00	562,57	
00076438924	N	0,00	A-1	268 991,21	11,00	F	3,580	20 383,69	9 629,89	0,00	6 675,11	
00093042769	N	0,00	A-1	900 000,00	9,00	F	3,920	100 000,00	35 280,00	0,00	26 133,33	
10000018695	N	0,00	A-1	15 313,51	4,00	F	3,150	3 652,16	482,38	0,00	179,58	
10000934211	N	0,00	A-1	1 495 272,23	18,00	F	2,390	67 453,26	35 737,01	0,00	24 266,57	
1128769	N	0,00	A-1	105 932,21	15,00	V	1,350	6 418,63	1 430,08	0,00	1 343,43	
1630727	N	0,00	A-1	11 345,19	2,00	F	3,220	5 592,89	323,34	0,00	157,55	
36424065101	N	0,00	A-1	58 600,47	5,50	F	4,400	9 638,47	2 473,55	0,00	694,17	
36424065401	N	0,00	A-1	1 366,45	0,50	F	4,110	1 366,45	28,08	0,00	0,00	
5595	N	0,00	A-1	521 250,00	15,00	V	1,750	34 750,00	9 121,88	0,00	6 689,37	
5596	N	0,00	A-1	308 100,00	15,00	V	1,750	20 540,00	5 391,75	0,00	3 953,95	
8522714	N	0,00	A-1	576 235,05	9,00	F	4,460	53 432,36	25 700,08	0,00	11 658,50	
8635698	N	0,00	A-1	39 008,53	6,00	F	3,700	5 925,52	1 443,32	0,00	918,05	
9429082	N	0,00	A-1	127 032,83	10,00	F	3,230	10 964,29	4 103,16	0,00	1 591,19	
9848808	N	0,00	A-1	1 026 162,48	17,00	F	1,140	55 044,53	11 698,25	0,00	10 025,17	
A3307332	N	0,00	A-1	193 254,91	8,00	F	4,510	20 595,48	8 715,80	0,00	7 138,03	
IMMEUBLE RUE DE L OEUILLE	N	0,00	A-1	134 731,77	16,00	F	2,170	7 133,78	2 923,68	0,00	2 545,83	
MON506274EUR	N	0,00	A-1	60 902,29	10,75	F	1,720	5 665,32	1 010,98	0,00	158,35	
MON527845EUR	N	0,00	A-1	1 036 875,00	19,75	F	1,010	52 500,00	10 273,60	0,00	828,52	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Annuité				
						Type de taux (12)	Index (13)					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 899 956,50					487 305,91	166 626,50	0,00	105 519,27

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou Inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	19	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 899 956,50	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME
A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
 (2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
 (3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 671 824,66	-82 776,46	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		487 305,91	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	487 305,91	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		184 518,75	-82 776,46	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	101 742,29	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	82 776,46	-82 776,46	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	671 824,66	794 502,00	0,00	1 466 326,66

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 875 051,12	174 423,54	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		209 558,61	0,00	0,00
10222	FCTVA	209 558,61	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		665 492,51	174 423,54	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
2802	Frais liés à la réalisation des document	11 122,84	0,00	0,00
28031	Frais d'études	10,00	0,00	0,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	4 217,75	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	13 272,40	0,00	0,00
28041413	Subv.Cne GFP : Projet infrastructure	37 629,89	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	839,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	22 720,83	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	494,55	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	24 652,95	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	179 552,56	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	7 928,40	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	25 427,17	0,00	0,00
28138	Autres constructions	9 989,55	0,00	0,00
28141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	33 364,11	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	5 440,70	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	2 402,18	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	1 838,15	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	3 154,09	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	486,00	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	30 359,67	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	854,32	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	36 925,22	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	3 134,72	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	10 324,10	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	49 863,67	0,00	0,00
28184	Mobilier	38 013,94	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	111 473,75	0,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59...	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	174 423,54	0,00

Envoyé en préfecture le 23/10/2020
 Reçu en préfecture le 23/10/2020
 Affiché le 
 ID: 033-200069581-20201014-D2020-154-DE

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	875 051,12	382 356,00	1 538 212,52	0,00	2 795 619,64

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 1 466 326,66
Ressources propres disponibles	VIII 2 795 619,64
Solde	IX = VIII - IV (5) 1 329 292,98

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le

ID : 033-200069581-20201014-D2020_154-DE

SLOW
IV

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à amé	0,00
60621	Combustibles	0,00
60622	Carburants	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00
615232	Réseaux	0,00
6156	Maintenance	0,00
6161	Multirisques	0,00
6226	Honoraires	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00
6241	Transports de biens	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	0,00
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle	0,00
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de	0,00
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunératio	0,00
64111	Rémunération principale	0,00
64112	Nbi, supplément familial de traitement et indemnité de résid	0,00
64118	Autres indemnités.	0,00
64131	Rémunérations	0,00
64138	Autres indemnités	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00
6454	Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00
6456	Versement au f.n.c du supplément familial	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00
6488	Autres charges	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
65888	Autres	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

Envoyé en préfecture le 23/10/2020
 Reçu en préfecture le 23/10/2020
 Affiché le 
 ID : 033-200069581-20201014-D2020_154-DE

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
70841	Aux budgets annexes, régies municipales, c.c.a.s. et caisse	0,00
70872	Par les budgets annexes et les régies municipales	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.
- (4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Acquisitions d'immobilisations		0,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00
2184	Mobilier	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
020	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		0,00
Autres recettes éventuelles		0,00
1311	État et établissements nationaux	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (3)	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 23/10/2020
 Reçu en préfecture le 23/10/2020
 Affiché le 
 ID : 033-200069581-20201014-D2020_154-DE

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

 ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
 GARANTIES D'EMPRUNT

ID : 033-200069581-20201014-D2020_154-DE

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	653 932,41
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	653 932,41
Recettes réelles de fonctionnement	II	12 710 012,54
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	5,15

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 23/10/2020
 Reçu en préfecture le 23/10/2020
 Affiché le 
 ID : 033-200069581-20201014-D2020_154-DE

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT
B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
BATIMENTS ADMINISTRATIFS	1 398 500,00	0,00	1 398 500,00	0,00	100 000,00	700 000,00	598 500,00
MULTI ACCUEIL DE CERONS	1 894 240,36	0,00	1 894 240,36	0,00	61 420,00	915 000,00	917 820,36
ORTERRA	3 215,39	0,00	3 215,39	0,00	3 215,39	0,00	0,00
PLAN HAUT DEBIT GIRONDE NUMERIQUE	696 218,00	0,00	696 218,00	0,00	40 954,00	40 954,00	614 310,00
PLUI RLPE	378 127,00	0,00	378 127,00	0,00	151 800,00	226 327,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Envoyé en préfecture le 23/10/2020
Reçu en préfecture le 23/10/2020
Affiché le 
ID : 033-200069581-20201014-D2020_154-DE

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	
	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		43,00	1,00	44,00	31,41	10,50	41,91
Adjoint administratif territorial	C	20,00	1,00	21,00	13,65	5,70	19,35
Adjoint administratif territorial principal de 1re classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	C	9,00	0,00	9,00	8,85	0,00	8,85
Attaché	A	11,00	0,00	11,00	5,91	4,80	10,71
Attaché Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		16,00	8,00	24,00	17,06	2,17	19,23
Adjoint technique territorial	C	10,00	8,00	18,00	12,06	1,17	13,23
Adjoint technique territorial principal de 1re classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial principal de 2e classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		6,00	2,00	8,00	6,96	0,00	6,96
Agent social principal de 2e classe	C	0,00	1,00	1,00	0,20	0,00	0,20
Assistant Territorial socio-éducatif de 2ème classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire de puériculture principal de 2e classe	C	2,00	1,00	3,00	2,76	0,00	2,76
Cadre de santé de 2ème classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur Territorial de jeunes enfants de 1ère classe	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		2,00	0,00	2,00	1,95	0,00	1,95
Educateur territorial A.P.S.	B	1,00	0,00	1,00	0,95	0,00	0,95
Educateur territorial A.P.S. Principal 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		10,00	0,00	10,00	8,53	0,95	9,48
Adjoint territorial du patrimoine	C	4,00	0,00	4,00	3,76	0,00	3,76
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2e classe	C	2,00	0,00	2,00	1,90	0,00	1,90
Assistant de Conservation	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,95	0,95
Assistant de Conservation Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	0,95	0,00	0,95

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFETIFS POURVUS SUR BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Bibliothécaire	A	1,00	0,00	1,00	0,92	0,00	0,92
Conservateur des Bibliothèques	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		43,00	55,00	98,00	26,97	25,80	52,77
Adjoint d'Animation 2ème Classe	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint territorial d'animation	C	27,00	54,00	81,00	13,26	24,80	38,06
Adjoint territorial d'animation principal de 1re classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint territorial d'animation principal de 2e classe	C	10,00	0,00	10,00	8,95	0,00	8,95
Animateur	B	2,00	0,00	2,00	1,76	0,00	1,76
Animateur Principal de 2ème Classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		120,00	66,00	186,00	92,88	39,42	132,30

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

Envoyé en préfecture le 23/10/2020
 Reçu en préfecture le 23/10/2020
 Affiché le 
 ID : 033-200069581-20201014-D2020_154-DE

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BERTIN Catherine	
BOUCHET Daniel	
CARRUESCO Béatrice	
CAZIMAJOU Didier	
CHARLOT Didier	
CLAVIER Dominique	
DAN DOMPIERRE Andreea	
DANEY Bernard	
DAURAT François	
DEPUYDT Jean-Marc	
DOREAU Sylvia-Mylène	
DORÉ Jocelyn	
DREAU Bernard	
DUCOS Laurence	
FILLIATRE Thomas	
FORTINON Maryse	
GARABOS Bruno	
GARAT Michel	
GAUTHIER Jérôme	
GIROIRE Alain	
JOINEAU Vincent	

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

LAHITEAU Pierre	
LATAPY Michel	
LAULAN Corinne	
LE TACON Julien	
MASSIEU André	
MATEILLE Bernard	
MENERET Valérie	
PAPIN Jean-Bernard	
PEDURAND Frédéric	
PEIGNEY Patricia	
PELLETANT Jean-Marc	
PEREZ Jean-Claude	
PERNIN Denis	
PORTA Sylvie	
QUEYRENS Alain	
RAPET Pascal	
RAYNAL Audrey	
REYNE Denis	
RIDEAU Mariline	
SABATIER QUEYREL Françoise	
SOULE Jean-Patrick	
TECHENEY Aline	

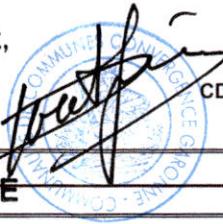
Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant :

Le Président,



CDC CONVERGENCE GARONNE - CDC CONVERGENCE GARONNE

Envoyé en préfecture le 28/10/2020

Reçu en préfecture le 28/10/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20201014-D2020_154_1-DE

Jocelyn DORE

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

Nombre de membres en exercice : 043

Nombre de membres présents : 040

Nombre de suffrages exprimés : 035

VOTES :

Pour : 031

Contre : 04

Abstentions : 07

Date de convocation : 08 Octobre 2020

Présenté par (1), Jocelin DORE
A, le BARSAC le 14 octobre 2020

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A, le BARSAC le 14 octobre 2020
Les membres de l'assemblée délibérante (2),



BERTIN Catherine	
BOUCHET Daniel	
CARRUESCO Béatrice	
CAZIMAJOU Didier	
CHARLOT Didier	
CLAVIER Dominique	
DAN DOMPIERRE Andreea	
DANEY Bernard	
DAURAT François Catherine Rudell - Suppléante	suppléante Catherine Rudell C. Rudell
DEPUYDT Jean-Marc	
DOREAU Sylvia-Mylène	
DORÉ Jocelyn	
DREAU Bernard	
DUCOS Laurence	
FILLIATRE Thomas	
FORTINON Maryse	
GARABOS Bruno	
GARAT Michel	
GAUTHIER Jérôme	
GIROIRE Alain	
JOINEAU Vincent	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D2

LAHITEAU Pierre	
LATAPY Michel	
LAULAN Corinne	
LE TACON Julien	
MASSIEU André	
MATEILLE Bernard - Poursuiv. JM DEPUYT	Provois JM DEPUYT
MENERET Valérie	
PAPIN Jean-Bernard	
PEDURAND Frédéric	
PEIGNEY Patricia	
PELLETANT Jean-Marc	
PEREZ Jean-Claude - Poursuiv. Didier CAZIMAJOU	Poursuiv. Didier CAZIMAJOU
PERNIN Denis	
PORTA Sylvie	Porta
QUEYRENS Alain	
RAPET Pascal	
RAYNAL Audrey	
REYNE Denis	
RIDEAU Mariline	
SABATIER QUEYREL Françoise	
SOULE Jean-Patrick	
TECHENEY Aline	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

28 octobre 2020

octobre 2020

A, le

Paterson le
oct. 2020

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant :





**CONVERGENCE
GARONNE**
COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Président,

Jocelyn DORÉ
Jocelyn DORÉ



Envoyé en préfecture le 28/10/2020

Reçu en préfecture le 28/10/2020

Affiché le

29 OCT. 2020

ID : 033-200069581-20201014-D2020_154_1-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 14 octobre à 18h00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à BARSAC sous la présidence de Monsieur Jocelyn DORÉ, Président.

Date de convocation: 08 octobre 2020

Présents: Catherine BERTIN, Daniel BOUCHET, Béatrice CARRUESCO, Didier CAZIMAJOU, Didier CHARLOT, Dominique CLAVIER, Andreea DAN DOMPIERRE, Bernard DANEY, Jean-Marc DEPUYDT, Jocelyn DORÉ, Mylène DOREAU, Bernard DRÉAU, Laurence DUCOS, Thomas FILLIATRE, Maryse FORTINON, Bruno GARABOS, Michel GARAT, Jérôme GAUTHIER, Alain GIROIRE, Vincent JOINEAU, Pierre LAHITEAU, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, Julien LETACON, André MASSIEU, Valérie MENERET, Jean-Bernard PAPIN, Frédéric PEDURANT, Jean-Marc PELLETANT, Denis PERNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET, Audrey RAYNAL, Denis REYNE, Mariline RIDEAU, Catherine RUDELL (suppléante), Françoise SABATIER QUEYREL, Jean-Patrick SOULÉ, Aline TEYCHENEY.

Absents: Bernard MATEILLE (*pouvoir à J-M. DEPUYDT*), Patricia PEIGNEY, Jean-Claude PEREZ (*pouvoir à D. CAZIMAJOU*).

Secrétaire de séance: Mylène DOREAU.

Membres en exercice: 43

Votes:

Présents:40

Exprimés:35

dont suppléants: 1

Abstentions: 7

Absents: 3

(C. BERTIN, A. GIROIRE, V. JOINEAU, D. PERNIN, P. RAPET, A. RAYNAL, A. TEYCHENEY)

Pouvoirs: 2

POUR:31

CONTRE: 4

(L. DUCOS, M. LATAPY, A. MASSIEU, F. PEDURANT)

2020/154

FINANCES – Décision modificative n°2020-001 au Budget principal

Rapporteur : M. Bernard MATEILLE, Vice-président en charge des finances et des ressources humaines

Monsieur le Vice-président indique que cette DM n°2020-001 au Budget principal enregistre principalement :

En section de fonctionnement, les frais de ménages dans les bibliothèques, non provisionnés au BP 2020 pour un montant de 17 830 euros, des fournitures de petit équipement pour le service Prévention pour un montant de 500 euros, une participation à l'étude Ciron 2025 au titre du tourisme pour un montant de 2 800 euros. Ces dépenses sont financées en recettes, en majorité par le surplus de FPIC notifié postérieurement au Budget primitif pour un montant de 15 338 euros.

En section d'investissement, il convient de régulariser un montant erroné de Restes à réaliser 2019 concernant l'opération n°51 Bâtiment du siège-médiathèque de Podensac, pour le cheminement piéton pour un montant de 13 000 euros et 20 000 euros pour le programme voirie 2018.

Il convient également de positionner l'enveloppe récurrente annuelle de la prévention pour un montant de 3 000 euros.

Par ailleurs, compte tenu de l'intervention du Maire de Sainte-Croix du Mont, il y a lieu de prévoir des travaux d'urgence sur le presbytère pour un montant estimé à 50 000 euros et 1 000 euros pour des barrières de sécurité.

Enfin, il y a lieu de compléter l'opération bâtiments administratifs par l'acquisition de parcelles pour 167 500 euros.

Ces dépenses d'investissement sont financées par une utilisation totale des dépenses imprévues en investissement à hauteur de 82 776,46 euros et 174 423,54 euros prélevés sur la section de fonctionnement.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Budget primitif 2020 du Budget Principal adopté le 1^{er} juillet 2020 ;

VU la nomenclature comptable M14 ;

CONSIDERANT la nécessité de modifier les inscriptions budgétaires pour tenir compte des éléments obtenus après le vote du Budget primitif ;

En conséquence de quoi il est demandé au Conseil communautaire de bien vouloir autoriser Monsieur le Président à ajuster les crédits budgétaires selon le tableau suivant composant la décision modificative N°2020-001 au Budget Principal, décision modificative équilibrée en dépenses et en recettes comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Libellés			
Imputation	Précisions	Dépenses	Recettes
D-60632-020-164: Fournitures de petit équipement	Prévention souris ergonomiques	500,00	
D-611-321-1551: Contrat de prestations	Frais de ménage Bibliothèque Barsac	2 400,00	
D-611-321-1552: Contrat de prestations	Frais de ménage Bibliothèque Budos	930,00	
D-611-321-1553: Contrat de prestations	Frais de ménage Bibliothèque Cérons	2 000,00	
D-611-321-1555: Contrat de prestations	Frais de ménage Bibliothèque Illats	1 550,00	
D-611-321-1556: Contrat de prestations	Frais de ménage Bibliothèque Landiras	4 100,00	
D-611-321-2000: Contrat de prestations	Frais de ménage Médiathèque Podensac	1 150,00	
D-611-321-1559: Contrat de prestations	Frais de ménage Bibliothèque Preignac	2 200,00	
D-611-321-1558: Contrat de prestations	Frais de ménage Bibliothèque Portets	2 800,00	
D-611-321-15510: Contrat de prestations	Frais de ménage Bibliothèque Pujols	700,00	
Chapitre D-011: Charges à caractère général		18 330,00	
D-657358-95-158 pôle tourisme: Subvention à un autre organisme de regroupement	Etude sur le Ciron 2025 au SMABV-délibération CC n°2019-232 du 27 novembre 2019	2 800,00	
Chapitre D-65: Autres charges de gestion courante		2 800,00	
D-6718-01-HCA: Subvention exceptionnelle	Ajustement au besoin de financement	-180 215,54	
Chapitre D-67: Charges exceptionnelles		-180 215,54	
D-023-01-HCA: Virement à la section d'investissement	Ajustement	174 423,54	
Chapitre D-023: Virement à la section d'investissement		174 423,54	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		15 338,00	
R-73223 -01-HCA-Hors compte analytique: Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)	Ajustement du FPIC suite à notification - positionnement du montant du droit commun 378 618 euros - montant 2019 (363 280 euros)		15 338,00
Chapitre R-73 Impôts et Taxes			15 338,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			15 338,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Libellés			
Imputation	Précisions	Dépenses	Recettes
D-2188-64-OP27 -MA Illats-HCA: Immobilisations divers	Achat armoire positive	1 400,00	
Chapitre - Opération n°27-MA Illats		1 400,00	
D-21318-64-OP41 -MA Preignac-HCA: Travaux sur bâtiment	Achat et installation stores	1 300,00	
Chapitre - Opération n°41-MA Preignac		1 300,00	
D-21318-321-OP51 bâtiment médiathèque - siège-HCA : Travaux sur autre bâtiment public	complément RAR 2019	13 000,00	
Chapitre - Opération n° 51 - Bâtiment médiathèque de Podensac siège CdC		13 000,00	
D-2188-820-OP61-HCA-: divers immobilisations	Barrières pour protéger un bâtiment	1 000,00	
Chapitre - Opération n°61 - Matériel service technique		1 000,00	
D-2115-020-OP64-HCA: Terrains bâtis	Préemption du n° 13 Xavier Moreau pour une montant de 150.000 € + frais 12 000€ Acquisition amiable du n° 17 Xavier Moreau (probable - en négociation) : 205 000 € + frais 16 500€	167 500,00	
Chapitre - Opération n°64 -Acquisition foncière		167 500,00	
D-2184-020-OP88 Prevention- HCA hors code analytique : Divers immobilisations	4 sièges ergonomiques	3 000,00	
Chapitre - Opération n° 88-Prévention		3 000,00	
D-2313-95-OP104-HCA: Travaux en cours	Travaux d'urgence sur le presbytère de Ste croix du Mont	50 000,00	
Chapitre - Opération n°104 -Presbytère de Sainte Croix du Mont		50 000,00	
D-2317-822-OP218- Programme voirie 2018-113 travaux de voirie: Travaux en cours sur immobilisation mise à disposition	problème comptabilisation RAR 2019 Progr. Voirie 2018	20 000,00	
Chapitre - Opération n° 218- Programme voirie 2018		20 000,00	
D-020-01: Dépenses imprévues en investissement	Utilisation des dépenses imprévues	-82 776,46	
Chapitre -Opérations financières		-82 776,46	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		174 423,54	
R-021-01-HCA: Virement de la section de fonctionnement	Ajustement		174 423,54
Chapitre R-021- Virement de la section de fonctionnement			174 423,54
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			174 423,54
TOTAL GENERAL de la DM 2020-001		189 761,54	189 761,54

Ayant entendu les explications de Monsieur le Vice-président,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

APPROUVE la décision modificative n°2020-001 au Budget principal comme indiquée ci-dessus ;

AUTORISE Monsieur le Président à engager toute démarche et à signer tout document afférent à la présente ;

INSCRIT au budget les crédits correspondants.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai
de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, JOCELYN DORÉ



Le Président,

Jocelyn DORÉ



Envoyé en préfecture le 23/10/2020
Reçu en préfecture le 23/10/2020
Affiché le **26 OCT. 2020**
ID : 033-200069581-20201014-D2020_155-DE



CONVENTION DE MISE A DISPOSITION
De Madame Christelle MERLINGEAS,
adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
auprès de la communauté de communes Convergence Garonne
Par la commune de Cadillac

Entre :

La commune de Cadillac

Représentée par Madame Corinne LAULAN, 1^{ère} adjointe au Maire
Dûment habilitée par délibération du
En date du

D'une part

Et

La communauté de communes Convergence Garonne

Représentée par M. Jocelyn DORE, Président
Dûment habilité par délibération du
En date du

D'autre part

Madame Christelle MERLINGEAS ayant donné son accord écrit le 8 octobre 2020 ;

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1 : En application des dispositions de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et de celles du décret n° 85-1081 du 8 octobre 1985, la commune de Cadillac met Madame Christelle MERLINGEAS, adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, à disposition de la communauté de communes Convergence Garonne à raison de 7 heures par semaine le lundi, **sauf nécessités de services en comptabilité à la mairie de Cadillac.**

ARTICLE 2 : Madame Christelle MERLINGEAS, adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, exercera au sein de la communauté de communes Convergence Garonne, les fonctions suivantes : assistant de gestion comptable au sein du service finances, c'est-à-dire le traitement comptable des dépenses et des recettes courantes de la section de fonctionnement du Budget Principal et de certains budgets annexes, la gestion des relations avec les usagers, les fournisseurs ou les services utilisateurs.

0505 100 100

Envoyé en préfecture le 23/10/2020
Reçu en préfecture le 23/10/2020
Affiché le SLO
ID : 033-200069581-20201014-D2020_155-DE

ARTICLE 3 : Madame Christelle MERLINGEAS, adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, est mise à disposition de la communauté de communes Convergence Garonne, pour une durée d'un an. Compte tenu de la situation évolutive, le service finances prévendra tous les mois les services de la mairie de Cadillac pour tenir informée du besoin.

ARTICLE 4 : Dans cette position, la situation administrative de Madame Christelle MERLINGEAS, adjoint administratif principal de 2^{ème} classe sera gérée par la commune de Cadillac et ses conditions de travail par la communauté de communes Convergence Garonne. Le lieu de travail est situé à l'ex-trésorerie de Podensac ; l'agent fera 7 heures par jour, dans une journée pouvant aller de 8H à 18H. Il devra appliquer le protocole défini par la conseillère en prévention.

ARTICLE 5 : La commune de Cadillac versera à Madame Christelle MERLINGEAS, adjoint administratif principal de 2^{ème} classe la rémunération correspondant à sa situation administrative en grade, emploi et échelon. (Émoluments indiciaires, supplément familial, indemnités et primes).

La communauté de communes Convergence Garonne ne versera à Madame Christelle MERLINGEAS, adjoint administratif principal de 2^{ème} classe aucun complément de rémunération, à l'exclusion d'éventuels remboursements de frais.

ARTICLE 6 : Le montant de la rémunération et des charges visées à l'article 5, sera reversé par la communauté de communes Convergence Garonne à la commune de Cadillac dans les conditions suivantes :
La commune de Cadillac établira un titre de recettes sur la base d'un état mensuel d'heures réellement effectuées par l'agent multiplié par le coût horaire brut chargé de l'agent.

ARTICLE 7 : Sur un plan général, la communauté de communes Convergence Garonne transmettra à la commune de Cadillac un rapport annuel sur l'activité de Madame Christelle MERLINGEAS, adjoint administratif principal de 2^{ème} classe dans ses services.
Sur un plan particulier, toute faute ou manquement devra être signalé aussitôt par la communauté de communes Convergence Garonne à la commune de Cadillac.

ARTICLE 8 : La mise à disposition de Madame Christelle MERLINGEAS, adjoint administratif principal de 2^{ème} classe pourra prendre fin avant le terme prévu à l'article 3 de la présente convention, à la demande de :

- . la commune de Cadillac
- . la communauté de communes Convergence Garonne
- . de Madame Christelle MERLINGEAS

ARTICLE 9 : Dans l'hypothèse où au terme de la mise à disposition, Madame Christelle MERLINGEAS, adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, ne pourrait être réaffectée dans les fonctions qu'elle exerçait à la commune de Cadillac, elle serait alors après avis de la Commission Administrative Paritaire compétente, affectée à un emploi d'un niveau hiérarchiquement comparable et de même nature.

ARTICLE 10 : Tous litiges pouvant résulter de l'application de la présente convention sont réputés être du ressort de la compétence du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 Rue Tastet, 33000 Bordeaux).

Fait à Cadillac,
Le 7 octobre 2020

Pour la commune de Cadillac

La Première adjointe,

Corinne LAULAN

**Pour la Communauté de
communes Convergence Garonne**
Le Président,

Jocelyn DORÉ

Le Président,



Jocelyn DORÉ



Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le **26 OCT. 2020**

ID : 033-200069581-20201014-D2020_155-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 14 octobre à 18h00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à BARSAC sous la présidence de Monsieur Jocelyn DORÉ, Président.

Date de convocation: 08 octobre 2020

Présents: Catherine BERTIN, Daniel BOUCHET, Béatrice CARRUESCO, Didier CAZIMAJOU, Didier CHARLOT, Dominique CLAVIER, Andreea DAN DOMPIERRE, Bernard DANEY, Jean-Marc DEPUYDT, Jocelyn DORÉ, Mylène DOREAU, Bernard DRÉAU, Laurence DUCOS, Thomas FILLIATRE, Maryse FORTINON, Bruno GARABOS, Michel GARAT, Jérôme GAUTHIER, Alain GIROIRE, Vincent JOINEAU, Pierre LAHITEAU, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, Julien LE TACON, André MASSIEU, Valérie MENERET, Jean-Bernard PAPIN, Frédéric PEDURANT, Jean-Marc PELLETANT, Denis PERNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET, Audrey RAYNAL, Denis REYNE, Mariline RIDEAU, Catherine RUDELL (suppléante), Françoise SABATIER QUEYREL, Jean-Patrick SOULÉ, Aline TEYCHENEY.

Absents: Bernard MATEILLE (*pouvoir à J-M. DEPUYDT*), Patricia PEIGNEY, Jean-Claude PEREZ (*pouvoir à D. CAZIMAJOU*).

Secrétaire de séance: Mylène DOREAU.

<u>Membres en exercice</u> : 43	<u>Votes</u> :
<u>Présents</u> :40	<u>Exprimés</u> :42
<u>dont suppléants</u> : 1	<u>Abstentions</u> : 0
<u>Absents</u> : 3	
<u>Pouvoirs</u> : 2	
	POUR :42
	CONTRE : 0

2020/155

RH - Mise à disposition d'un agent chargé de la gestion comptable par la commune de Cadillac au profit de la Communauté de communes Convergence Garonne

Rapporteur : M. Bernard MATEILLE, Vice-président en charge des ressources humaines et des finances

Monsieur le Vice-président expose que la Communauté de communes Convergence Garonne doit faire face à plusieurs congés de maladie au sein du service finances depuis début le mois d'août.

Les communes membres de la Communauté de communes ont été sollicitées pour mettre à disposition du personnel formé en comptabilité/finances publiques pour permettre la gestion quotidienne de la comptabilité.

La commune de Cadillac a proposé de mettre à disposition un agent communal, pour un an, un jour par semaine le lundi, à raison de 7 heures par jour.

Cet agent assurera les missions développées dans la convention de mise à disposition.

Ayant entendu les explications de Monsieur le Vice-président,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

APPROUVE le principe de passation et les termes de la convention de mise à disposition d'un agent chargé de la gestion comptable conclus avec la commune de Cadillac ;

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention ;

DONNE à Monsieur le Président tout pouvoir pour sa mise en œuvre.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, JOCELYN DORÉ**



CONVERGENCE
GARONNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Président,

Jocelyn DORÉ



Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le **26 OCT. 2020**

ID : 033-200069581-20201014-D2020_156-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 14 octobre à 18h00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à BARSAC sous la présidence de Monsieur Jocelyn DORÉ, Président.

Date de convocation: 08 octobre 2020

Présents: Catherine BERTIN, Daniel BOUCHET, Béatrice CARRUESCO, Didier CAZIMAJOU, Didier CHARLOT, Dominique CLAVIER, Andreea DAN DOMPIERRE, Bernard DANEY, Jean-Marc DEPUYDT, Jocelyn DORÉ, Mylène DOREAU, Bernard DRÉAU, Laurence DUCOS, Thomas FILLIATRE, Maryse FORTINON, Bruno GARABOS, Michel GARAT, Jérôme GAUTHIER, Alain GIROIRE, Vincent JOINEAU, Pierre LAHITEAU, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, Julien LE TACON, André MASSIEU, Valérie MENERET, Jean-Bernard PAPIN, Frédéric PEDURANT, Jean-Marc PELLETANT, Denis PERNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET, Audrey RAYNAL, Denis REYNE, Mariline RIDEAU, Catherine RUDELL (suppléante), Françoise SABATIER QUEYREL, Jean-Patrick SOULÉ, Aline TEYCHENEY.

Absents: Bernard MATEILLE (*pouvoir à J-M. DEPUYDT*), Patricia PEIGNEY, Jean-Claude PEREZ (*pouvoir à D. CAZIMAJOU*).

Secrétaire de séance: Mylène DOREAU.

Membres en exercice:	43	Votes:	
Présents:	40	Exprimés:	42
dont suppléants:	1	Abstentions:	0
Absents:	3		
Pouvoirs:	2		
		POUR:	42
		CONTRE:	0

2020/156

PREVENTION ET GESTION DES DECHETS - Désignation des délégués à l'association AMORCE

*Rapporteur: Mme Mylène DOREAU,
Vice-président en charge de la prévention et de la gestion des déchets*

Madame la Vice-présidente rappelle que :

AMORCE est une association nationale au service des collectivités territoriales, des associations et des entreprises. Elle regroupe les communes, les intercommunalités, les syndicats mixtes, les régies, les SEM, les départements, les régions, ainsi que leurs partenaires compétents en matière de gestion des déchets ménagers, de réseaux de chaleur ou d'énergie. Cette association loi 1901, à but non lucratif et d'intérêt général, est un réseau de collectivités et de professionnels qui a pour objectifs d'informer et de partager les expériences sur les aspects techniques, économiques, juridiques ou fiscaux des choix menés dans les territoires sur ces sujets.

Quelles que soient les décisions, un contact permanent entre les collectivités territoriales responsables permet à chacune d'améliorer la qualité de sa propre gestion.

Le rôle d'AMORCE est aussi d'élaborer et de présenter des propositions à l'État et aux diverses autorités et partenaires au niveau national et européen, afin de défendre les intérêts des collectivités territoriales et d'améliorer les conditions d'une bonne gestion de l'énergie et des déchets à l'échelle des territoires. Une action concertée de l'ensemble des collectivités permet ainsi de mieux défendre leurs points de vue.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU les statuts de la Communauté de communes en vigueur ;

CONSIDERANT qu'en application des statuts de l'association AMORCE, la Communauté de communes doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant ;

Ayant entendu les explications de Madame la Vice-présidente,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le

ID : 033-200069581-20201014-D2020_156-DE

DESIGNE Madame Mylène DOREAU, Vice-présidente en charge de la prévention et de la
représenter la Communauté de communes Convergence Garonne au sein des diverses insta

DESIGNE Madame Audrey RAYNAL, en tant que suppléante.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, JOCELYN DORÉ**

Le Président,

Jocelyn DORÉ



Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-200069581-20201014-D2020_157-DE

Rapport annuel du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

ANNEE 2019

Rapport établi conformément à la loi n°95-101 du 2 février 1995, dite loi Barnier

et au décret d'application n° 2000-404 du 11 mai 2000

SOMMAIRE

1) TERRITOIRE ET COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

- ➔ Territoire
- ➔ Organisation du service
- ➔ Modes de gestion actuels du service de prévention et de gestion des déchets
- ➔ Compétences et modes de gestion

2) COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

- ➔ Collecte des déchets en porte à porte
- ➔ Collecte du verre
- ➔ Collecte des textiles
- ➔ Collecte des piles
- ➔ Déchèterie
- ➔ Traitement des déchets ménagers

3) COUT DU SERVICE

- ➔ Modalités d'exploitation du service
- ➔ Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises sous contrat
- ➔ Coût aidé du service
- ➔ Les coûts des différents flux
- ➔ La nature des produits du service
- ➔ La répartition des charges, des produits et du financement

4) ACTIONS DE PREVENTION ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

1) TERRITOIRE ET COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

↳ Territoire de la communauté de communes

Au 1^{er} janvier 2019, la communauté de communes Convergence Garonne (issue d'une fusion-extension en 2017 de deux communautés de communes et trois communes) regroupe 27 communes pour une population totale de 32 846 habitants.



Elle se répartit comme suit :

	Communes	Population totale
1	ARBANATS	1 235
2	BARSAC	2 083
3	BEGUEY	1 194
4	BUDOS	790
5	CADILLAC	2 806
6	CARDAN	495
7	CERONS	2 113
8	DONZAC	124
9	ESCOUSSANS	319
10	GABARNAC	365
11	GUILLOS	455
12	ILLATS	1 450
13	LANDIRAS	2 302
14	LAROQUE	289
15	LESTIAC S/GARONNE	588
16	LOUPIAC	1 127
17	MONPRIMBLANC	298
18	OMET	298
19	PAILLET	1 242
20	PODENSAC	3 226
21	PORTETS	2 716
22	PREIGNAC	2 203
23	PUJOLS S/CIRON	807
24	RIONS	1 583
25	STE CROIX DU MONT	916
26	ST MICHEL DE RIEUFRET	760
27	VIRELADE	1 062
	TOTAL	32 846

➤ Modes de gestion actuels du service de prévention et de gestion des déchets

	Ex-cdc du canton de Podensac	Ex-cdc des coteaux de Garonne	Ex-cdc du Vallon de l'Artolie	Commune de Ste-Croix-du-Mont	Commune de Escoussans
Nombre de communes	13	8	4	1	1
Nombre d'habitants	21202	6501	3908	916	319
Fiscalité	Redevance incitative	Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères	Redevance Incitative	Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères	Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères
Mode de calcul	Part fixe composition foyer + Poids et levées	Abonnement annuel en fonction de la taille du foyer + fréquence collectes	Part fixe volume bac + Levées	Abonnement annuel en fonction de la taille du foyer	Abonnement annuel en fonction de la taille du foyer
Tarifs particuliers/prof.	Tarifs identiques	Tarifs différents	Tarifs identiques	Tarifs différents	Tarifs différents
Logiciel de facturation	STYX	BERGER LEVRAULT	STYX	STYX	STYX
Gestionnaire de la facturation	Service de la CDC	Service de la CDC	Service de la CDC	SICTOM (par convention)	Service de la CDC

Compétences et modes de gestion

La modification du périmètre intercommunal ainsi que l'extension du champ de compétences des communautés de communes ont créé une hétérogénéité sur le territoire de la CC Convergence Garonne en matière de collecte des déchets ménagers et assimilés. En 2019, les 27 communes sont couvertes par trois collecteurs différents (2 syndicats et un prestataire privé). Issue d'une fusion-extension de trois EPCI, la communauté de communes n'exerce ainsi pas de manière homogène sur son territoire la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers » :

- Pour 13 des 27 communes, la CC Convergence Garonne assure la compétence collecte dans le cadre d'un marché de prestation de services (avec la société COVED). Concernant le traitement, la CDC a délégué la compétence à l'**UCTOM de La Brède – Podensac** (Union des Syndicats Cantonaux pour le Traitement des O.M). Ce syndicat de traitement est composé de la communauté de communes Convergence Garonne et de la communauté de communes de Montesquieu,
- Pour 13 des 27 communes, ces compétences ont été transférées au **SEMOCTOM** (Syndicat de l'Entre-deux-Mers Ouest pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères),
- Pour 1 des 27 communes, ces compétences ont été transférées au SICTOM Sud-Gironde (Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères)

Dans la mesure où la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers » n'est pas exercée de manière homogène sur le territoire, les modes de gestion diffèrent également. Le service prévention et gestion des déchets est ainsi géré :

- En interne pour les redevances de 26 communes ;
- Par un syndicat (par convention) pour la gestion de la redevance de la commune de Sainte-Croix-du-Mont

Au regard du transfert des compétences pour une partie du territoire, ce rapport sur le prix et la qualité du service portera uniquement sur les communes de la rive gauche. Les éléments concernant les communes de la rive droite seront accessibles dans les rapports du SEMOCTOM et du SICTOM Sud-Gironde (pour Sainte-Croix-du-Mont).

2) COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

➔ Collecte des déchets ménagers en porte-à-porte

Par contrat avec le groupe Paprec-Coved, la communauté de communes Convergence Garonne assure en 2019 un service de collecte en porte-à-porte pour les déchets ménagers, les emballages ménagers recyclables et les déchets volumineux (encombrants hors déchets d'équipements électriques et électroniques).

Collecte des déchets ménagers

Modalité de collecte : Conteneurs d'une capacité de 120, 240, 360 ou 660 L

Fréquence de collecte : Une fois par semaine

Planning des collectes :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
BUDOS GUILLOS PREIGNAC PUJOLS/CIRON	CERONS PODENSAC	LANDIRAS	BARSAC ILLATS ST MICHEL-DE- RIEUFRET	ARBANATS PORTETS VIRELADE

Collecte des emballages ménagers recyclables

Modalité de collecte : Conteneurs d'une capacité de 120, 240, 360 ou 660 L

Fréquence de collecte : Une fois tous les 15 jours

Planning des collectes :

Semaine paire

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
PODENSAC	ILLATS	ARBANATS PUJOLS/CIRON	BUDOS GUILLOS	PREIGNAC

Semaine impaire

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
ST MICHEL-DE- RIEUFRET VIRELADE	LANDIRAS	PORTETS	BARSAC	CERONS

Collecte des encombrants

Modalité de collecte : Inscription des usagers auprès de notre prestataire de collecte au moyen d'un numéro vert (0 800 132 232)

Fréquence de collecte : Une fois par mois

Planning des collectes

Le deuxième jeudi du mois	BARSAC, CERONS, ILLATS, PREIGNAC, PUJOLS-SUR-CIRON, ST MICHEL-DE-RIEUFRET
Le quatrième jeudi du mois	ARBANATS, BUDOS, GUILLOS, LANDIRAS, PODENSAC, PORTETS, VIRELADE

Evolution des tonnages

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ordures ménagères (en tonnes)	2 522	2 496	2 476	2 573	2 618	2621	2617 -0,15%
Emballages ménagers recyclables (en tonnes)	1 564	1 495	1 383	1 391	1 418	1444	1430 -0,97%
Encombrants (en tonnes)	68	67	65	78	102	110	100 -9,06%

Entre 2018 et 2019 la population de la rive gauche a augmenté de 1% alors que les ordures ménagères résiduelles collectées sont restées stables (- 0,15 %). Ce qui donne un ratio de 123 kg/an/habitant soit près de 2 kg/an/habitant de moins qu'en 2018. Dans le même temps, les déchets recyclables sont en légère diminution (- 0,97 %) ce qui donne un ratio de 67 kg/an/habitant, soit près de 2 kg/an/habitant de moins qu'en 2018. Les encombrants collectés en porte-à-porte enregistrent pour leur part une nette diminution (- 9,06 %).

Collecte du verre

Depuis le 1er mai 2005, le verre est collecté uniquement en apport volontaire.

Modalité de collecte : 77 bornes à verres réparties sur 66 points d'apport volontaire

Fréquence de collecte : Une fois par semaine dans chacune des communes de la CDC.

Planning des collectes : Vidage des colonnes une fois toutes les 3 semaines et à la demande des communes.

Evolution des tonnages

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Verre (en tonnes)	763	714	798	763	819	823	821 -0,24%

➔ Collecte des Textiles

En 2009, des bornes dédiées à la collecte des textiles ont été mises en place sur les communes de Cérons et Virelade. Depuis, la CDC et l'association d'insertion Le Relais (collecteur agréé) ont travaillé ensemble pour déposer des bornes sur toutes les communes.

Puis, en 2014, l'ancienne CDC de Podensac signait une convention avec l'éco-organisme Eco-TLC pour la collecte des Textiles, Linges de maison et Chaussures (TLC).



Après un ralentissement en 2018, la collecte des textiles a progressé en 2019 (+ 8,58 %), même s'il existe encore des marges de progression. En effet, d'après Eco TLC un français jette 11 kg de TLC en moyenne par an. Sur le territoire de la CC Convergence Garonne, en 2019, Le Relais a collecté 103 759 kg, ce qui représente 4,89 kg/an/habitant dans les 22 Points d'apport volontaire répartis sur l'ensemble des communes.

Evolution des tonnages

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Textiles (en kg)	71 426	79 429	86 622	83 689	96 329	95 558	103 759 + 8,58%
Performance (en kg/an/hab)	3,69	4,19	4,57	4,17	4,63	4,55	4,89

➔ Collecte des piles

En 2014, l'ancienne CDC de Podensac a signé une convention avec SCRELEC, éco-organisme agréé pour la collecte des piles et batteries.



Afin d'optimiser la récupération de ces déchets dangereux, des collecteurs ont été placés dans toutes les mairies, dans les multi accueils, dans les écoles et à l'entrée de la médiathèque en plus du fût de 225 L mis en place à la déchèterie.

En 2019, SCRELEC a collecté 534 kg de piles et batteries, ce qui représente une diminution de 17 % par rapport à 2018.

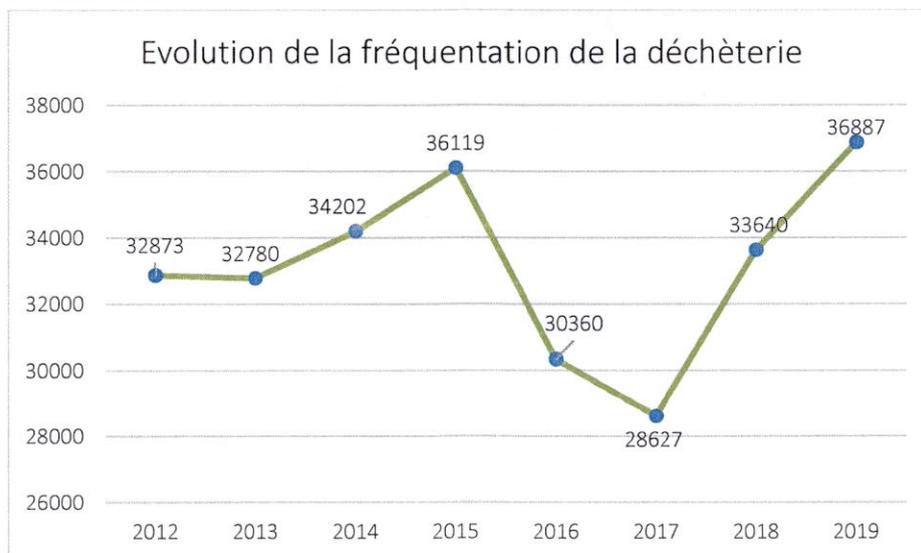
Evolution des tonnages

	2015	2016	2017	2018	2019
Tonnage de piles (kg)	709	409	596	640	534
Collecte fût (déchèterie)	2	1	2	2	2
Collecte bac (CDC)	2	2	1	1	1

➔ Déchèterie

La CDC Convergence Garonne possède une déchèterie située sur la commune de Virelade.

Fréquentation

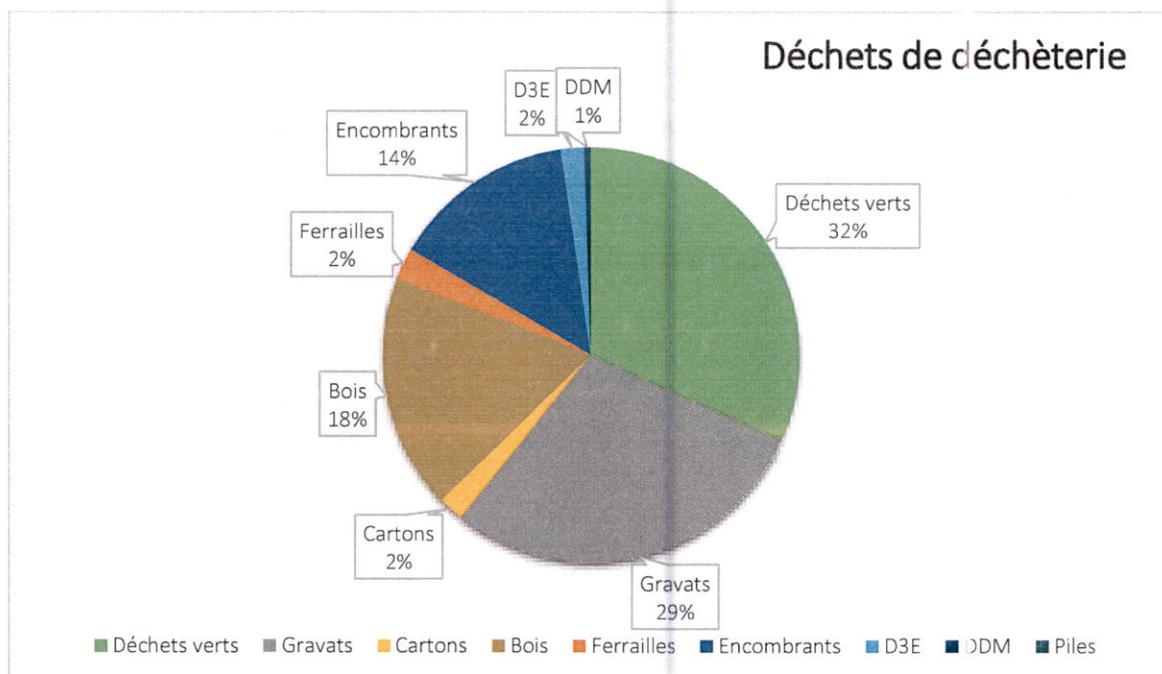


En 2019, la déchèterie de Virelade a enregistré 36887 visites, en forte hausse par rapport à 2018 (+ 10%).

Flux accueillis à la déchèterie :

- Les déchets verts, les gravats de démolition, les cartons, le bois, la ferraille et les encombrants appelés également le « tout venant » dans 6 bennes ouvertes.
- Les D3E (Déchets d'équipements électriques et électroniques) dans 2 conteneurs.
- Les déchets dangereux des ménages dans une armoire (peintures, produits phytosanitaires, batteries et piles, produits d'entretien...)
- Les huiles de vidange dans un fût.
- Le verre dans 2 bornes.
- Les emballages recyclables des ménages (papier, carton, bouteilles et flacons en plastique, emballages en acier et aluminium et briques alimentaires) dans 2 bacs verts de 660 L

Répartition des tonnages en déchèterie en 2019



En 2019, la part des tonnages relatifs aux déchets verts est restée stable par rapport à 2018. Les apports de gravats ont diminué sur la même période. Ces deux flux représentent toujours plus de 60% des apports en déchèterie, ce qui signifie que les marges de manœuvre et les

actions visant à diminuer la quantité de déchets ménagers et assimilés collectés devraient porter principalement sur ces flux. Effectivement, la loi de transition énergétique pour la croissance verte et le plan régional de prévention et de gestion des déchets définissent des objectifs de réduction de :

- - 10% de DMA collectés entre 2010 et 2020
- - 12% de DMA collectés entre 2010 et 2025
- - 14% de DMA collectés à l'horizon 2031

Evolution des tonnages :

Déchets en déchèterie	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	(en tonnes)	(en tonnes)	(en tonnes)	(en tonnes)	(en tonnes)	(en tonnes)	(en tonnes)
Déchets verts	1533	2089	1785	1818	1895	1908	1918 + 0,5%
Gravats	1878	2033	2138	1815	2130	2094	1756 - 16,1%
Cartons	96	98	105	106	116	145	121 - 16,5%
Bois	518	582	684	666	733	523	1105* + 111,2%
Ferrailles	85	117	32	101	101	160	147 - 8,1%
Encombrants	831	919	857	893	819	894	866 - 3,1%
D3E	9	25	34	120	103	112	109 - 2,7%
DDM	24	26	16	23	79	75	31 - 58,7%
Piles	0.85	0.77	0.71	0.41	0.54	0.57	0.53 - 7%
TOTAL	4 974,85	5 889,77	5 651,71	5 542,41	5977,74	5911.57	6053.53

* Concernant le bois, les tonnages 2018 et 2019 doivent être analysés globalement. En effet, en l'absence d'exutoire l'exploitant de la déchèterie, en accord avec la communauté de communes, a dû stocker une grande partie des tonnages entrants sur le site de Virelade. L'évacuation du bois collecté en 2018 n'a pas pu se faire intégralement sur l'année civile. Cela explique aussi la forte augmentation enregistrée en 2019, année pendant laquelle le stock a pu être évacué. Cela dit, sur une moyenne des deux années les tonnages sont en augmentation ce qui doit conduire la CC Convergence Garonne à mettre en places des actions spécifiques pour contenir les tonnages.

Collecte exceptionnelle de pneus

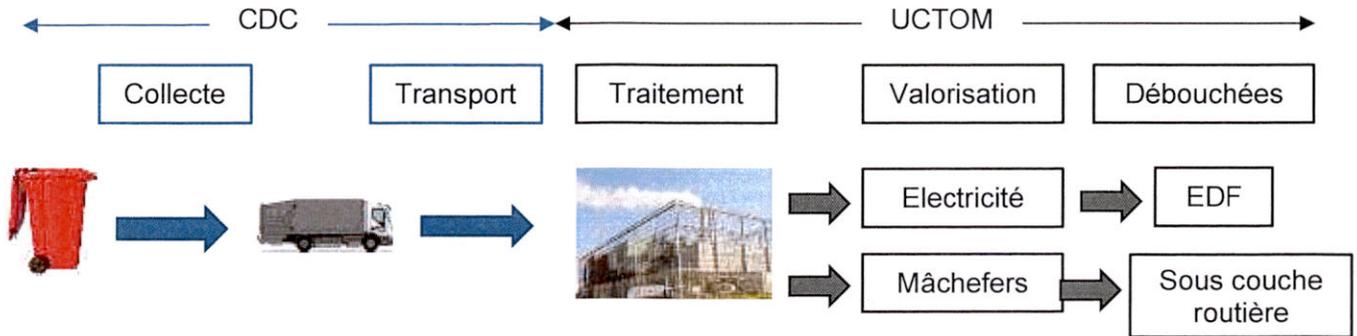
	2016	2017	2018	2019
pneus (en nombres)	283	492	637	422

Une opération annuelle de récupération de pneus usagés a été réalisée durant deux semaines qui a permis de collecter 422 pneus. Ce service est proposé gratuitement aux particuliers du territoire, qui sont ensuite pris en charge par les opérateurs Alcyon et Aliapur.

➤ Traitement des déchets ménagers

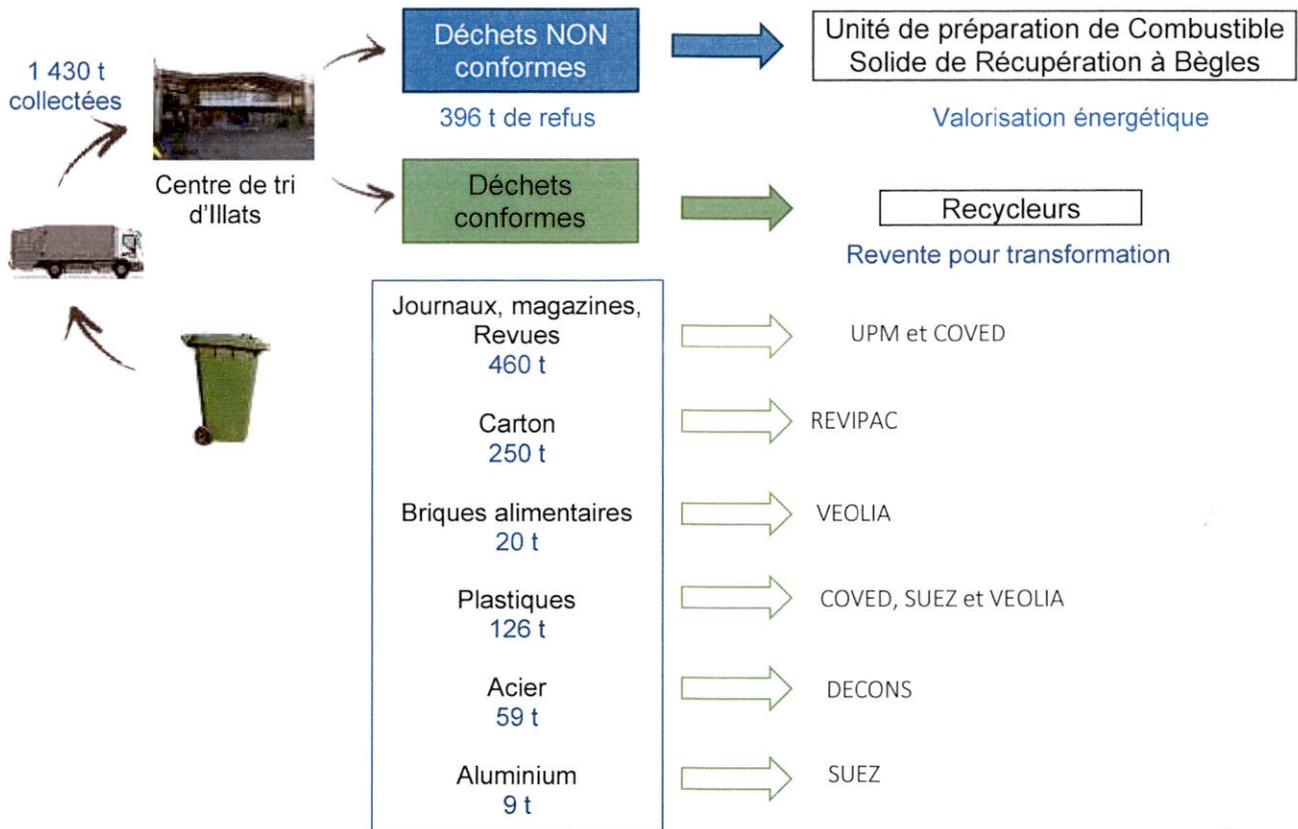
Les déchets ménagers

Les déchets ménagers résiduels sont traités par **incinération** à l'incinérateur d'ASTRIA à Bègles.



Les emballages ménagers recyclables

Les emballages sont triés au centre de tri de COVED à Illats. Les différentes matières sont ensuite revendues à différents recycleurs en fonction des matériaux. A cet effet, la CDC participe depuis 2016 à un groupement de revente (5 collectivités) des matériaux recyclables.



3) COÛT DU SERVICE

➤ Modalités d'exploitation du service

	Ex-cdc du canton de Podensac	Ex-cdc des coteaux de Garonne	Ex-cdc du Vallon de l'Artolie	Commune de Ste-Croix-du-Mont	Commune de Escoussans
Nombre de communes	13	8	4	1	1
Nombre d'habitants	21202	6495	3906	916	331
Type de collecte OM	Porte-à-porte	Porte-à-porte	Porte-à-porte	Porte-à-porte	Porte-à-porte
Fréquence de collecte OM	1 par semaine	Zone A : 1 par semaine Bastide : 2 par semaine	1 par semaine	1 par semaine	1 par semaine
Type de collecte CS	Porte-à-porte	Porte-à-porte	Porte-à-porte	Points d'apport volontaire	Porte-à-porte
Fréquence de collecte CS	Tous les 15 jours	Zone A : tous les 15 jours Bastide : 1 par semaine	Tous les 15 jours	-	Tous les 15 jours
Type de collecte verre	Points d'apport volontaire	Points d'apport volontaire	Points d'apport volontaire	Points d'apport volontaire	Points d'apport volontaire
Fréquence de collecte verre	-	-	-	-	-
Collecteur	COVED	SEMOCTOM + COVED	SEMOCTOM	SICTOM Sud Gironde	SEMOCTOM
Type de contrat	Prestation de service	Régie SEMOCTOM	Régie SEMOCTOM	Régie SICTOM	Régie SEMOCTOM
Bacs utilisés OM	120, 240, 360, 660L numérotés et pucés (RFID)	120, 240, 360, 660L majoritairement numérotés et pucés (RFID)	120, 240, 360, 660L numérotés et pucés (RFID)	Sacs	120, 240, 360, 660L numérotés et pucés (RFID)
Bacs utilisés CS	120, 240, 360, 660L numérotés	120, 240, 360, 660L majoritairement numérotés et pucés (RFID)	120, 240, 360, 660L majoritairement numérotés et pucés (RFID)	Points d'apport volontaire	120, 240, 360, 660L majoritairement numérotés et pucés (RFID)
Bacs utilisés verre	65 bornes	9 bornes	5 bornes	2 bornes	1 borne
Nombre de déchèteries	1	6	6	1	6
Gestion des déchèteries	CC Convergence Garonne via un prestataire privé (COVED)	Régie SEMOCTOM	Régie SEMOCTOM	Régie SICTOM	Régie SEMOCTOM
Type d'accès dans les déchèteries	Badge	-	-	Carte d'accès	-

➤ Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises sous contrat

En 2019, la communauté de communes Convergence Garonne a confié à différentes entreprises le traitement et la valorisation des différents flux de déchets sur son territoire.

Nom de l'entreprise	Nature de la prestation	Flux	Contrat et durée	Échéance	Montant annuel en K€ HT	Evolution n/n-1
COVED	Collecte et transport	OM et CS	MP 4 ans + 1	31/12/2021	793	+ 3%
COVED	Collecte et transport	Verre	MP 4 ans + 1	31/12/2021	42	+ 5%
COVED	Tri et caractérisation	CS	MP 4 ans + 1	31/12/2021	276	+ 2,6%
ASTRIA	Traitement	OM	Convention annuelle	31/12/2019	253	+ 3%
COVED	Exploitation déchèterie	-	MP 4 ans + 1	31/01/2021	227	+ 5,5%
PENA	Traitement des encombrants	-	MP 4 ans + 1	31/01/2021	75	- 2,5%
PENA	Traitement du bois	-	Absence d'exutoire – stockage sur site – évacuation en bons de commande			

➤ Coût aidé du service

Le coût aidé du service public est le coût qui reste à la charge de la collectivité. Ici, il s'exprime de façon globale, sans distinction de flux, sans distinction de charges et de produits, sans distinction d'étapes techniques. Il représente l'ensemble des charges (structure, communication, prévention, collecte, traitement dont amortissements...) qui affectent le service, déduction faite des produits (ventes de matériaux, d'énergie, soutiens des sociétés agréées, aides diverses).

Considérant les charges globales de fonctionnement qui s'élèvent à 2 213 053 en 2019, le coût aidé du service se décompose comme suit :

	En € HT	En € par hab.
Dépenses de fonctionnement	2 213 053	104,38
Soutiens eco-organismes	283 105	13,35
Revente matériaux	153 746	7,25
Autres	17 266	0,81
Coût aidé	1 758 936	82,96

Ainsi, déduction faite des soutiens, de la revente des matériaux et des autres produits, le reste à charge pour la collectivité s'élève à 1 758 936 €, soit 82,96 € par habitant de la rive gauche. Le financement du service public de prévention et de gestion des déchets se fait au travers de la redevance incitative. En 2019, le total facturé s'élève à 1 831 043 € soit un taux de couverture du coût aidé par les contributions d'usagers de 104%.

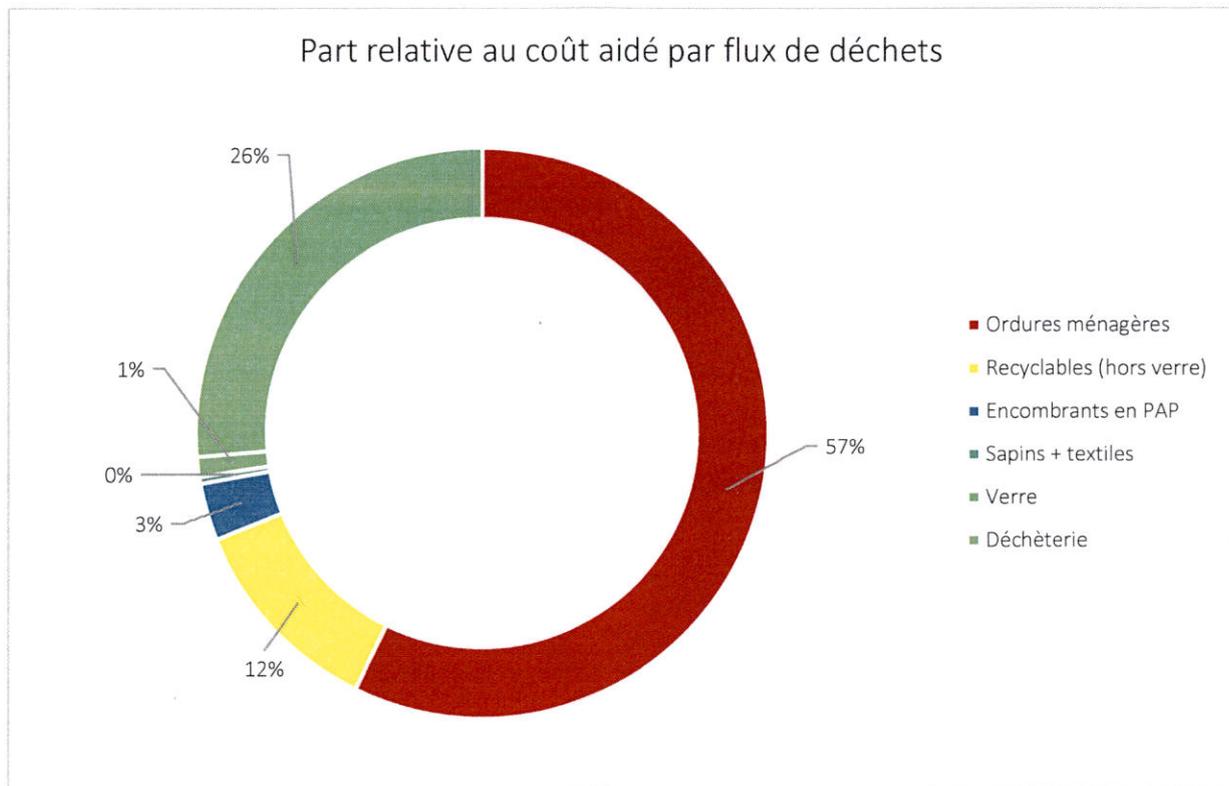
➤ Les coûts des différents flux

Il s'agit ici de présenter le coût des différents flux pour mettre en exergue les flux prépondérants sur le total collecté et ainsi dégager des éléments de compréhension et des pistes d'amélioration.

Est présentée ici la part relative de chaque flux de déchets qui permet d'identifier le poids de chacun d'entre eux dans le coût aidé du service public.

	Ordures ménagères	Recyclables (hors verre)	Encombrants en PAP	Sapins + textiles	Verre	Déchèterie
Coût aidé en euro arrondi	982 414 €	230 612 €	50 932 €	2 290 €	22 006 €	470 680 €

Pour calculer les montants de chaque flux, sont pris en compte l'ensemble des charges fonctionnelles (structure, communication, etc.) et techniques (collecte, transport, traitement, etc.).



En complément, est présentée ci-après la comparaison entre le coût aidé de chaque flux et la part de chaque flux collecté en 2019 :

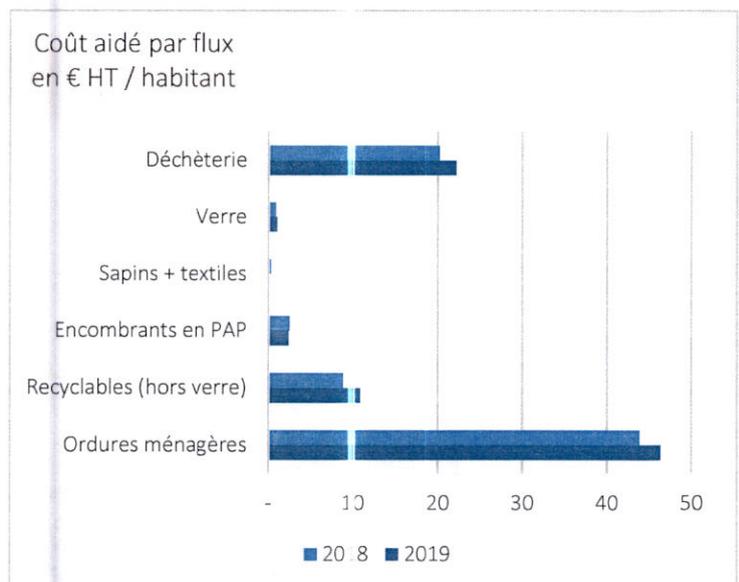
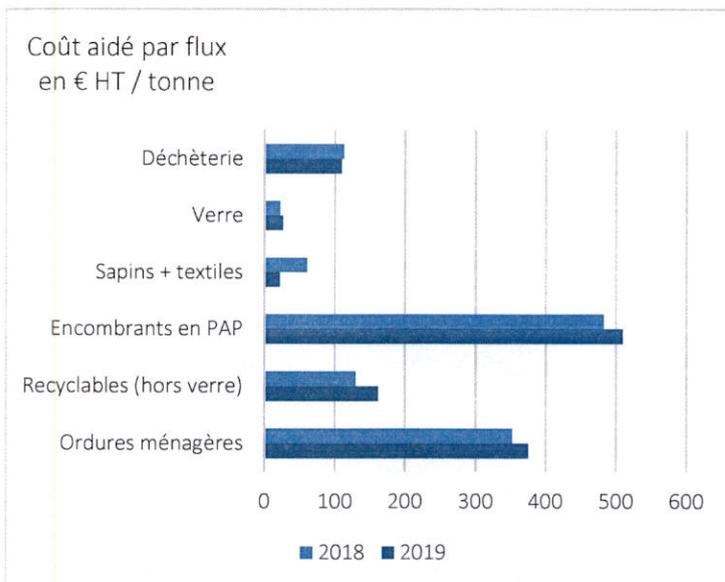
	Ordures ménagères	Recyclables (hors verre)	Encombrants en PAP	Sapins + textiles	Verre	Déchèterie
Coût aidé (en euro arrondi)	982 414 €	230 612 €	50 932 €	2 290 €	22 006 €	470 680 €
Part de chaque flux dans le total du coût aidé	56%	13%	3%	0%	1%	27%
Tonnages 2019 (en tonnes)	2617	1430	100	106	821	4297
Part de chaque flux dans le total collecté	28%	15%	1%	1%	9%	46%

Il est également important de s'intéresser aux coûts aidés de chaque flux et de les ramener à la tonne collectée ainsi qu'à l'habitant. En effet, au regard des quantités collectées certains flux apparaissent comme coûteux, mais ramené à l'habitant ce coût est parfois à relativiser. C'est notamment le cas des encombrants collectés en porte-à-porte dont le coût à la tonne est le plus élevé pour la communauté de communes, alors que ramené à l'habitant le coût de cette

collecte des encombrants ne représente pas une charge si importante. Cela permet d'interroger notamment les différents services proposés à la population au regard de leur coût et de leur utilité.

	Ordures ménagères	Recyclables (hors verre)	Encombrants en PAP	Sapins + textiles	Verre	Déchèterie
Coût aidé en € HT / tonne	375,40 €	161,27 €	509,32 €	21,60 €	26,80 €	109,54 €
Coût aidé en € HT / habitant	46,34 €	10,88 €	2,40 €	0,11 €	1,04 €	22,20 €

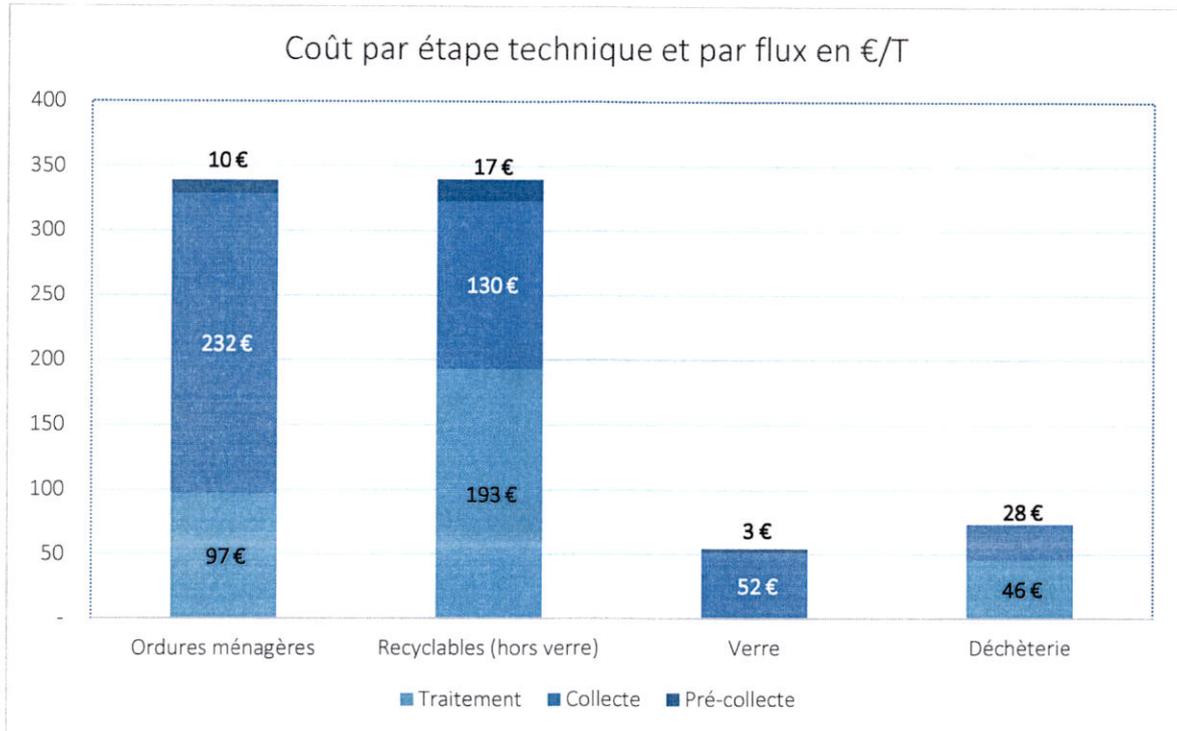
Ci-après est présentée l'évolution de ces coûts aidés à la tonne et à l'habitant entre 2018 et 2019 :



La répartition des charges peut également se faire pour chaque flux en fonction des différentes étapes techniques. Parmi ces étapes on distingue :

- La pré-collecte qui correspond à l'équipement du territoire en contenants (bacs, points d'apport volontaire...)
- La collecte de ces contenants
- Le traitement des déchets collectés

Pour certains flux les charges sont faibles au regard du coût global. C'est le cas notamment concernant la pré-collecte du verre puisqu'il s'agit de points d'apport volontaire dont le nombre n'est pas significatif en comparaison du coût de collecte.



➔ La nature des produits du service

Suite à l'analyse des charges, il convient de s'intéresser aux différents produits qui affectent le service public de prévention et de gestion des déchets. Ces produits viennent notamment directement en déduction du total des charges afin de pouvoir calculer le coût aidé du service. Le coût aidé étant ce qu'il reste à la charge de la communauté de communes et qu'il convient donc de financer au travers de la redevance incitative.

	En euros	En %
Produits industriels dont :		
Vente de produits et d'énergie	153 746.00 €	34%
Prestations à des tiers		
Autres produits	17 266.00 €	4%
Soutiens	283 105.00 €	62%

La vente de produits et d'énergie pour l'année 2019 se décompose ainsi :

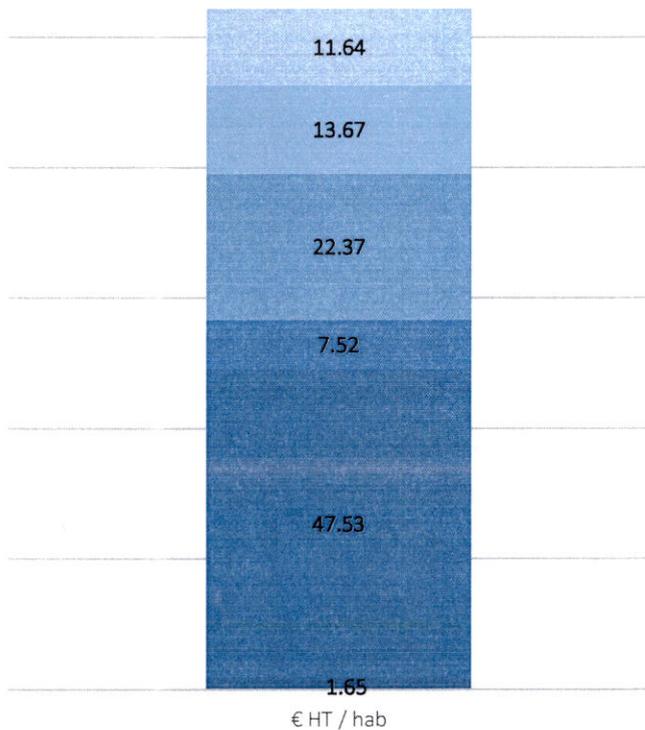
	En euros	En %
Verre	24 139 €	16%
Emballages papiers / cartons	57 071 €	37%
Emballages plastiques	33 902 €	22%
Acier / aluminium	37 088 €	24%
Batteries	1 545 €	1%

Les soutiens versés à la communauté de communes par les éco-organismes se décomposent ainsi :

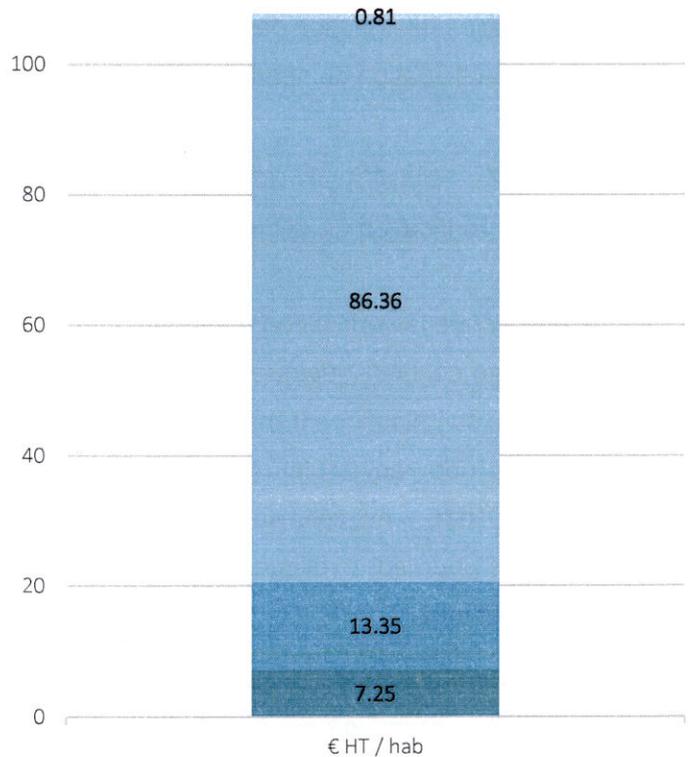
	En euros	En %
CITEO	246 945 €	87%
OCAD3E	7 756 €	3%
ECOTLC	2 091 €	1%
RECYLUM	1 000 €	0%
ECOMOBILIER	25 311 €	9%

➔ La répartition des charges, des produits et du financement

Répartition des charges



Répartition des produits



■ Prévention
 ■ Pré-collecte et collecte
 ■ Transfert / transport
 ■ Tri et valorisation
 ■ Traitement
 ■ Charges fonctionnelles

■ Valorisation
 ■ Soutiens
 ■ Contributions
 ■ Autres

Concernant les charges, le poste prépondérant est celui correspondant à la pré-collecte / collecte (47,53 € HT/habitant), du fait notamment que sont intégrés les coûts liés au vidage des bennes qui se fait directement à l'issue de la collecte sans rupture de charge. Une partie de ce coût est donc assimilable à du transport mais n'est pas dissociable des coûts liés à la collecte. Le traitement (22,37 € HT/habitant) n'est que le second poste du fait notamment des bons résultats liés à la redevance incitative (123 kg/an/habitant). Du côté des produits, les contributions d'usagers (86,36 € HT/habitant) constituent la source essentielle de recettes de la collectivité. Les soutiens et la valorisation représentent près de 19% des produits perçus.

4) ACTIONS DE PREVENTION ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

En 2019, la plupart des actions de prévention menées les années précédentes ont été poursuivies (distribution de stop-pub, distribution de plaquette de sensibilisation aux consignes de tri, participation du service à l'eco-festival Rues et Vous...).

➔ Amélioration de la qualité du tri

Vérification de la qualité du tri dans les bacs verts

Cette année la vérification a été effectuée avec un agent de la COVED.

Si le bac contient quelques déchets non recyclables (**bac retrié**), ces derniers sont placés dans un sac plastique transparent déposé sur ou à côté du bac. Dans le cas où beaucoup de déchets non recyclables remplissent le bac (**bac non conforme**), un scotch « TRI NON CONFORME » est collé sur le bac et ce dernier n'est pas collecté. Un courrier est envoyé aux usagers pour leur expliquer la raison pour laquelle leur bac n'a pas été collecté accompagné d'un mémotri.

En 2019 la qualité du tri sur le territoire des 13 communes de la rive gauche est encore très perfectible, avec un taux de refus de tri atteignant 27%.

Taux de refus = % de déchets non conformes aux consignes de tri sur la totalité des tonnages de déchets collectés dans les bacs de tri.

➔ Sensibilisation

En 2019, différents ateliers ont été proposés dans le cadre de la journée écocitoyenne de l'école de Barsac et durant la journée de sensibilisation à l'école de Saint Michel de Rieufret.

➔ Semaine Européenne de Réduction de Déchets

A l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, la CDC a souhaité initier les usagers au « zéro déchet ».

Mise en évidence à la médiathèque de livres autour du sujet du zéro déchet

Un espace dédié a été créé à partir d'un bureau en palette, d'un fauteuil en osier rose + table en bois et lampe.

Résultat : Cette mise en scène et les meubles ont beaucoup plu et ont permis que les lecteurs consultent en grand nombre les ouvrages mis à leur disposition. Les agents de la médiathèque souhaitent garder ce principe qui plait aux adhérents de la médiathèque.

Collecte de livres usagés en vue de les restaurer, de les revendre...

Résultat : environ 400 kg de livres collectés par une association Le Livre Vert. Le succès de cette opération conduit à envisager sa pérennisation sur l'année entière. Une réflexion est en cours notamment au regard des capacités de stockage.

Marché "Vers le zéro déchet"

1. Réalisation d'une disco soupe à partir de légumes et fruits invendus récupérés auprès du Primeur de Podensac. Préparation collective et distribution gratuite.

Résultat : Plusieurs dizaines de kilos de légumes et fruits invendus ont pu être cuisinés et partagés et servis dans de la vaisselle lavable prêtée par l'association Complément'R.

2. Aménagement d'un espace détente à partir de meubles et d'objets de décoration récupérés en déchèterie. La disposition a été réalisée par une décoratrice d'intérieur pour mettre en valeur ces objets et augmenter leur chance d'une seconde vie. Une conférence a pu être organisée sur cet espace.

Résultat : Plus de 700 kg de déchets évités !

Les objets n'ayant pas trouvé preneurs (≈ 20 objets) ont été apportés à la recyclerie du Bazadais.

3. Ateliers et stands de fabrication (éponges, lingette, décoration, meubles palette, couche lavable etc.), animations (conférence l'engraineuse, cuisine antigaspi,) pour sensibiliser le public sur les pratiques existantes en matière de réduction des consommables, du "fait maison" et de recettes anti gaspillage.

Résultat : Peu de participation aux ateliers à cause du mauvais temps, mais les personnes présentes ont été convaincues.

Sensibilisation des publics jeunes des centres de loisirs

Participation :

6 centres sur 9 que compte le territoire

107 enfants de 3-5 ans

149 enfants de 6-12 ans.

Activités :

- 1) Animation sur le compostage + Conte

- 2) Course au tri, sous forme de jeu relais
- 3) Confection de tawashi + sac sans couture
- 4) Atelier Débat : Vidéo, livres, débat avec les enfants
- 5) Cahier pour écrire les recettes du stand « Fabrication maison » pour les + 6 ans
- 6) Confection de pâte à modeler pour les - 6 ans
- 7) Atelier produit de la maison (liquide vaisselle, produit sol, lessive) Démo -6ans, recopier les recettes pour les + 6 ans
- 8) Sensibilisation au plastique dans les océans par l'association Complément'R
- 9) Fresque évolutive en tissus (tout au long de la journée chaque groupe d'enfants crée et fait évoluer la fresque)
- 10) Pôle jeux en bois + Baby-foot + Jeux Carte
- 11) Livre + Diffusion d'un dessin animé de sensibilisation à la gestion déchets.

Projection du film « Tout est possible » en partenariat avec le cinéma Lux

Résultat : Cinquante-trois personnes présentes qui ont pu par la suite échanger autour d'un goûter offert par un boulanger du territoire et confectionné à partir d'invendus.

Conférence d'Ecogirl (Camille Choplin)

Conférence pour débutant dans le zéro déchet donnant des chiffres et des astuces pour se lancer.

Résultat : Une vingtaine de personnes présentes qui ont pu échanger avec la conférencière et partager leurs astuces et conseils.

Résultats de la semaine

Coût total des opérations de toute la semaine : 2931.81 €

(Cinéma, conférence, ateliers, repas pris en charge, prestation toilettes, banderole et communication.)

Déchets évités : 1 138 kg
≈ 400 kg de livres
≈ 3 kg de déchets d'emballages et nourriture (goûter ALSH)
≈ 20 kg de fruits et légumes (invendus commerçants)
≈ 700 kg de meubles et décoration
≈ 15 kg de vaisselle jetable

➤ Démarche d'éco-exemplarité

En 2019, la CC Convergence Garonne a décidé d'initier une démarche d'éco-exemplarité à destination de ses agents, élus et du territoire de manière générale.

Avant d'engager des actions concrètes, un diagnostic a pu être mené en interne sur les habitudes des agents en matière de consommation pour mesurer les écarts qui peuvent exister entre leur domicile et leur lieu de travail. Cela a permis d'identifier des marges de manœuvre au premier rang desquelles le compostage qui intéresse un grand nombre d'agents. D'autres actions ont pu être identifiées qu'il s'agisse d'équiper tous les bureaux en matériel permettant le tri des déchets, de mettre en place le broyage des déchets verts, de supprimer les gobelets plastiques, de sensibiliser les agents à la réduction des impressions, etc. Un document compilant ces actions et les enjeux auxquels ils répondent est en cours d'élaboration.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 14 octobre à 18h00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à BARSAC sous la présidence de Monsieur Jocelyn DORÉ, Président.

Date de convocation : 08 octobre 2020

Présents : Catherine BERTIN, Daniel BOUCHET, Béatrice CARRUESCO, Didier CAZIMAJOU, Didier CHARLOT, Dominique CLAVIER, Andreea DAN DOMPIERRE, Bernard DANÉY, Jean-Marc DEPUYDT, Jocelyn DORÉ, Mylène DOREAU, Bernard DRÉAU, Laurence DUCOS, Thomas FILLIATRE, Maryse FORTINON, Bruno GARABOS, Michel GARAT, Jérôme GAUTHIER, Alain GIROIRE, Vincent JOINEAU, Pierre LAHITEAU, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, Julien LE TACON, André MASSIEU, Valérie MENERET, Jean-Bernard PAPIN, Frédéric PEDURANT, Jean-Marc PELLETANT, Denis PERNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET, Audrey RAYNAL, Denis REYNE, Marilène RIDEAU, Catherine RUDELL (suppléante), Françoise SABATIER QUEYREL, Jean-Patrick SOULÉ, Aline TEYCHENEY.

Absents : Bernard MATEILLE (*pouvoir à J-M. DEPUYDT*), Patricia PEIGNEY, Jean-Claude PEREZ (*pouvoir à D. CAZIMAJOU*).

Secrétaire de séance : Mylène DOREAU.

<u>Membres en exercice</u> : 43	<u>Votes</u> :
<u>Présents</u> :40	Exprimés :42
<u>dont suppléants</u> : 1	Abstentions : 0
<u>Absents</u> : 3	
<u>Pouvoirs</u> : 2	
	POUR :42
	CONTRE : 0

2020/157

PREVENTION ET GESTION DES DECHETS – Rapport annuel du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

*Rapporteur : Mme Mylène DOREAU,
Vice-président en charge de la prévention et de la gestion des déchets*

Madame la Vice-présidente rappelle que,

Ce rapport annuel vise un double objectif :

- rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet ;
- permettre l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les citoyens des enjeux de la prévention et du tri des déchets, mais aussi de l'économie circulaire et de leur propre rôle dans la gestion locale des déchets.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte et notamment son article 98 ;

VU le décret n°2015-1827 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets ;

VU l'article L.2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral du 27 décembre 2017 portant extension du périmètre de la communauté de communes Convergence Garonne ;

CONSIDERANT que le Syndicat de l'Entre-deux-Mers Ouest pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SEMOCTOM) assure la collecte et le traitement pour les communes de la rive droite (hors Sainte-Croix-du-Mont) ;

CONSIDERANT que le Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM Sud-Gironde) assure la collecte et le traitement pour la commune de Sainte-Croix-du-Mont ;

CONSIDERANT que la CDC Convergence Garonne assure la collecte pour les communes de la rive gauche ;

CONSIDERANT que le rapport annuel doit être transmis aux maires des communes membres qui en font rapport à leur assemblée délibérante ;

CONSIDERANT que le rapport annuel doit être tenu à la disposition du public au siège de la commune membre ;

Ayant entendu les explications de Madame la Vice-présidente relatives à l'obligation faite au service public d'élimination des déchets de présenter un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

ADOpte le rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ;

AUTORISE le Président ou son représentant à transmettre le rapport aux communes membres.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, JOCELYN DORÉ**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 14 octobre à 18h00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à BARSAC sous la présidence de Monsieur Jocelyn DORÉ, Président.

Date de convocation: 08 octobre 2020

Présents: Catherine BERTIN, Daniel BOUCHET, Béatrice CARRUESCO, Didier CAZIMAJOU, Didier CHARLOT, Dominique CLAVIER, Andreea DAN DOMPIERRE, Bernard DANEY, Jean-Marc DEPUYDT, Jocelyn DORÉ, Mylène DOREAU, Bernard DRÉAU, Laurence DUCOS, Thomas FILLIATRE, Maryse FORTINON, Bruno GARABOS, Michel GARAT, Jérôme GAUTHIER, Alain GIROIRE, Vincent JOINEAU, Pierre LAHITEAU, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, Julien LE TACON, André MASSIEU, Valérie MENERET, Jean-Bernard PAPIN, Frédéric PEDURANT, Jean-Marc PELLETANT, Denis PERNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET, Audrey RAYNAL, Denis REYNE, Mariline RIDEAU, Catherine RUDELL (suppléante), Françoise SABATIER QUEYREL, Jean-Patrick SOULÉ, Aline TEYCHENEY.

Absents: Bernard MATEILLE (*pouvoir à J-M. DEPUYDT*), Patricia PEIGNEY, Jean-Claude PEREZ (*pouvoir à D. CAZIMAJOU*).

Secrétaire de séance: Mylène DOREAU.

Membres en exercice :	43	Votes :	
Présents :	40	Exprimés :	42
dont suppléants :	1	Abstentions :	0
Absents :	3		
Pouvoirs :	2		
		POUR :	42
		CONTRE :	0

2020/158

CISPD – Autorisation de conventionnement avec l'institut Don Bosco - VICTAID et demande de subvention

*Rapporteur : Mme Sylvie PORTA,
Vice-président en charge du CISPD, Social et Gens du Voyage*

Madame la Vice-présidente rappelle que,

L'aide aux victimes est l'un des axes retenus dans la stratégie nationale de prévention de la délinquance et repris dans le plan départemental de prévention de la délinquance 2020-2025.

CONSIDERANT que depuis 2017 la Communauté de communes Convergence Garonne établie une convention annuelle dans le cadre du plan d'actions du CISPD (Conseil intercommunal de Sécurité et de Prévention de la délinquance) avec VICTAID, Institut DON BOSCO service d'aide aux victimes proposant des permanences juridiques aux victimes d'infractions pénales ;

CONSIDERANT que les permanences sont tenues par un juriste et ont lieu au sein du pôle social et familial, rue de l'Oeuille à Cadillac, une demie journée toutes les trois semaines.

L'action s'adresse prioritairement aux personnes résidant sur le territoire, victimes d'une atteinte à la personne ou aux biens, en particulier :

- Femmes ou enfants victimes de violences conjugales ou intrafamiliales
- Toutes victimes de violences volontaires
- Toutes victimes de vols simples ou aggravés
- Toutes victimes d'accident de la circulation

CONSIDERANT que le coût pour la Communauté de communes est de 5100 euros pour l'année 2020.

La Communauté de communes sollicitera une subvention auprès de l'ACSÉ (Agence de la cohésion sociale et de l'égalité) au titre du FIPD 2020 (Fonds Interministériel de prévention de la délinquance) ;

VU le Code Général des Collectivités territoriales ;
VU les statuts de la Communauté de communes ;

Ayant entendu les explications de Madame la Vice-présidente,

Envoyé en préfecture le 23/10/2020
Reçu en préfecture le 23/10/2020
Affiché le **SLO**
ID : 033-200069581-20201014-D2020_158-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à déposer les dossiers pour l'obtention des subventions précitées ;

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention avec l'association DON BOSCO pour l'année 2020.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, JOCELYN DORÉ**

Code pièce Convention
N° Sias 201701257
N° Gest. 1444
PS CLAS
Commune PODENSAC
Année 2020

Le Président,

Jocelyn DORÉ



Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le **26 OCT. 2020**

ID : 033-200069581-20201014-D2020_159-DE

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT



Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Les conditions ci-dessous, complétées des « conditions particulières prestation de service C.L.A.S. » et des « conditions générales prestation de service ordinaire », constituent la présente convention.

Entre :

La CDC Convergence Garonne, représenté(e) par son (sa) Président, Monsieur Jocelyn DORE dont le siège est situé - 12 rue du Mar Leclerc Hauteclocque - 33720 PODIENSAC

Ci-après désigné « le gestionnaire ».

Et :

La Caisse d'allocations familiales de la Gironde, représentée par sa Directrice, Madame Christine MANSIET, dont le siège est situé Rue du Docteur Gabriel Péry – 33078 BORDEAUX CEDEX.

Ci-après désignée « la Caf ».

L'objet de la convention

La présente convention définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service « C.L.A.S. » pour le ou les équipement(s) ou service (s) ci-après.

Nom de l'équipement ou service	Numéro de dossier SIAS	Nombre de cycle(s) attribué(s)
La CDC CONVERGENCE GARONNE	201701257	6

Le versement de la prestation de service

Le versement de la prestation de service est effectué sous réserve des disponibilités de crédits, et de la production de documents intermédiaires d'activité à transmettre en fin de chaque trimestre de l'exercice du droit.

La fourniture des documents comptables après le 31 décembre de l'année de fin du droit examiné (N – N+1) entraînera un traitement non prioritaire du droit. Après le 30 juin de l'année qui suit l'année de fin du droit (N – N+1) examiné aucun versement ne pourra être effectué au titre des parties des années N et N+1 couvertes par la présente convention.

Le paiement par la Caf est effectué en fonction des pièces justificatives, détaillées dans les « conditions particulières » de la présente convention, produites au plus tard le 16 juillet de l'année qui suit l'année du droit (N) examiné.

Le paiement de l'avance est effectué en fonction des pièces justificatives fournies et répertoriées en annexe (Les Conditions Particulières : Prestation de service Contrat local d'accompagnement à la scolarité) selon les modalités suivantes :

Avance de 70 % du droit prévisionnel N lors de la régularisation N-1.

L'absence de fourniture de justificatifs au 16 juillet de l'année de fin du droit (N – N+1) examiné peut entraîner la récupération des montants versés et le non versement du solde.

Le suivi des engagements et l'évaluation des actions

Les termes de la présente convention font l'objet d'un suivi réalisé en concertation.

La Caf et le gestionnaire conviennent conjointement des modalités de suivi des engagements :

- chaque année, le gestionnaire, en concertation avec la Caf, peut procéder à des enquêtes de satisfaction auprès des bénéficiaires de l'équipement, qu'il transmet à la Caf
- l'évaluation des conditions de réalisation des actions auxquelles la Caf a apporté son concours, sur un plan qualitatif comme quantitatif, est réalisée dans les conditions définies d'un commun accord entre la Caf et le gestionnaire.

La durée de la convention

La présente convention de financement est conclue du 1^{er} septembre 2020 au 30 juin 2021.

En cochant cette case, « le gestionnaire » reconnaît avoir pris connaissance des éléments constitutifs de la présente convention :

- les modalités ci-dessus,
- les « conditions particulières prestation de service CLAS en leur version de juin 2016 et les « conditions générales prestation de service ordinaire » en leur version de juin 2016,
- La charte de laïcité

et « le gestionnaire » les accepte.

Il est établi un original de la présente convention pour chacun des signataires.

Fait à Bordeaux, le 27/08/2020, en 2 exemplaires

La Caf

Le Gestionnaire,



Madame Christine MANSIET
Directrice de la Caf

Monsieur Jocelyn DORE
Président



CONVERGENCE
GARONNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Président,

Jocelyn DORÉ



Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le 26 OCT. 2020

ID : 033-200069581-20201014-D2020_159-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 14 octobre à 18h00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à BARSAC sous la présidence de Monsieur Jocelyn DORÉ, Président.

Date de convocation : 08 octobre 2020

Présents : Catherine BERTIN, Daniel BOUCHET, Béatrice CARRUESCO, Didier CAZIMAJOU, Didier CHARLOT, Dominique CLAVIER, Andreea DAN DOMPIERRE, Bernard DANEY, Jean-Marc DEPUYDT, Jocelyn DORÉ, Mylène DOREAU, Bernard DRÉAU, Laurence DUCOS, Thomas FILLIATRE, Maryse FORTINON, Bruno GARABOS, Michel GARAT, Jérôme GAUTHIER, Alain GIROIRE, Vincent JOINEAU, Pierre LAHITEAU, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, Julien LE TACON, André MASSIEU, Valérie MENERET, Jean-Bernard PAPIN, Frédéric PEDURANT, Jean-Marc PELLETANT, Denis PERNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET, Audrey RAYNAL, Denis REYNE, Mariline RIDEAU, Catherine RUDELL (suppléante), Françoise SABATIER QUEYREL, Jean-Patrick SOULÉ, Aline TEYCHENEY.

Absents : Bernard MATEILLE (*pouvoir à J-M. DEPUYDT*), Patricia PEIGNEY, Jean-Claude PEREZ (*pouvoir à D. CAZIMAJOU*).

Secrétaire de séance : Mylène DOREAU.

Membres en exercice :	43	Votes :	
Présents :	40	Exprimés :	42
dont suppléants :	1	Abstentions :	0
Absents :	3		
Pouvoirs :	2		
		POUR :	42
		CONTRE :	0

2020/159

ENFANCE ET JEUNESSE – Autorisation de signature de la convention d'objectifs et de financement pour le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

*Rapporteur : M. Jean-Patrick SOULÉ,
Vice-président en charge à l'enfance, jeunesse*

Monsieur le Vice-Président à l'enfance, jeunesse rappelle que :

Le Point Loisirs Accueil Jeunes (PLAJ) de la Communauté de Communes met en place pour l'année scolaire 2020/2021, un accompagnement à la scolarité pour les jeunes collégiens. Ce projet s'inscrit dans la charte nationale d'accompagnement à la scolarité.

VU le Code Général des Collectivités territoriales ;
VU les statuts de la Communauté de communes ;

CONSIDERANT les objectifs du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité dans la convention d'objectifs annexée à la présente délibération ;
CONSIDERANT la nécessité de conventionner avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde afin de bénéficier d'une subvention dite de « Prestation de service » ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Vice-président rapporteur,

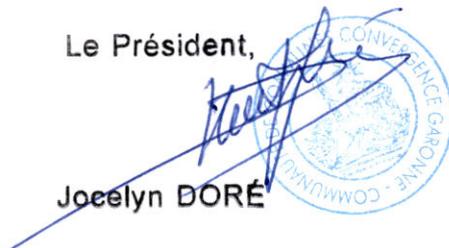
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention d'objectifs et de financement entre la Communauté de communes et la CAF de la Gironde, pour le contrat local d'accompagnement à la scolarité annexée à la présente délibération.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, JOCELYN DORÉ



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 14 octobre à 18h00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à BARSAC sous la présidence de Monsieur Jocelyn DORÉ, Président.

Date de convocation: 08 octobre 2020

Présents: Catherine BERTIN, Daniel BOUCHET, Béatrice CARRUESCO, Didier CAZIMAJOU, Didier CHARLOT, Dominique CLAVIER, Andreea DAN DOMPIERRE, Bernard DANÉY, Jean-Marc DEPUYDT, Jocelyn DORÉ, Mylène DOREAU, Bernard DRÉAU, Laurence DUCOS, Thomas FILLIATRE, Maryse FORTINON, Bruno GARABOS, Michel GARAT, Jérôme GAUTHIER, Alain GIROIRE, Vincent JOINEAU, Pierre LAHITEAU, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, Julien LE TACON, André MASSIEU, Valérie MENERET, Jean-Bernard PAPIN, Frédéric PEDURANT, Jean-Marc PELLETANT, Denis PERNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET, Audrey RAYNAL, Denis REYNE, Mariline RIDEAU, Catherine RUDELLE (suppléante), Françoise SABATIER QUEYREL, Jean-Patrick SOULÉ, Aline TEYCHENEY.

Absents: Bernard MATEILLE (*pouvoir à J-M. DEPUYDT*), Patricia PEIGNEY, Jean-Claude PEREZ (*pouvoir à D. CAZIMAJOU*).

Secrétaire de séance: Mylène DOREAU.

Membres en exercice :	43	Votes :	
Présents :	40	Exprimés :	41
dont suppléants :	1	Abstentions :	1 (M. LATAPY)
Absents :	3		
Pouvoirs :	2		
		POUR :	41
		CONTRE :	0

2020/160

ENFANCE ET JEUNESSE – Autorisation à émettre un titre de recette pour service fait - service commun accueil périscolaire pour la commune de Loupiac

*Rapporteur : M. Jean-Patrick SOULÉ,
Vice-président en charge à l'enfance, jeunesse*

Monsieur le Vice-Président à l'enfance, jeunesse rappelle que :

La CDC Convergence Garonne a mis en œuvre l'accueil périscolaire des enfants scolarisés à l'école de Loupiac depuis le 01 janvier 2019 sur demande de ladite commune, au sein des locaux scolaires.

VU le code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-4-2 relatif à la création des services communs ;
VU la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;

CONSIDERANT que la Communauté de communes a créé un service commun par la délibération N°2018/233 du 19 décembre 2018 ;

CONSIDERANT que la Communauté de commune a proposé à deux reprises un conventionnement à la commune de Loupiac allant du 01 janvier 2019 au 05 juillet 2019, puis une seconde convention allant du 01 septembre 2019 au 31 juillet 2023 ;

CONSIDERANT que la commune de Loupiac n'a pas donné suite aux propositions de ratification de la convention pour la période du 01 septembre 2019 au 05 Juillet 2020 et du 01 septembre 2020 au 31 juillet 2023 tout en demandant le maintien du Service Périscolaire par la Communauté de commune ;

CONSIDERANT que la commune de Loupiac n'a pas donné suite aux propositions de révision de la convention pour la période du 01 septembre 2019 au 05 juillet 2020 tout en demandant le maintien du Service Périscolaire par la Communauté de commune ;

CONSIDERANT les montants suivants constatés dans les livres comptables de la Communauté de communes Convergence Garonne pour la mise en œuvre du Service Commun APS pour la commune de Loupiac pour la période allant du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019 :

PSO	6 382,75€
PSEJ	7 088,91€
RESTE A CHARGE REEL	19 341,70€
RAC PREVU DANS LA CONVENTION	20 971,26€
TOTAL COUT REFACTURATION LOUPIAC SERVICE COMMUN 2019	32 813,36€

Ayant entendu les explications de Monsieur le Vice-président,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

CONSTATE le service fait pour le compte de la commune de Loupiac relatif pour l'accueil périscolaire des enfants de la commune de Loupiac pour la période du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;

ACTE la refacturation à la commune de Loupiac, par l'émission d'un titre de recettes ;

APPROUVE les montants présentés ci-dessus relatifs au service accompli pour la période du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019, soit la somme de 32 813,36€ (trente-deux mille huit cent treize euros et trente-six centimes) ;

AUTORISE Monsieur le Président à émettre un titre de recette correspondant.

AUTORISE Monsieur Le Président à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, JOCELYN DORÉ**



**CONVERGENCE
GARONNE**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Président,

Jocelyn DORÉ



Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le **26 OCT. 2020**

ID : 033-200069581-20201014-D2020_161-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 14 octobre à 18h00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à BARSAC sous la présidence de Monsieur Jocelyn DORÉ, Président.

Date de convocation : 08 octobre 2020

Présents : Catherine BERTIN, Daniel BOUCHET, Béatrice CARRUESCO, Didier CAZIMAJOU, Didier CHARLOT, Dominique CLAVIER, Andreea DAN DOMPIERRE, Bernard DANEY, Jean-Marc DEPUYDT, Jocelyn DORÉ, Mylène DOREAU, Bernard DRÉAU, Laurence DUCOS, Thomas FILLIATRE, Maryse FORTINON, Bruno GARABOS, Michel GARAT, Jérôme GAUTHIER, Alain GIROIRE, Vincent JOINEAU, Pierre LAHITEAU, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, Julien LE TACON, André MASSIEU, Valérie MENERET, Jean-Bernard PAPIN, Frédéric PEDURANT, Jean-Marc PELLETANT, Denis PERNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET, Audrey RAYNAL, Denis REYNE, Mariline RIDEAU, Françoise SABATIER QUEYREL, Jean-Patrick SOULÉ, Aline TEYCHENEY.

Absents : Bernard MATEILLE (*pouvoir à J-M. DEPUYDT*), Patricia PEIGNEY, Jean-Claude PEREZ (*pouvoir à D. CAZIMAJOU*), Catherine RUDELL (suppléante).

Secrétaire de séance : Mylène DOREAU.

<u>Membres en exercice</u> : 43	<u>Votes</u> :	
<u>Présents</u> :39	Exprimés :34	
<u>dont suppléants</u> :0	Abstentions : 7	(B. CARRUESCO, M. GARAT, A. MASSIEU, F. PEDURANT, D. PERNIN, P. RAPET, A. TEYCHENEY)
<u>Absents</u> : 4		
<u>Pouvoirs</u> : 2	POUR :33	
	CONTRE : 1	(M. LATAPY)

2020/161

ENFANCE ET JEUNESSE – Autorisation à émettre un titre de recette pour service fait - service commun accueil périscolaire pour la commune de Sainte Croix du Mont

*Rapporteur : M. Jean-Patrick SOULÉ,
Vice-président en charge à l'enfance, jeunesse*

Monsieur le Vice-Président à l'enfance, jeunesse rappelle que :

La CDC Convergence Garonne a mis en œuvre l'accueil périscolaire des enfants scolarisés à l'école de Sainte Croix du Mont depuis le 01 janvier 2019 sur demande de ladite commune, au sein des locaux scolaires.

VU le code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-4-2 relatif à la création des services communs ;
VU la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;

CONSIDERANT que la Communauté de communes a créé un service commun par la délibération N°2018/233 du 19 décembre 2018 ;

CONSIDERANT que la Communauté de commune a proposé à deux reprises un conventionnement à la commune de Sainte-Croix du Mont allant du 01 janvier 2019 au 05 juillet 2019, puis une seconde convention allant du 01 septembre 2019 au 31 juillet 2023 ;

CONSIDERANT que la commune de Sainte-Croix du Mont n'a pas donné suite aux propositions de ratification de la convention pour la période du 01 septembre 2019 au 05 juillet 2020 et du 01 septembre 2020 au 31 juillet 2023 tout en demandant le maintien du Service Périscolaire par la Communauté de commune ;

CONSIDERANT les montants suivants constatés dans les livres comptables de la Communauté de communes Convergence Garonne pour la mise en œuvre du Service Commun APS pour la Commune de Sainte-Croix du Mont pour l'année 2019 :

PSO	6 125,47€
PSEJ	10 460,03€
RESTE A CHARGE REEL	24 330,91€
RAC PREVU DANS LA CONVENTION	25 390,04€
TOTAL COUT REFACTURATION SAINTE-CROIX DU MONT SERVICE COMMUN 2019	40 916,41€

Ayant entendu les explications de Monsieur le Vice-président,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

CONSTATE le coût du service fait pour le compte de la commune de Sainte-Croix du Mont, présenté ci-dessus relatif pour l'accueil périscolaire des enfants de la commune de Sainte-Croix du Mont pour la période du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;

ACTE la refacturation à la commune de Sainte-Croix du Mont, par l'émission d'un titre de recettes ;

APPROUVE les montants présentés ci-dessus relatifs au service accompli pour la période du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019, soit la somme de 40 916,41 € (quarante mille neuf cent seize euros et quarante et un centimes) ;

AUTORISE Monsieur le Président à émettre un titre de recette correspondant ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

*FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, JOCELYN DORE*



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 14 octobre à 18h00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à BARSAC sous la présidence de Monsieur Jocelyn DORÉ, Président.

Date de convocation: 08 octobre 2020

Présents: Catherine BERTIN, Daniel BOUCHET, Béatrice CARRUESCO, Didier CAZIMAJOU, Didier CHARLOT, Dominique CLAVIER, Andreea DAN DOMPIERRE, Bernard DANNEY, Jean-Marc DEPUYDT, Jocelyn DORÉ, Mylène DOREAU, Bernard DRÉAU, Laurence DUCOS, Thomas FILLIATRE, Maryse FORTINON, Bruno GARABOS, Michel GARAT, Jérôme GAUTHIER, Alain GIROIRE, Vincent JOINEAU, Pierre LAHITEAU, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, Julien LE TACON, André MASSIEU, Valérie MENERET, Jean-Bernard PAPIN, Frédéric PEDURANT, Jean-Marc PELLETANT, Denis PERNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET, Audrey RAYNAL, Denis REYNE, Mariline RIDEAU, Françoise SABATIER QUEYREL, Jean-Patrick SOULÉ, Aline TEYCHENEY.

Absents: Bernard MATEILLE (*pouvoir à J-M. DEPUYDT*), Patricia PEIGNEY, Jean-Claude PEREZ (*pouvoir à D. CAZIMAJOU*), François DAURAT.

Secrétaire de séance: Mylène DOREAU.

Membres en exercice: 43	Votes:
Présents:39	Exprimés:41
dont suppléants:0	Abstentions:0
Absents:4	
Pouvoirs:2	
	POUR:41
	CONTRE:0

2020/162

CULTURE – Demande de subventions dans le cadre du contrat territorial d'éducation artistique et culturelle – programme AU FIL DE L'EAU 2020-2021

Rapporteur: M. Jérôme GAUTHIER,

Vice-président en charge de la Lecture Publique, de la Culture, de la Vie associative et du sport

Monsieur le Vice-Président rappelle que :

Les partenaires financiers du Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle (CoTeac) « Au fil de l'eau » sont la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Aquitaine, le Conseil Départemental de la Gironde et son agence culturelle l'IDDAC, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) ;

Le plan de financement prévisionnel 2020/2021 du Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle (CoTeac) « Au fil de l'eau » est exposé ci-après :

BP "AU FIL DE L'EAU" / CONVERGENCE GARONNE 2020-2021			
Dépenses Projet EAC		Recettes Projet EAC	
Communication	1 140,00€	Drac - PEAC	17 000,00€
Spectacles	21 532,91€	CD33	12 003,00€
Ateliers + formation	24 256,60€	Iddac	6 785,00€
Résidence Parcours Ados	3 490,00€	CDC	9 827,00€
		Forfait écoles	1 300,00€
		Billetterie SCOL + TP	3 505,00€
TOTAL 1 PEAC	50 420,00€	TOTAL 1 PEAC	50 420,00€
Dépenses Ingénierie		Recettes Ingénierie	
Aide à l'ingénierie	8 520,00€	Drac - Ingénierie	4 000,00€
Ingénierie CG 0,7 ETP*	23 240,00€	CD33	1 500,00€
		CDC chef de projet EAC	23 240,00€
		CDC aide à l'ingénierie	3 020,00€
TOTAL 2 INGENIERIE	31 760,00€	TOTAL recettes	31 760,00€
TOTAL général	82 180,00€		82 180,00€

* 0,70 ETP = Chef de projet EAC

Monsieur le Vice-président informe qu'il s'agit de solliciter des subventions auprès de :

- 1) La DRAC pour un montant de 21 000,00€ pour les opérations suivantes :
 - 17 000,00€ pour l'ensemble des parcours d'éducation artistique et culturelle – COTEAC 2020-2021 ;
 - 4 000,00€ pour l'aide à l'ingénierie dans le cadre du cofinancement d'un poste d'aide administratif (25 % Communauté de communes Convergence Garonne - service culture) ;
- 2) Du Département de la Gironde pour un montant de 13 503,00€ pour l'année scolaire 2020 -2021 pour l'ensemble des parcours d'éducation artistique et culturelle – COTEAC 2020-2021 ;
- 3) De l'IDDAC pour un montant de 6 785,00€ pour l'année scolaire 2020 -2021 pour l'ensemble des parcours d'éducation artistique et culturelle – COTEAC 2020-2021 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5221-1, L.5221-2 et L.2121-21 ;

VU la Directive Nationale d'Orientation 2011 du Ministère de la Culture et de la Communication du 02 novembre 2010 ;
VU le "Grand projet pour l'éducation artistique et culturelle, une priorité pour la jeunesse" du Ministère de la Culture et de la Communication du 16 septembre 2013 ;
VU la Loi n°2013-595 d'orientation et de programmation pour la Refondation de l'Ecole de la République du 08 juillet 2013 ;
VU la Circulaire interministérielle (n°2013-073) sur l'éducation artistique et culturelle du 03 mai 2013 et la Circulaire n°2013-036 sur le projet éducatif territorial du 20 mars 2013 ;
VU la convention départementale d'éducation artistique et culturelle du 13 juin 2013 et le Plan Départemental d'éducation artistique et culturelle du 18 avril 2014 ;
VU le rapport d'orientation du Conseil départemental de la Gironde « Vivre ensemble – une autre politique culturelle départementale » du 19 décembre 2013 ;
VU le Schéma Départemental des Apprentissages Culturels du Conseil Départemental de la Gironde du 15 décembre 2012 ;
VU la Charte pour la jeunesse en Gironde et le schéma départemental jeunesse 2010 – 2016 (Conseil Départemental de la Gironde, DSDEN, CAF, MSA, DDCS) ;
VU la délibération n°2018/174 du Conseil Communautaire relative à l'autorisation de signature de la convention d'entente intercommunale relative à la mise en œuvre mutualisée du contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (COTEAC) avec la communauté de communes du Réolais en Sud Gironde ;
VU la délibération relative à l'autorisation de signature du contrat territorial d'éducation artistique et culturelle COTEAC 2018/2021 du 03 janvier 2019 ;

CONSIDERANT l'importance de garantir un égal accès à tous les jeunes à l'art et à la culture, de co-construire une offre éducative et culturelle cohérente, de favoriser l'appropriation et la valorisation du territoire auprès des jeunes générations, de contribuer à l'attractivité du territoire et à son aménagement par des projets structurants, innovants et de qualité ;

CONSIDERANT l'importance de sécuriser les financements publics des projets culturels et de pérenniser l'éducation artistique et culturelle sur le territoire ;

Ayant entendu les explications de Monsieur le Vice-président,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à déposer les demandes de subventions et de participation auprès de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Gironde, de l'IDDAC, et des Ecoles participantes à l'opération selon le plan de financement tel que présenté ci-dessus ;

AUTORISE Monsieur le Président à percevoir les participations des Ecoles ainsi que les subventions ou dons nécessaires au financement du projet ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents afférents au projet ;

DIT que les crédits nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération ainsi que les recettes correspondantes sont inscrits au budget.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, JOCELYN DORÉ**



CONVERGENCE
GARONNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Président,

Jocelyn DORÉ



Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le **26 OCT. 2020**

ID : 033-200069581-20201014-D2020_163-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT, le 14 octobre à 18h00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à BARSAC sous la présidence de Monsieur Jocelyn DORÉ, Président.

Date de convocation : 08 octobre 2020

Présents : Catherine BERTIN, Daniel BOUCHET, Béatrice CARRUESCO, Didier CAZIMAJOU, Didier CHARLOT, Dominique CLAVIER, Andreea DAN DOMPIERRE, Bernard DANAY, Jean-Marc DEPUYDT, Jocelyn DORÉ, Mylène DOREAU, Bernard DRÉAU, Laurence DUCOS, Thomas FILLIATRE, Maryse FORTINON, Bruno GARABOS, Michel GARAT, Jérôme GAUTHIER, Alain GIROIRE, Vincent JOINEAU, Pierre LAHITTEAU, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, Julien LE TACON, André MASSIEU, Valérie MENERET, Jean-Bernard PAPIN, Frédéric PEDURANT, Jean-Marc PELLETANT, Denis PERNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET, Audrey RAYNAL, Denis REYNE, Mariline RIDEAU, Françoise SABATIER QUEYREL, Jean-Patrick SOULÉ, Aline TEYCHENEY.

Absents : Bernard MATEILLE (*pouvoir à J-M. DEPUYDT*), Patricia PEIGNEY, Jean-Claude PEREZ (*pouvoir à D. CAZIMAJOU*), François DAURAT.

Secrétaire de séance : Mylène DOREAU.

<u>Membres en exercice</u> :	43	<u>Votes</u> :	
<u>Présents</u> :	39	<u>Exprimés</u> :	41
<u>dont suppléants</u> :	0	<u>Abstentions</u> :	0
<u>Absents</u> :	4		
<u>Pouvoirs</u> :	2	POUR :	41
		CONTRE :	0

2020/163

SPORT- Attribution de subventions

*Rapporteur : M. Jérôme GAUTHIER,
Vice-président en charge de la Lecture Publique, de la Culture, de la Vie associative et du sport*

Monsieur le Vice-président rappelle que :

La CDC accorde des subventions aux associations du territoire pour leurs actions en faveur de l'accueil des publics.

VU le Code Général des Collectivités territoriales ;

VU les statuts de la Communauté de communes ;

VU la délibération n°2018/244 du 19 décembre 2018 relative au règlement d'intervention de soutien aux actions associatives sportives ;

VU l'intervention financière de la Communauté de Communes sur le co-financement de 25% des actions de formation des encadrants ou d'achat de matériel ;

CONSIDERANT les demandes de subvention des associations ;

CONSIDERANT les travaux de la commission Culture Vie Associative Sport, groupe « sport » du 08 Juin 2020 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

DECIDE d'attribuer les subventions au titre de la culture et de la vie associative aux associations suivantes :

BENEFICIAIRES	OBJET	DATE DE DEMANDE	Proposition Commission
ARCHERS DES DUCS D'EPERNON	ACHAT DE MATERIEL	02/12/2019	698,00€
TENNIS CLUB DU RIEUFRET	FORMATION/ SPORTS ADAPTES	30/01/2019	1 118,00€
AGRL LANDIRAS	ACHAT DE MATERIEL EVEIL SPORTIF	30/04/2020	890,00€
UAC TENNIS DE TABLE	ACHAT DE MATERIEL	30/04/2020	392,00€
BLEUETS BASKET	FORMATION BENEVOLE	03/06/2020	500,00€
TOUS EN BASKET	ACHAT MATERIEL POUR ATELIER EVEIL - 7 ANS	05/05/2020	233,82€
JUDO AIKIDO PORTETS	ACHAT MATERIEL POUR ATELIER EVEIL - 7 ANS	28/04/2020	530,96€
		TOTAL GENERAL	4 362,78€

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal ;

AUTORISE le Président ou son représentant à informer les associations concernées du montant attribué ;

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS
LE PRESIDENT, JOCELYN DORÉ**